



Nombre de conseillers.....	43
En exercice.....	43
Présents à la séance.....	31
Pouvoirs.....	09
Excusés.....	02
Absent.....	01

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MARS 2025**

**N°2025-03-18 : CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF A LA
CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE DITE CENTRE A LIVRY-GARGAN –
ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le jeudi 20 mars 2025 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 7 mars 2025.

Présents :

MARTIN Pierre-Yves	CARCREFF Corinne	BEREZIN Serge
BOUDJEMAÏ Kaïssa	HERRMANN Marie-Catherine	MARKARIAN Olivier
MANTEL Serge	MOULINAT-KERGOAT Hélène	AOUATI Kheireddine
MAUROBET Catherine	LAFARGUE Jean-Claude	JOLY Nathalie
MONIER Annick	CRALIS Christophe	DJABALI Sara
CARRATALA Henri	LEROUX Pierre-Olivier	CHASSAIN Clément
LE COZ Lucie	BARATTA Jean-Pierre	TRILLAUD Laurent
AÏDOUDI Salem	FOURNIER Marine	HODÉ Laurence
COLLET Marie-Madeleine	ADLANI Myriam	GUIMARAES Odette
BERTHE Éloïse	BITATSI-TRACHET Françoise	BORDES Roselyne
ATTARD Gérard		

Pouvoirs :

MICONNET Olivier	à BOUDJEMAÏ Kaïssa
ARNAUD Philippe	à COLLET Marie-Madeleine
MAKHLOUF Dounia	à HERRMANN Marie-Catherine
DI IORIO Rina	à BARATTA Jean-Pierre
KOUCEM Yacine	à LEROUX Pierre-Olivier
BERNARD Anne	à CARCREFF Corinne
MILOTI Donni	à MARKARIAN Olivier
BONINI Bruno	à BITATSI-TRACHET Françoise
RENAULT Bernadette	à HODÉ Laurence

Excusés :

HAMZA Ali	ROSSINI Christel
-----------	------------------

Absente :

LE BLEGUET Marie-Thérèse

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un Secrétaire de séance. Mme BORDES a été désignée pour remplir ces fonctions.

3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 41 70 88
courriermaire@livry-gargan.fr – www.livry-gargan.fr

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur Le Maire

093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de réception en préfecture : 28/03/2025
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception à la préfecture : 28/03/2025

Le Conseil municipal,

Sur proposition de Monsieur LEROUX rapporteur ;

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique, notamment les articles R. 2172-2 et R. 2162-15 à R 2162-21,

Vu les articles R. 2162-22 et R. 2162-24 du Code de la Commande Publique relatifs à la composition du jury de concours,

Vu les articles R. 2172-4 à R.2172-6 du Code de la Commande Publique relatifs à la prime allouée,

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles L. 2122-1 et R. 2122-6 relatifs aux marchés de services sans publicité ni mise en concurrence préalables avec le lauréat ou l'un des lauréats d'un concours,

Vu l'avis de la Commission permanente Administration Générale en date du 11 mars 2025,

Considérant l'obligation de recourir à une maîtrise d'œuvre pour la construction d'une école Primaire dans le secteur Centre de la commune de Livry-Gargan

Considérant le classement des projets à l'issue du concours restreint de maîtrise d'œuvre architecturale pour la construction d'une école primaire dans le secteur Centre de la commune de Livry-Gargan

Considérant la désignation de l'équipe CFL Architectes lauréate du concours et à la procédure de marché négociée qui a été menée avec ce candidat,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

- Article 1 : Attribue le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de l'école centre au groupement CFL Architectes ;
- Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement ainsi que tous les documents utiles à la passation, l'exécution et au règlement du marché correspondant, ainsi que toute décision concernant les avenants et modifications de marché n'entraînant pas une augmentation du montant du marché lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- Article 3 : Approuve l'inscription des crédits correspondants sur les budgets 2025 et suivants.

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

- Annexe 1 : Rapport d'analyse phase candidature ;
- Annexe 2 : Procès-verbaux jury de concours ;
- Annexe 3 : Rapport d'analyse phase offre.

Ainsi fait et délibéré en séance le jeudi 20 mars 2025.



7/1
Pierre-Yves MARTIN
Maire de Livry-Gargan
Conseiller départemental

Date de publication : 28/03/2025

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.



Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage
et de programmation

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE
PRIMAIRE DE 11 CLASSES AVEC
CENTRE DE LOISIRS ET RESTAURATION
FROIDE

Rapport d'analyse des candidatures

25 septembre 2024

MAÎTRISE D'OUVRAGE

VILLE DE LIVRY-GARGAN
Mairie
3 place François Mitterrand
93190 LIVRY-GARGAN



ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE



Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de transmission : 28/03/2025
Date de réception en préfecture : 28/03/2025



CONTEXTE DE L'OPÉRATION PROCÉDURE ET CRITÈRES 01

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

PRÉAMBULE

Afin d'anticiper l'arrivée de nouvelle population scolaire et d'améliorer le fonctionnement des écoles à l'échelle de la ville, la commune de Livry-Gargan a engagé des études préalables pour la construction d'équipement éducatif dans le secteur Centre/ Mairie.

Le projet de construction neuve se composera d'une école primaire de 11 classes, d'un Accueil Collectif de Mineurs et d'une restauration. Cette opération est l'occasion de réaliser un projet novateur, en coeur de ville sur un site valorisant et dont les espaces extérieurs participeront pleinement au lien à tisser entre les différentes composantes existantes et à créer.

Le quartier dans lequel s'implantera l'équipement scolaire situé en centre ville présente une proximité avec des espaces verts majeurs du centre ville, la continuité paysagère et écologique en lien avec les 2 parcs sera prise en compte dans la réflexion des concepteurs.

L'équipement s'intègre dans un ensemble parcellaire en évolution qui fait parti intégrante d'une réflexion plus globale sur un futur ensemble urbain cohérent sur : l'amélioration des cheminements des usagers et des circulations douces, du stationnement, des aménagements urbains sont inhérents à ce projet global.



Acusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025
Plan de situation de la parcelle

01

CONTEXTE & PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

OBJET DE L'OPÉRATION

La présente opération consiste en la construction neuve d'une école primaire de 11 classes, d'un accueil collectif pour mineurs, et d'une restauration dans le centre ville de Livry Gargan.

L'équipement accueillera :

- 3 salles maternelles ;
- 6 classes élémentaires ;
- 2 classes de régulation ;
- 1 restauration ;
- 4 salles pour l'ACM ;
- 2 cours type « oasis ».

INTENTIONS ARCHITECTURALES

Le concepteur au-delà du respect de la réglementation du PLUi favorisera dans son projet :

- Le dialogue et l'impact avec l'environnement immédiat (voisinage, stationnements, circulations, corridor vert , etc ;
- La prise en compte la diversité des usages ;
- La lisibilité des fonctions et la gestion des différents flux ;
- L'usage aisé entre les temps scolaires et non scolaires ;
- La flexibilité des locaux ;
- Des liaisons facilitées entre les salles et les cours de récréation;
- Possibilité d'envisager un équipement à R+1.
- La sureté et la sécurité des usagers tant à l'intérieur qu'aux abords de l'équipement.

La réflexion du concepteur sera aussi guidée par :

- L'impact sur le voisinage (Habitation, 2 collèges, 2 parcs) ;
- L'impact de l'école sur les circulations douce et carrossable ;
- L'impact de l'école sur le stationnement ;
- L'impact de l'école sur le Corridor Vert (sanctuarisation du secteur).

Quelques impératifs de conception sont à intégrer :

- L'équipement est envisagé dans un volume à R+1, les installations techniques peuvent être implantées à R+2 tout en garantissant une intégration harmonieuse. Les salles accueillant des enfants ne doivent pas avoir de lien direct avec l'espace public (marge de 2m minimum à prévoir par rapport aux limites séparatives sur voies) ;

- Le parvis doit être positionné en lien avec la rue Jouhaux pour assurer la sécurité et éviter la densification de la rue Saint Exupéry (unique rue «entrante» dans le quartier depuis le Sud) ;
- L'établissement doit être clôturé (notamment les zones de livraison).

INTENTIONS URBAINES

Le concepteur intégrera dans sa réflexion (uniquement en phase concours) une proposition d'aménagement de l'espace public sur la rue Jouhaux en lien avec l'accès au parc Lefèvre et le parvis de l'équipement.

Le maître d'ouvrage pour garantir la sécurité des usagers envisage la fermeture partielle de la rue Jouhaux aux heures d'entrées et sorties d'école, par un système de barrières.

L'aménagement devra garantir : la traversée de la rue en toute sécurité pour les piétons, l'intégration des mobilités douces , des dispositifs pour limiter la vitesse des véhicules (rétrécissement ponctuel de la largeur de voirie, surélévation, zone de rencontre apaisée , etc, ...).

Quelques places de dépose-minute seront aménagées en amont de la rue Jouhaux.

INTENTIONS DE FONCTIONNALITÉ

Les études préalables menées ont permis de dégager des impératifs de conception :

- Le fonctionnement de l'école primaire devra offrir une facilité d'échange entre les niveaux, le choix d'une école primaire permet d'avoir un projet pédagogique cohérent et offre une flexibilité quant aux fluctuations des effectifs.
- Les salles des petites et moyennes sections, salle de repos, Atsem, salle maternelle(petites sections) de l'ACM seront positionnées au RDC, les autres locaux peuvent être situés à l'étage supérieur (R+1 max).
- Une salle unique de maternelle ne peut être positionnée seule à l'étage.
- Les espaces de restauration (office et salles à manger) doivent être positionnés à RDC.
- L'entrée principale de l'établissement doit permettre de clairement dissocier les flux maternels des flux élémentaires, idéalement le bureau de direction se situe entre ces deux flux, afin de faciliter l'orientation tant des enfants que

des parents ou accompagnants.

- La cour (à l'étage) pour les élémentaires doit idéalement éviter d'avoir une vue directe sur le jardin des pavillons avoisinants. Cette cour sera utilisée durant les mois estivaux par l'ACM ; sa conception et son positionnement devront limiter les nuisances sonores sur les espaces extérieurs du voisinage.

COÛT PRÉVISIONNEL TRAVAUX

L'un des enjeux de l'opération est le respect de l'enveloppe budgétaire allouée à l'opération. Dans le cadre du montant prévisionnel des travaux, le concepteur doit s'inscrire dans une démarche de recherche d'un cout optimisé.

C'est dans cet optique que les propositions fonctionnelles ou techniques du concepteur devront s'inscrire tout au long de l'opération.

Pour rappel, l'enveloppe prévisionnelle de travaux allouée à l'opération est de : 7 900 000 euros HT (valeur mai 2024) ; hors déconstruction / désamiantage des bâtiments existants.

TRAVAUX

La démolition et le désamiantage des bâtiments existants seront portés et réalisés par la Ville en amont, (temps masqué des études de maîtrise d'œuvre) afin d'optimiser le calendrier opérationnel.

ENJEUX DE DURABILITÉ

Les choix de dispositifs constructifs et techniques prendront en considération :

- le confort acoustique et l'isolation acoustique entre locaux ;
- la flexibilité et l'évolutivité des installations techniques ;
- les facilités de maintenance et de pérennité des équipements et ouvrages ;
- l'intégration soignée des éléments techniques : système de traitement d'air ou de production d'énergie, armoires techniques, etc...

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

L'opération de construction de l'équipement devra répondre aux enjeux de développement durable dans le cadre de la RE 2020 intégrant les seuils 2025 avec des objectifs axés sur :

- Maîtrise de la consommation

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Part de l'investissement (R0)
Date de réception préfecture : 28/03/2025

CONTEXTE & PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

- Impact carbone réduit ;
- Maîtrise des confort (confort thermique d'hiver, d'été et d'inter-saison, lumière naturelle et éclairage d'appoint ;
- Intégration paysagère et végétale du projet, respect de la biodiversité ;
- Maîtrise des rejets d'eaux pluviales.

Dans un objectif de qualité globale et de sobriété du projet tout en assurant une maîtrise des coûts de construction, une recherche sur l'essence des matériaux et le respect de leur nature sera encouragée.

Les locaux d'enseignement, surtout les salles de classe et d'exercices, devront bénéficier d'une orientation optimale. Il est nécessaire d'éviter la surchauffe des locaux en été et l'éblouissement ainsi que les déperditions d'énergie en hiver. La température sera uniforme et constante.

ENVIRONNEMENT URBAIN

Le quartier dans lequel s'implantera l'équipement scolaire offre de nombreux équipements publics (collège, gymnase, conservatoire, école primaire) et entouré de 2 parcs. Le parc Lefèvre et le parc de la Mairie constituent de véritables poumons verts en coeur de ville. Le tissu urbain est composé soit d'ensemble de logements collectifs ou de parcelles pavillonnaires.

Le site est bien desservi par 3 voies : la rue du 8 mai en double sens de circulation, la rue Léon Jouhaux et la rue Antoine de St Exupéry en sens unique. A terme le conservatoire existant sera délocalisé et l'opération de construction d'école est liée à une réflexion plus globale sur un futur ensemble urbain cohérent sur ces 2 parcelles: l'amélioration des cheminements des usagers et des circulations douces, du stationnement, des aménagements urbains sont inhérents à ce projet global, la continuité paysagère et écologique en lien avec les 2 parcs.

PARCELLE DE L'OPÉRATION

Référence cadastrale : Parcelle n°2201 (en vert sur le plan ci-contre)

Surface de la parcelle : 2 857 m²

Adresse postale : 7-9 rue du 8 mai 1945 - 93190 Livry-Gargan

La parcelle d'implantation du projet est actuellement occupée par d'anciens bureaux inoccupés appartenant à la Direction de la Voirie et des Déplacements (service départemental). L'acquisition du terrain par la ville est en cours, le maître

d'ouvrage assurera les études et la réalisation des travaux de déconstruction et désamiantage du bâti existant.

Des échanges avec les services juridiques de la DVD doivent permettre un accès au site, pour réaliser les diagnostics complémentaires nécessaires à l'étude : diagnostic amiante des bâtiments avant démolition, diagnostic amiante de la cour, Étude géotechnique (la G1 réalisé sur le site des serres, peut servir provisoirement pour le chiffrage de l'opération).

La surface du foncier mis à disposition pour l'opération est représentée dans la zone rouge sur la carte ci-contre. Cette emprise représente une surface d'environ 9 811 m². Pour lever toute ambiguïté, le périmètre d'intervention pourrait être dessiné sur les plans topo DWG (à savoir que le parking public se situe hors périmètre d'intervention).

Un levé topographique est joint au dossier de consultation des concepteurs, précisant le périmètre d'implantation (à +/-50cm).



01

CONTRAINTES DE L'OPÉRATION

PRINCIPALES CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES

PLU

La parcelle est située en zone UC du PLU et dispose d'un emplacement réservé (n°7) au titre d'une construction et installation nécessaire aux services publics ou d'intérêt collectif.

Cette zone recouvre les espaces dédiés aux équipements publics et/ou d'intérêt collectif. Cette zone comprend des équipements avec des formes urbaines particulières et des grandes emprises mais aussi des secteurs avec des faibles densités bâties comme des équipements sportifs de plein air.

Le terrain n'est pas situé dans une zone faisant l'objet d'une OAP.

La hauteur de construction sera limitée à 21 m. Il n'y a pas de réglementation imposée pour les retraits et alignements.

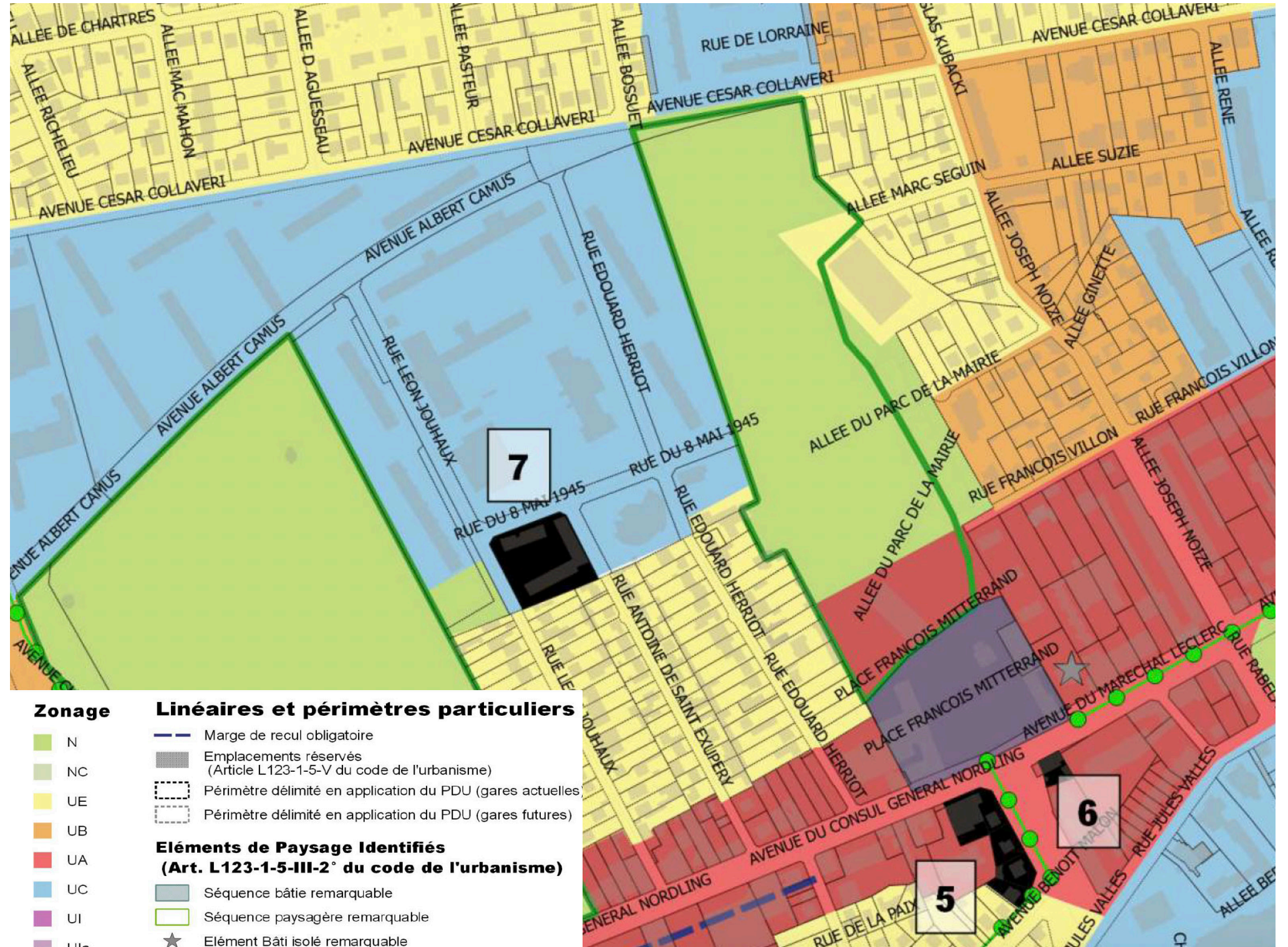
En synthèse, l'analyse du PLU ne recense pas de contraintes particulières.

CLASSIFICATION ERP

L'équipement sera un ERP de type R (enseignement) avec activités de type N (restauration) de 3^{ème} catégorie ou 2^{ème} catégorie, ce point sera précisé dans le programme.

CONTRAINTES LIÉES AU SOL

Les études de sols (y compris de pollution) sont en cours de réalisation et seront transmises aux candidats retenus



Zonage	Linéaires et périmètres particuliers
N	Marge de recul obligatoire
NC	Emplacements réservés (Article L123-1-5-V du code de l'urbanisme)
UE	Périmètre délimité en application du PDU (gares actuelles)
UB	Périmètre délimité en application du PDU (gares futures)
UA	Éléments de Paysage Identifiés (Art. L123-1-5-III-2° du code de l'urbanisme)
UC	Séquence bâtie remarquable
UI	Séquence paysagère remarquable
Ula	★ Élément Bâti isolé remarquable
E.B.C.	◆ Élément paysager isolé remarquable
	Alignement d'arbres (Art. L123-1-5-III-2° du code de l'urbanisme)
	● Alignement à reconstituer
	○ Alignement à préserver

Extrait graphique du PLU

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

02 PROGRAMME DE L'OPÉRATION

COMPOSANTES DU PROJET

Le nouvel équipement sera composé des entités suivantes :

- Pôle commun : regroupant des locaux d'accueil, des locaux adultes et des locaux mutualisés (maternelle, élémentaire et ACM), ainsi que 2 salles de régulation : destinées à amortir la fluctuation des effectifs scolaires, mais pouvant également servir de salle d'activités pour l'ACM
- Locaux ACM : locaux d'activités (4 salles) et locaux de fonctionnement
- Locaux de la maternelle : 3 salles maternelles et locaux de fonctionnement
- Locaux de l'élémentaire : 6 salles élémentaires et locaux de fonctionnement
- Restauration commune : 1 salle à manger élémentaire avec self, 1 salle à manger maternelle (2 services) les locaux office en liaison froide
- Espaces extérieurs : cours «Oasis» dédiée à chaque école, parvis, aires de livraisons,

Chaque grande entité est subdivisée en plusieurs sous-entité regroupant des locaux dont la proximité les uns avec les autres fait sens permettant d'avoir un projet cohérent (fonction, usage).

HYPOTHÈSES D'IMPLANTATION RETENUES

L'organisation générale de l'école est souhaitée sur 2 niveaux (hors locaux techniques) au vu de la capacité de la parcelle et des besoins en surfaces. De plus le maître d'ouvrage a identifié des impératifs de conception :

- Un retrait des façades du RDC de 2,00 m (à minima) protégées par un dispositif de clôture ;
- Une implantation obligatoirement à RDC de certaines entités : pôle maternel et sa cour, pôle de restauration et espace livraison;
- Une implantation de la cour élémentaire en étage permettant de limiter les nuisances sonores vis à vis des pavillons au sud;
- L'intégration d'une réflexion élargie sur l'aménagement urbain lié à l'accès principal de l'équipement : sécurisé et ouvert. L'accès depuis la rue Saint-Exupéry sera privilégiée;
- Un accès livraison, clairement différencié situé sur la rue Jouhaux;
- Les liaisons verticales seront un point important dans le projet : les liens fonctionnelles entre entités doivent être assurées pour les différents usagers et les différents activités au cours de la journée .

ACCÈS ET FLUX

PIÉTON

Maternelle :

L'accès à l'établissement se fait via la cour. Les enfants sont déposés par les parents au niveau des salles d'exercices qui s'ouvrent sur l'espace extérieur. (Cette situation est liée à l'absence de hall, l'accès par la cour...)

Élémentaire:

Les enfants traversent la cour et accèdent aux différentes salles .

Restauration :

Les enfants (maternels /élémentaires) passent par le parking/ aire de livraison pour accéder aux salles à manger. Ce mode de fonctionnement est lié à la séparation physique entre les entités (restauration /écoles)

VÉHICULES / LIVRAISON

Une aire est située à l'ouest de la parcelle, parallèlement à l'aqueduc. Cet espace est utilisé par :

- Scolaire (passage des enfants)
- Enseignements (stationnement)
- Agents (livraison)

FONCTIONNEMENT DU FUTUR ÉQUIPEMENT

Le pôle commun

L'un des enjeux de l'opération réside dans la recherche d'une traduction spatiale et fonctionnelle du programme qui favorise la **complémentarité des fonctions et des usages**.

Quelques impératifs majeurs sont à respecter pour garantir le bon fonctionnement de l'**accueil périscolaire** :

- Rendre le lieu ludique, afin que les enfants se sentent dans un univers différent de celui de l'école.
- Faciliter les liens entre le périscolaire et les locaux mutualisés avec l'école (salle polyvalente, sanitaires, ...)
- Garantir un accès simple au périscolaire depuis le hall pour ne pas avoir à pénétrer dans l'établissement scolaire qui sera «fermé» ou en cour de nettoyage lorsque les enfants utiliseront les locaux.
- Les locaux d'activité partagés entre maternelle, élémentaire et périscolaire doivent être aisément accessible pour les enfants de la maternelle, de l'élémentaire et du périscolaire

► *Les locaux n'étant pas utilisés au même moment par le scolaire et le périscolaire, il est envisagé que certaines salles faisant partie des écoles*

puissent être utilisées pour les activités périscolaires, et inversement (salle de motricité, bibliothèque, salle de repos, sanitaires...)

Les locaux ACM accueillent les activités péri-scolaires, celles du mercredi et des vacances scolaires. Il est aussi fréquenté par des enfants scolarisés dans une autre école. Les locaux permettent d'accueillir les maternels et les élémentaires dans des salles d'activités dédiés. Au delà de leurs salles respectives, les enfants ont aussi un accès aisé vers la restauration, les cours le pôle commun.

L'école maternelle vise à :

- Apporter une réponse adaptée aux besoins spécifiques des petits (possibilités de déplacement dans un univers large, protégé...) tout en favorisant l'acquisition de l'autonomie,
- Concevoir un cadre spatial support privilégié d'expérimentation, de découverte, d'apprentissage et d'expression,...
- Assurer une liaison fluide entre l'intérieur et l'extérieur,
- Favoriser un apport de lumière naturel adapté à l'usage,
- Favoriser la présence d'éléments naturels,
- Favoriser la mutualisation des locaux : salle de repos accueillant des zones de cocooning en dehors des temps des siestes des petits...

Quelques impératifs majeurs sont à respecter pour garantir le bon fonctionnement de l'école :

- Éviter toute proximité et interférence entre locaux calmes (salles de repos) et locaux «bruyants» (salle de motricité) sauf correction acoustique adaptée ;
- Assurer le passage rapide du hall aux salles d'exercices et un accès rapide des salles vers la cour de récréation ;
- Assurer l'accès facile et rapide des salles d'exercices et salles de repos aux salles de propreté, par une répartition judicieuse de celles-ci ;
- Garantir un accès direct entre l'école et la salle à manger (sans passage par l'extérieur)
- Garantir un lien direct entre les locaux mutualisés et les locaux de la maternelle.
- Garantir que tous les locaux de la maternelle seront situés à RDC

L'école élémentaire vise à :

- Concevoir un cadre spatial support privilégié d'expérimentation, de découverte, d'apprentissage et d'expression,...
- Assurer une liaison fluide entre l'intérieur et l'extérieur,
- Favoriser un apport de lumière naturel adapté à l'usage,

Accuse de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Dhurée Karamaissa | 20/03/2025
Date de réception préfecture : 25/03/2025

02

PROGRAMME DE L'OPÉRATION

- Favoriser la présence d'éléments naturels,
- Favoriser la mutualisation des locaux : salle polyvalente accueillant des enfants du périscolaire, ...

Quelques impératifs majeurs sont à respecter pour garantir le bon fonctionnement de l'école :

- Éviter toute proximité et interférence entre locaux calmes (bibliothèque) et locaux «bruyants» (salle polyvalente) sauf correction acoustique adaptée ;
- Assurer le passage rapide de l'entrée aux classes et un accès rapide des classes à la cour de récréation;
- Garantir un accès direct entre la cour de récréation et la salle à manger
- Assurer un lien direct entre le hall et la cour

La restauration scolaire en liaison froide avec une cuisine centrale

Les principales exigences sont :

- Le lien direct entre la salle à manger élémentaire et la cour élémentaire (et ou préau)
- Un lien par l'intérieur entre la maternelle et leur salle à manger (pour éviter l'habillage/ déshabillage)
- Une contiguïté des salles à manger afin de garantir une mutualisation des espaces
- Un accès livraison dédié et sécurisé
- Une marche en avant respectée ;

Les espaces extérieurs

La ville affiche une forte volonté à développer un projet pédagogique innovant autour de la biodiversité, notamment avec la décision d'implanter des cours «Oasis».

Le projet «paysager» doit être pensé en relation et dans la continuité des espaces intérieurs, en lien avec leurs usages.

Ce projet se veut être un tout cohérent, où chaque interface spatiale, chaque lieu, chaque fonction embarquent avec eux une opportunité supplémentaire. Le projet «centrée sur la biodiversité et le végétal» doit faire apparaître une réflexion sur la :

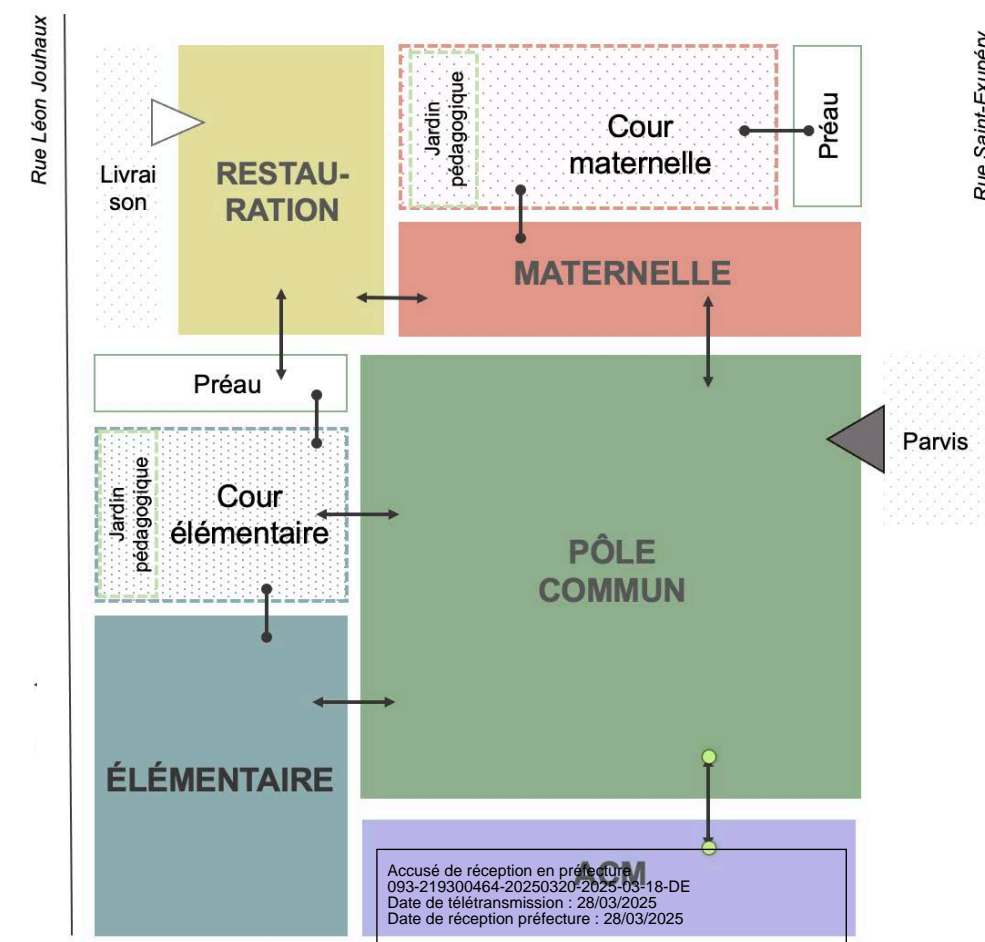
- Question de la pédagogie
- Question du genre (cours non genrées)
- Question de la biodiversité
- Question du confort Été -Hiver : zones ensoleillées / zones d'ombres
- Question de la qualité des sols, la re-naturation du site
- Question de la gestion de l'eau de la parcelle

- Question de la proximité des riverains (visibilité, nuisances sonore...)

02 PROGRAMME DE L'OPÉRATION

TABLEAU SURFACES THÉORIQUES - VILLE DE LIVRY-GARGAN				
ÉQUIPEMENT ÉDUCATIF 11 CLASSES				
3 salles maternelles + 2 salles régulation + 6 salles élémentaires + ACM 4 salles				
LOCAL	Effe ctifs	Qté	SU unit.	SU tot.
Pôle commun				592,0
Accueil / Pôle adultes				202,0
Hall d'accueil compris sas	-	1	50,0	50,0
Cabinet médical/ infirmerie	1	1	10,0	10,0
Local tri sélectif déchets	-	1	10,0	10,0
Bureau de direction école	1	1	14,0	14,0
Salle des maîtres / tisanerie	11	1	5,0	35,0
Espace repro réserve		1	6,0	6,0
Salles des agents / tisanerie (Entretien/ ATSEM)	8	1	25,0	25,0
Vestiaires des agents (Entretien/ ATSEM)	-	2	6,0	12,0
Lingerie / buanderie	-	1	8,0	8,0
Locaux entretien et réserve (à répartir)	-	2	12,0	24,0
Sanitaires adultes (à répartir)	-	2	4,0	8,0
Pôle enfants				390,0
Bibliothèque	-	1	40,0	40,0
Salles de régulation	60	2	60,0	120,0
Salle polyvalente	-	1	100,0	100,0
Rangement salle polyvalente		1	15,0	15,0
Salle de motricité	-	1	100,0	100,0
Rangement salle motricité		1	15,0	15,0
Locaux ACM				299,0
Bureau de direction ACM	2	1	14,0	14,0
Salle des animateurs	12	1	25,0	25,0
Salle d'activité des maternels		1	60,0	60,0
Salle de propreté maternelle	-			0,0
Dépôts rangements	-	2	10,0	20,0
Salle d'activité des élémentaires		3	60,0	180,0
Sanitaires enfants élémentaires	-	2		0,0
Locaux de la maternelle (3 classes)				354,0
Salles d'exercice	90	3	60,0	180,0
Salles de repos + réserves	-	2	55,0	110,0
Dépôt pédagogique	-	1	10,0	10,0
Stockage jeux extérieurs (mutualisé avec périscolaire)	-	1	10,0	10,0
Salles de propreté (à répartir)	-	2	22,0	44,0
Locaux de l'élémentaire (7 classes)				468,0
Réserve chariots informatiques	-	1	4,0	4,0
Salles de classe	168	6	60,0	360,0
Dépôt pédagogique	-	2	8,0	16,0
Salle Rased	-	1	30,0	30,0
Stockage jeux extérieurs (mutualisé avec périscolaire)	-	1	10,0	10,0
Sanitaires des enfants (à répartir)	-	2	24,0	48,0
SU ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE (sans circulations / dégagements / locaux techniques)				1 713,00

LOCAL	Effe ctifs	Qté	SU unit.	SU tot.
Restauration en liaison froide				384
Salle à manger				256
Salle à manger Maternelle (90%-base 1,5 service)	135	1	110,0	110
Salle à manger Élémentaire (90%, service en self)	202	1	131,0	131
Self		1	15,0	15,0
Office réchauffage (liaison froide)				128,0
Bureau responsable restauration	-	1	8,0	8,0
Sas de décartonnage	-	1	10,0	10,0
Stockage neutre réfrigéré	-	1	7,0	7,0
Réserve sèche	-	1	10,0	10,0
Zone de préparation	-	1	12,0	12,0
Zone de réchauffage	-	1	18,0	18,0
Zone laverie et réserve vaisselle	-	1	22,0	22,0
Réserve produits d'entretien	-	1	8,0	8,0
Local déchets alimentaires	-	1	15,0	15,0
Vestiaires/ sanitaires douche agents (2/3-1/3)	4	2	9,0	18,0
SU TOTAL (hors circulations / dégagements / locaux techniques)				2097
SDP ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE				2936
Espaces extérieurs				1320,0
Espaces extérieurs ouverts aux enfants				1100,0
Espaces de récréation des maternels (3 ou 4 classes)	1	1	450,0	450,0
Préau des maternels (compris dans surface cour)	1	1	150,0	pm
Espaces de récréation des élémentaires (6 classes)	1	1	650,0	650,0
Préau des élémentaires (compris dans surface cour)	1	1	150,0	pm
Jardin pédagogique mutualisé	1	1	60,0	pm
Espaces extérieurs d'accueil et de service				220,0
Parvis d'accueil (dont 30m2 couvert)	1	1	100,0	100,0
Abris vélos / trottinettes	1	1	50,0	50,0
Aire de livraison restauration	1	1	60,0	60,0
Abris outillage	1	1	10,0	10,0



01

RAPPEL DE LA PROCÉDURE

MODE DE PASSATION

Le présent concours restreint de maîtrise d'œuvre est organisé en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre relatif à la conception d'une nouvelle école primaire de 11 classes dans le secteur centre-ville avec un centre de loisirs, un service de restauration et aménagement de cours OASIS.

Le présent concours est organisé en application des dispositions du livre IV de la deuxième partie du Code de la Commande Publique. La consultation porte sur un concours restreint de maîtrise d'œuvre sur Esquisse Plus (ESQ +), lancé conformément l'article L. 2125-1-2 et des articles R. 2162-15 à R. 2162-21 et R. 2172-1 à R. 2172-6 du Code de la Commande publique.

DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE

Le concours est organisé en deux étapes :

Première phase – « phase candidature »

Les candidats remettent un dossier de candidature complet permettant de vérifier les conditions de participation et de mettre en œuvre les critères de sélection définis dans l'avis de concours et précisés au point 10.2 ci-après.

Le jury analyse les candidatures et formule un avis motivé sur celles-ci. Au vu de cet avis, l'acheteur retient ensuite les 3 meilleures candidatures admis à présenter un projet en deuxième phase du concours. Les autres candidatures sont éliminées. Dans le cas où le nombre de participants au concours en phase candidature seraient inférieur à 3, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de poursuivre la procédure en phase projet, en sélectionnant la ou les candidatures présentées respectant les conditions requises.

Deuxième phase – « phase projet »

Les participants seront invités, par le biais d'une invitation transmise par l'acheteur public, à remettre un dossier de projet anonymisé (les documents remis seront libres de tout signe distinctifs propres au candidat), dont le niveau de conception correspond à une Esquisse Plus (ESQ+).

Le jury examine les dossiers, présentés de manière anonyme, sur la base des critères d'évaluation précisés au point 16.1 ci-après, puis établit un classement des projets. Après la levée de l'anonymat, sous réserve que le jury ait porté des demandes d'éclaircissements et des questions dans le procès-verbal, un dialogue peut s'établir avec les participants.

L'acheteur choisit le lauréat du concours au vu des procès-verbaux et de l'avis du jury.

A l'issue du concours, conformément aux articles R. 2122-6 et R. 2172-2 du CCP, l'acheteur lance une procédure sans publicité ni mise en concurrence lui permettant de négocier avec le lauréat, après le dépôt de l'offre, les conditions techniques, administratives et financières du marché de maîtrise d'œuvre décrit à l'article 4 du présent règlement.

PLANNING DE LA PROCÉDURE

- Juillet 2024 : Publication de l'avis de concours
- 03 septembre à 12h00 : Date et heure limites de réception des candidatures.
- 25 septembre 2024 : 1ère réunion du jury pour avis sur les candidatures et choix des concurrents admis à concourir par le maître d'ouvrage.
- 01 octobre 2024 : A titre indicatif mise à disposition du Dossier définitif de Consultation des Concepteurs.
- 16 octobre 2024 : Visite de site
- 02 décembre 2024 : Date limite de réception des projets.
- 13 janvier 2025: 2ème réunion du jury pour avis sur les projets et classement avec désignation d'un lauréat.
- janvier 2025 : Négociation avec le lauréat retenu par le maître d'ouvrage
- février 2025 : Attribution et signature du marché de maîtrise

PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Le Règlement du Concours précise les critères de jugement des candidatures sur lesquels le pouvoir adjudicateur va se fonder pour sélectionner les candidats sélectionnés pour remettre un projet et une offre.

COMPÉTENCE OBLIGATOIRES REQUISES

Les candidats doivent intégrer au sein de leur équipe les compétences suivantes :

- Architecte mandataire de groupement ;
- Paysagiste concepteur ;
- Ingénierie de structure ;
- Ingénierie tout corps d'état fluides : CVC (Chauffage, climatisation, ventilation), Electricité, Courant fort, Courant faible, réseaux divers ;
- Ingénierie environnementale ;
- Economie de la construction ;
- Acoustique ;
- Bureau d'étude spécialisé dans le domaine de la conception de restauration.

Les compétences ci-dessus doivent être l'objet de candidatures exclusives et ne peuvent pas faire acte de candidature dans différents groupements.

Etant précisé en cas de groupement que l'un des membres peut réunir plusieurs compétences.

QUESTIONS RÉPONSES

Les réponses aux questions posées lors de la consultation sont jointes en annexe du présent rapport.

PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

Les candidats doivent fournir des documents exprimés en EUROS et rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté ; cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis avec le dossier de candidature.

Tout pli arrivé postérieurement à la date et à l'heure limites de remise des candidatures sera déclaré irrecevable et par conséquent éliminé de la procédure sans pouvoir être analysé. Les candidats devront produire un dossier complet incluant :

Documents communs

Le candidat individuel fournit l'ensemble de ces documents. Lorsque le candidat se présente en groupement, ces documents sont fournis pour l'ensemble du groupement.

Dossier administratif

1. Une lettre de candidature (DC1 ou format libre) établie par le candidat individuel ou le mandataire en cas de groupement, comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres en cas de réponse en groupement ;

2. Les déclarations sur l'honneur que le candidat ou les membres du groupement n'entrent dans aucun des cas d'exclusions prévus aux articles L. 2141-1 à L2141-5 ou L. 2141-7 à L. 2141-10 du CCP ;

3. Le cas échéant, la ou les déclarations de sous-traitance des sous-traitants amenés à intervenir pour l'exécution des prestations (DC4 - fourni dans le DCE) ;

4. La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire, en application de l'article R. 2143-9 du CCP ;

5. Preuve d'une assurance responsabilité civile pour risques professionnels ou une déclaration appropriée

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Etat de la Préfecture : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATS

Renseignements et/ou documents permettant d'apprécier les capacités des candidats

Les pièces définies ci-dessous permettent la vérification de leur aptitude à exercer l'activité professionnelle, de leurs capacités économique et financière, de leurs capacités techniques et professionnelles :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

6. Pour l(es) architecte(s) uniquement, la copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes du candidat individuel ou membre du groupement concerné, ou pour les architectes étrangers la preuve d'une autorisation d'exercice dans leur pays d'origine ;

7. L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de conception, d'études de même nature que celle du marché.

Capacités économiques et financières :

8. Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché portant sur les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique

Capacités techniques et professionnelles :

9. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

10. Les certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalent dont dispose le candidat.

11. La liste des références pertinentes indiquant le type et les caractéristiques de l'opération réalisée, les prestations effectivement réalisées par le candidat, le montant, la date et le maître d'ouvrage. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

12. 3 références architecturales sont présentées par le candidat selon le cadre de présentation au format POWERPOINT joint en annexe 2 au présent règlement de concours (phase candidature). En cas de réponse en équipe de plusieurs agences d'architecture, il est attendu trois (3) références pour l'ensemble des

agences et non pas trois références par membre du groupement. En cas de cotraitance avec une autre agence d'architecture, il est possible qu'une des trois références soit celle du co-traitant (agence d'architecture), une des références peut être celle du paysagiste.

Les références doivent présenter des opérations :

- D'établissement scolaire ou bâtiments d'usage similaire ;
- Une opération avec des cours oasis ;
- Une opération représentative de l'écriture architecturale envisagée pour cette opération

Ces présentations sont demandées au format numérique POWERPOINT d'une taille maximale de 10 Mo par fichier. Il conviendra d'utiliser l'annexe 2 au format POWERPOINT. Ces références seront également retranscrites sur l'annexe n°1 au format EXCEL.

13. Une note d'intention d'une page A4 maximum (format PDF) présentant ses intentions architecturales, sa perception des enjeux de l'opération.

Pour information, si une des pièces étaient manquantes (pièces 11, 11,13) ou ne respectaient pas le cadre imposé, la candidature serait éliminée.

CANDIDATURES

53 candidatures ont été transmises.

12 candidatures ont été rejetées :

- 4 candidats n'ont pas justifié d'une compétence demandée (3 absences de BE cuisiniste, 1 absence de paysagiste concepteur) ;
- 1 candidat n'a pas fourni pas de dossier administratif ;
- 3 candidats n'ont pas fourni de lettre d'intention ;
- 4 candidats ont fourni une lettre d'intention trop longue (plus d'une page).

41 candidatures ont donc été analysées.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES

Le jury procédera à l'analyse des candidatures en examinant préalablement leur recevabilité en termes de complétude administrative du dossier et de conformité aux conditions de participation, conformément aux dispositions du Règlement

de Concours – phase candidature.

Tout pli arrivé postérieurement à la date et à l'heure limites de remise des candidatures a été déclaré irrecevable et par conséquent éliminé de la procédure sans pouvoir être analysé.

Au vu des éléments produits au titre de la candidature et le cas échéant après que le pouvoir adjudicateur ait décidé de recourir aux dispositions de l'article R. 2144-2 du code de la commande publique, **les candidats qui ne remplissent pas les conditions identifiées à l'article 6 de la présente ou ne produisent pas les pièces exigées à l'article 7 du Règlement du Concours – phase candidature, seront éliminés.**

Les candidatures recevables seront examinées par le jury sur le fondement des critères suivants :

- 1. Adéquation des capacités professionnelles, techniques et financières**, avec la consistance de la mission et les caractéristiques de l'opération ;
- 2. Pertinence et qualité des références présentées** au regard de l'objet de la consultation ; Le candidat aura réalisé ou participé à la réalisation d'au moins un équipement d'importance ou de complexité équivalente à l'opération envisagée
- 3. Qualité de la lettre d'intention, perception des enjeux.**

01

CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATS

CRITÈRE 1 - 40 %

ADÉQUATION DES CAPACITÉS PROFESSIONNELLES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES, AVEC LA CONSISTANCE DE LA MISSION ET LES CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Tout d'abord, ce point a été analysé sur la base des capacités du candidat qui tendent à déterminer si ses moyens économiques et financiers suffisent pour exécuter correctement le marché (déclaration concernant le chiffre d'affaires sur les trois derniers exercices, déclaration d'effectifs,).

Par ailleurs, ce point a été analysé au regard de la présence, ou non, de tout document permettant de s'assurer de la compétence de tous les membres du groupement (certificats de qualification, CV des intervenants, diplômes, attestation de maîtrise d'ouvrage, etc.).

Ainsi qu'à la transmission d'une note de présentation d'équipe.

La présence et la justification de l'ensemble des compétences demandées fait l'objet d'un commentaire de l'AMO.

Exemple de compétence insuffisante : BE Développement durable avec des certifications pour maisons individuelles ou références sur des équipements de nettement moindre importance.

40

L'équipe présente toutes les compétences demandées et nécessaires à l'opération. Dossier administratif et pièces demandées complets. Présentation d'équipe satisfaisante.

20

L'équipe présente toutes les compétences demandées et nécessaires à l'opération. Présentation d'équipe insuffisante (CV incomplet, etc.).

10

L'un des membres de l'équipe présente une compétence insuffisante, ou ne pouvant être vérifiée (exemple : attestation paysagiste concepteur) et / ou présentation d'équipe satisfaisante.

L'équipe ne dispose pas d'une compétence demandée : éliminatoire.

CRITÈRE 2 - 40 %

PERTINENCE ET QUALITÉ DES RÉFÉRENCES PRÉSENTÉES AU REGARD DE L'OBJET DE LA CONSULTATION (LE CANDIDAT AURA RÉALISÉ OU PARTICIPÉ À LA RÉALISATION D'AU MOINS UN ÉQUIPEMENT D'IMPORTANCE OU DE COMPLEXITÉ ÉQUIVALENTE À L'OPÉRATION ENVISAGÉE)

Ce point a été analysé sur la base des quatre références fournies, sous la forme décrite dans le RC, par l'architecte-mandataire. La qualité de l'insertion urbaine des projets, de leur architecture, la qualité des espaces intérieurs et extérieurs. Les références des co-traitants ont été analysées au regard de la nature, de la taille, des caractéristiques des opérations réalisées, de la présence ou non d'opération avec une démarche environnementale.

Ce critère a été analysé sur base de l'adéquation et de la qualité des références du mandataire architecte et de celles des co-traitants.

Très satisfaisant.

Le candidat présente 3 références en adéquation avec l'opération. Les références sont illustrées par des visuels permettant d'appréhender et de juger la qualité architecturale des équipements. Références qualitatives.

40

Satisfaisant.

Le candidat présente 3 références en adéquation avec l'opération. Les références sont illustrées par des visuels ne permettant pas d'appréhender totalement la qualité architecturale dans sa globalité. Les références s'éloignent quelque peu de l'objet de la consultation.

20

Peu satisfaisant.

Le candidat ne présente qu'une référence en adéquation avec l'opération, des références peu qualitatives eu n'apportant pas d'éléments visuels permettant d'appréhender les qualités architecturales.

10

L'équipe ne présente pas de références : éliminatoire.

CRITÈRE 3 - 20 %

QUALITÉ DE LA LETTRE D'INTENTION, PERCEPTION DES ENJEUX

Ce point a été analysé sur la base de la bonne compréhension et appréhension des enjeux de l'opération par l'équipe : architecturaux, urbains, programmatiques, environnementaux. Et à sa capacité à proposer des premières pistes conceptuelles cohérentes avec l'opération.

Les éléments attendus dans la lettre d'intention :

- Intentions architecturales pour l'opération : appréhension du contexte urbain et du site, intentions de conception pour l'opération (volumétrie générale, organisation générale), principes d'organisation fonctionnelle, qualité architecturale des espaces intérieurs et extérieurs.
- Perception des enjeux : identification des enjeux de fonctionnalités, de logistique, d'interaction avec le site (Argillère, entrée de site), qualité des espaces de vie et de travail, de pérennité de l'équipement, de développement durable.
- Choix des références : une justification est attendue concernant le choix des références : lien avec l'opération en terme de taille, de typologie, d'approche architecturale pour les différents espaces.

Très satisfaisant.

Le candidat énonce de manière claire ses intentions en matière architecturale en abordant l'ensemble des échelles. Et la perception des enjeux est bien cernée sur les différentes thématiques. La lettre d'intention est bien contextualisée (particularité du site). Les choix de références sont justifiés et adaptés.

20

Satisfaisant.

Les enjeux sont énoncés et cernés, abordés de manière assez généraliste. La contextualisation abordée peut omettre certains enjeux secondaires. Les choix de références sont justifiés.

10

Peu satisfaisant.

La lettre d'intention n'aborde pas les enjeux propres à l'opération ou peut être confuse / très généraliste. Elle n'apporte pas d'éléments quand aux intentions.

5

Les choix de références ne sont pas justifiés.

L'équipe ne présente pas de lettre d'intention, ou une lettre trop longue : éliminatoire.


Accusé de réception en préfecture
N° : 20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025


CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATS

APPRÉCIATION GLOBALE DES CANDIDATURES

Sur la base des pondérations pour chaque des critères de sélection, une appréciation globale de la qualité du dossier candidature a été définie :

 CANDIDATURES TRÈS SATISFAISANTES
Candidatures \geq à 85 %

 CANDIDATURES SATISFAISANTES
Candidatures \geq 50 % et $<$ à 80 %

 CANDIDATURES MOYENNEMENT SATISFAISANTES
Candidatures \geq 25 % et $<$ à 45 %

PROPOSITION POUR L'ORGANISATION DES TRAVAUX DU JURY.

Sur les 53 candidatures reçues :

- 12 candidatures ne sont pas recevables et ont été rejetées : non respect du RC
Candidatures n°3, 21, 22, 24, 26, 29, 40, 41, 44, 46, 47, 53.
- 2 candidatures sont jugées moyennement satisfaisantes \geq 25 % et $<$ à 45 %
Candidatures n°19, 31.
- 20 candidatures sont jugées satisfaisantes \geq 50% et $<$ à 80 %
Candidatures n°4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 13, 14, 16, 17, 18, 25, 30, 35, 38, 42, 45, 48, 52.
- 19 candidatures sont jugées très satisfaisantes : \geq à 85 %
Candidatures n°1, 2, 10, 12, 15, 20, 23, 27, 28, 32, 33, 34, 36, 37, 39, 43, 49, 50, 51.
dont 5 jugées extrêmement satisfaisantes avec 100% des points attribués
Candidatures n°20, 34, 39, 43, 50, 51.

Pour rappel, le travail de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage a pour objet de préparer les travaux du jury. Il analyse l'ensemble des dossiers remis par les différentes équipes, vérifie la conformité des pièces transmises et soumet aux membres du jury tous éléments susceptibles de les aider à prendre leur décision.

EN AUCUNE MANIÈRE IL NE PEUT ÉMETTRE UN AVIS, SEUL LE JURY EST MAÎTRE DE SA DÉCISION.

RAPPORT D'ANALYSE 02

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

02

CANDIDATURES NON RECEVABLES

ANALYSE DES CANDIDATURES																	
IDENTIFICATION DES CANDIDATS			DOSSIER ADMINISTRATIF		APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE					EVALUATION DES REFERENCES		EVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION		APPRÉCIATION GLOBALE			
Numéro de dépôt	Prestation(s) exécutée(s)	Raison sociale	1 - DC1	2 - Déclaration sur l'honneur	3 - Le cas échéant, DC4	4 - Si redressement judiciaire, copie du jugement habilitant à poursuivre l'activité	5 - Assurances	APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE		CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES	CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES		Commentaire de l'AMO		Appréciation de l'AMO	Références portant sur des opérations livrées ou en cours de réalisation	Qualité de la note d'intention présentant l'équipe candidate, ses motivations, sa compréhension du contexte et de ses enjeux et la justification du choix des 3 références choisies au regard du projet.
								6 - Copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes	7 - Indication des titres d'études et professionnels et des certificats de qualification professionnelle		8 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité	9 - Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement des 3 dernières années (AMO)					
3	Architecture	MU Architecture															
	Structure	XYLO															
	Economie de la construction	TECHNIQUES ET CHANTIERS															
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	GREC INGENIERIE SAS															
	Ingénierie environnementale	MILIEU STUDIO															
	Acousticien	ALTERNATIVE															
	Paysagiste concepteur	MOABI															
21	Architecture	Atelier Régis Roudil Architectes															
	Structure	VESSIERE															
	Economie de la construction	A+ECO															
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	AMOES															
	Ingénierie environnementale	AMOES															
	Acousticien	SLAM ACOUSTIQUE															
	Paysagiste concepteur	ATELIER IRIS CHERVET															
	BE Cuisiniste	Studis Ingénierie VRD															
22	Architecture	VIA ARCHITECTES															
	Structure	OTCE ILE DE FRANCE															
	Economie de la construction	ECRH															
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	OTCE ILE DE FRANCE															
	Ingénierie environnementale	OTCE ILE DE FRANCE															
	Acousticien	SLAM ACOUSTIQUE															
	Paysagiste concepteur	BLOOM - Le Laboratoire des Transitions															
	BE Cuisiniste	CLIC															
	VRD	OTCE ILE DE FRANCE															
	SSI	OTCE ILE DE FRANCE															
OPC	OTCE ILE DE FRANCE																
24	Architecture	C+O IDF1 ARCHITECTES															
	Structure	GLA INGENIERIE															
	Economie de la construction	AECO															
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	GLA INGENIERIE															
	Ingénierie environnementale	C+O IDF1 ARCHITECTES															
	Acousticien	GLA INGENIERIE															
	Paysagiste concepteur	APIS FLORAE															
	OPC	C+O IDF1 ARCHITECTES															

Acusé de réception en préfecture
098-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

CANDIDATURES NON RECEVABLES

IDENTIFICATION DES CANDIDATS			DOSSIER ADMINISTRATIF					APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE				EVALUATION DES REFERENCES		EVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION		APPRÉCIATION GLOBALE			
Numéro de dépôt	Prestation(s) exécutée(s)	Raison sociale	1 - DC1	2 - Déclaration sur l'honneur	3 - Le cas échéant, DC4	4 - Si redressement judiciaire, copie du jugement habilitant à poursuivre l'activité	5 - Assurances	APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE		CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES	CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES		Commentaire de l'AMO	Appréciation de l'AMO	Références portant sur des opérations livrées ou en cours de réalisation		Qualité de la note d'intention présentant l'équipe candidate, ses motivations, sa compréhension du contexte et de ses enjeux et la justification du choix des 3 références choisies au regard du projet.		
								6 - Copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes	7 - Indication des titres d'études et professionnels et des certificats de qualification professionnelle	8 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité	9 - Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement des 3 dernières années (AMO)	10 - Description de l'équipement technique (AMO)			Commentaire de l'AMO sur la base des références présentées		Appréciation de l'AMO	Commentaire de l'AMO	Appréciation de l'AMO
26	Architecture	DUMONT LEGRAND ARCHITECTES														Le candidat a fourni une lettre trop longue.			
	Structure	BARTHES BE BOIS																	
	Economie de la construction	TCA INGENIERIE																	
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	INEX																	
	Ingénierie environnementale	INEX																	
	Acousticien	CLARITY																	
	Paysagiste concepteur	ATELIER JOURS projets de paysage et de territoires																	
BE Cuisiniste	INTEREST																		
29	Architecture	GOUDENEGE ARCHITECTES														Le candidat a fourni une lettre trop longue.			
	Structure	LeichtFrance																	
	Economie de la construction	BIOTOPE INGENIERIE																	
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	BIOTOPE INGENIERIE																	
	Ingénierie environnementale	BIOTOPE INGENIERIE																	
	Acousticien	VENATHEC																	
	Paysagiste concepteur	ATELIER FORMAT PAYSAGE																	
BE Cuisiniste	ALTER RESTAURATION																		
40	Architecture	CAB														Le candidat a fourni une lettre trop longue.			
	Structure	STEBAT																	
	Economie de la construction	ALP INGENIERIE																	
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	BUREAU D'ETUDES VIVIEN																	
	Ingénierie environnementale	BUREAU D'ETUDES VIVIEN																	
	Acousticien	ITAC																	
	Paysagiste concepteur	la FABrique																	
BE Cuisiniste	GAMMA																		
SSI	BUREAU D'ETUDES VIVIEN																		
41	Architecture	LA ARCHITECTURES														Le candidat ne justifie pas de la ou des compétences suivantes : BE Cuisiniste			
	Structure	Gaujard technologie scop																	
	Economie de la construction	SAS MIZRAHI																	
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	SAS MIZRAHI																	
	Ingénierie environnementale	ZEFCO																	
	Acousticien	ÁIDA - Atelier Indépendant D'Acoustique																	
Paysagiste concepteur	NEBBIA																		

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

02

CANDIDATURES NON RECEVABLES

IDENTIFICATION DES CANDIDATS			DOSSIER ADMINISTRATIF		APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE					EVALUATION DES REFERENCES		EVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION		APPRÉCIATION GLOBALE	
Numéro de dépôt	Prestation(s) exécutée(s)	Raison sociale	1 - DC1	2 - Déclaration sur l'honneur	3 - Le cas échéant, DC4	4 - Si redressement judiciaire, copie du jugement habilitant à poursuivre l'activité	5 - Assurances	APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE		8 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité	9 - Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement des 3 dernières années (AMO)	10 - Description de l'équipement technique (AMO)	Commentaire de l'AMO		Appréciation de l'AMO
								6 - Copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes	7 - Indication des titres d'études et professionnels et des certificats de qualification professionnelle						
44	Architecture	COBALT													Le candidat n'a pas fourni de lettre.
	Structure	TECCO													
	Economie de la construction	SARL APIC													
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	BET BADER et BET BETER													
	Acousticien	REZON													
	Ingénierie environnementale	EODD Ingénieurs Conseils													
	Paysagiste concepteur	MOSAIC													
46	Architecture	MARJAN HESSAMFAR & JOE VERONS ARCHITECTES ASSOCIES													Le candidat ne justifie pas de la ou des compétences suivantes : Paysagiste concepteur
	Structure	ODETEC													
	Economie de la construction	MARJAN HESSAMFAR & JOE VERONS ARCHITECTES ASSOCIES													
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	ODETEC													
	Ingénierie environnementale	ODETEC													
	Acousticien	idB Acoustique													
	Paysagiste concepteur	ODETEC													
	BE Cuisiniste	ODETEC													
	VRD	ODETEC													
	OPC	IPCS													
SSI	ODETEC														
47	Architecture	ATELIER DE CHEZY													Le candidat a fourni une lettre trop longue.
	Structure	TEKHNE INGENIERIE													
	Economie de la construction	TEKHNE INGENIERIE													
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	WOR INGENIERIE													
	Ingénierie environnementale	WOR INGENIERIE													
	Acousticien	POINT D'ORGUE													
	Paysagiste concepteur	WILD PAYSAGES													
53	Architecture	ATELA ARCHITECTES													ARMONI ACOUSTIQUE n'a pas fourni de dossier administratif.
	Structure	ECKERSLEY O'CALLAGHAN													
	Economie de la construction	POLYMMO													
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	AXPACAAL Ingénierie S.A.S.U.													
	Ingénierie environnementale	AXPACAAL Ingénierie S.A.S.U.													
	Acousticien	ARMONI ACOUSTIQUE													
	Paysagiste concepteur	ATELIERS ECOUMENE													
	BE Cuisiniste	DEVIT													
	OPC	EGSC													
VRD	ATELIERS ECOUMENE														

Accusé de réception en préfecture
093-21930044-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

CANDIDATURES PEU SATISFAISANTES

IDENTIFICATION DES CANDIDATS			DOSSIER ADMINISTRATIF					APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE					EVALUATION DES REFERENCES			EVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION			APPRÉCIATION GLOBALE
Numéro de dépôt	Prestation(s) exécutée(s)	Raison sociale	1 - DC1	2 - Déclaration sur l'honneur	3 - Le cas échéant, DC4	4 - Si recensement judiciaire, copie du jugement habilitant à poursuivre l'activité	5 - Assurances	APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE		CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES	CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES		Commentaire de l'AMO	Appréciation de l'AMO	Références portant sur des opérations livrées ou en cours de réalisation		Qualité de la note d'intention présentant l'équipe candidate, ses motivations, sa compréhension du contexte et de ses enjeux et la justification du choix des 3 références choisies au regard du projet.		
								6 - Copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes	7 - Indication des titres d'études et professionnels et des certificats de qualification professionnelle	8 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité	9 - Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement des 3 dernières années (AMO)	10 - Description de l'équipement technique (AMO)			Commentaire de l'AMO sur la base des références présentées	Appréciation de l'AMO	Commentaire de l'AMO	Appréciation de l'AMO	
19	Architecture	IDONEIS	X			X		Ordre des architectes n°S03360 / OPQIBI N° 11 04 2295 avec mention RGE	10 architectes	2 763 K€ HT	23	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération malgré quelques écueils. Équipe non détaillée pour IDONEIS (CV de l'ensemble des architectes et ingénieurs de l'agence) et SIM ENGINEERING (pas de CV).	10	la partie cours oasis n'est pas présentée. c'est un bureau d'étude unique avec les BE avec l'architecte très peu visible. Les références montrent une certaine adéquation avec les exigences du règlement de consultation, mais il y a des éléments qui pourraient être davantage alignés avec les spécificités demandées. Une écriture architecturale peu convaincante Une démarche paysagère peu convaincante Le contexte est peu lisible ou laisse à s'interroger sur le lien entre l'équipement et son environnement. Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet la démarche environnementale semble absente Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est argumenté.	20	Les enjeux ne sont pas exprimés Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Malgré le fait que se soit un point important de l'opération, le candidat évoque succinctement l'approche environnementale. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. L'approche des cours oasis est trop succincte. Les intentions de conception sont clairement exprimées et argumentées	5	35
	Structure	IDONEIS	X			X		Ordre des architectes n°S03360 / OPQIBI N° 11 04 2295 avec mention RGE	8 ingénieurs TCE (pas de détail)	2 763 K€ HT	23	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	IDONEIS	X			X		Ordre des architectes n°S03360 / OPQIBI N° 11 04 2295 avec mention RGE	8 ingénieurs TCE (pas de détail)	2 763 K€ HT	23	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	IDONEIS	X	X		X		Ordre des architectes n°S03360 / OPQIBI N° 11 04 2295 avec mention RGE	8 ingénieurs TCE (pas de détail)	2 763 K€ HT	23	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	IDONEIS	X			X		Ordre des architectes n°S03360 / OPQIBI N° 11 04 2295 avec mention RGE	8 ingénieurs TCE (pas de détail)	2 763 K€ HT	23	Adapté à l'opération							
	Acousticien	SIM ENGINEERING	X			X		OPQIBI N° 14 04 2705	2 ingénieurs acousticiens (pas de CV détaillé)	2 821 K€ HT	25	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	VYSAGES	X			X			1 paysagiste concepteur (attestation)	87 K€ HT	1	Adapté à l'opération							
BE Cuisiniste	IDONEIS	X			X		Ordre des architectes n°S03360 / OPQIBI N° 11 04 2295 avec mention RGE	8 ingénieurs TCE (pas de détail)	2 763 K€ HT	23	Adapté à l'opération								
31	Architecture	Agence Laurent Fournet Architectes DPLG	X			X		Ordre des architectes n°S14470	3 architectes	2 703 K€ HT	10	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques semblent en adéquation avec l'importance de l'opération malgré quelques manquements. CV peu détaillé pour le BE structure ABE / Absence de CV détaillé pour P CE TECH. En outre, le bureau d'études paysage ne fournit pas l'attestation de paysagiste concepteur délivré par l'État.	10	Les références montrent une certaine adéquation avec les exigences du règlement de consultation, mais il y a des éléments qui pourraient être davantage alignés avec les spécificités demandées. Une écriture architecturale soignée et élégante Une démarche paysagère peu convaincante Le contexte est peu lisible ou laisse à s'interroger sur le lien entre l'équipement et son environnement. Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. la démarche environnementale semble absente Certains membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur un projet. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	20	Les enjeux de l'opération sont compris mais pas assez développés. Le contexte de l'opération est explicitement décrit Malgré le fait que se soit un point important de l'opération, le candidat évoque succinctement l'approche environnementale. L'approche des cours oasis est trop succincte.	5	35
	Structure	ABE	X			X			2 ingénieurs structure (CV peu détaillé pour 1)	1 118 K€ HT	8	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	P CE TECH	X			X			1 économiste de la construction (pas de CV détaillé)	2 910 K€ HT	22	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	P CE TECH	X	X		X			1 ingénieur TCE, 1 ingénieur CVC-PB, 1 projeteur (pas de CV détaillés)	2 910 K€ HT	22	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	ENVIR'EAU	X			X			2 ingénieurs environnement et génie climatique	271 K€ HT	2	Adapté à l'opération							
	Acousticien	P CE TECH	X			X			1 ingénieur acousticien	2 910 K€ HT	22	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	CEEV (Création Entretien d'Espaces Verts)	X			X			1 paysagiste concepteur (sans attestation), 2 paysagistes	129 K€ HT	6	Adapté à l'opération							
BE Cuisiniste	P CE TECH	X			X			1 ingénieur cuisiniste (pas de CV détaillé)	2 910 K€ HT	22	Adapté à l'opération								

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

02

CANDIDATURES SATISFAISANTES

IDENTIFICATION DES CANDIDATS		DOSSIER ADMINISTRATIF					APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE				EVALUATION DES REFERENCES		EVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION		APPRÉCIATION GLOBALE			
Numéro de dépôt	Prestation(s) exécutée(s)	Raison sociale	1 - DC1	2 - Déclaration sur l'honneur	3 - Le cas échéant, DC4	4 - Si recensement judiciaire, copie du jugement habilitant à poursuivre l'activité	5 - Assurances	APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE		CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES	CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES		Commentaire de l'AMO	Appréciation de l'AMO		Références portant sur des opérations livrées ou en cours de réalisation	Qualité de la note d'intention présentant l'équipe candidate, ses motivations, sa compréhension du contexte et de ses enjeux et la justification du choix des 3 références choisies au regard du projet.	
								6 - Copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes	7 - Indication des titres d'études et professionnels et des certificats de qualification professionnelle		8 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité	9 - Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement des 3 dernières années (AMO)						10 - Description de l'équipement technique (AMO)
8	Architecture	Sam Architecture						n°S11410	3 architectes	1 033 K€HT	10	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération. Cependant, on note l'absence des diplômes pour AREA.	20	deux des références présentées ne sont pas réalisées Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale soignée et élégante Une écriture paysagère de qualité. Le contexte est peu lisible ou laisse à s'interroger sur le lien entre l'équipement et son environnement. Le cout au m2 semble particulièrement élevé les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. 1 des projets a une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les images données ne permettent pas d'analyser correctement les références. Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	10	50	
	Structure	I+A Laboratoire des Structures						OPQIBI N° 16 12 3351	2 ingénieurs structure, 1 technicien structure	835 K€HT	11	Adapté à l'opération						
	Economie de la construction	Eccallard Economiste						OPQIBI N° 14 06 2739	3 économistes de la construction	830 K€HT	6	Adapté à l'opération						
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	AREA Etudes Nantes						OPQIBI N° 21 12 4467	1 ingénieur CFO-CFA-SSI, 1 technicien fluides, 1 technicien thermicien, 1 ingénieur CVC, 1 coordinateur SSI	1 475 K€HT	15	Adapté à l'opération						
	Ingénierie environnementale	AREA Etudes Nantes						OPQIBI N° 21 12 4467	2 ingénieurs environnement et énergie	1 475 K€HT	15	Adapté à l'opération						
	Acousticien	Amplitude Conseil						OPQIBI N° 18 08 3695	2 ingénieurs acousticiens, 1 technicien acousticien	234 728 €HT	4	Adapté à l'opération						
	Paysagiste concepteur	Praxys							3 paysagistes concepteurs	1 023 K€HT	11	Adapté à l'opération						
BE Cuisiniste	BEGC						OPQIBI N° 06 04 1812	3 ingénieurs cuisinistes	1 898 K€HT	21	Adapté à l'opération							
	VRD	Fred Bonnet						Attestation de compétences	2 ingénieurs VRD, 1 technicien VRD	647 K€HT	11	Adapté à l'opération						
18	Architecture	MARC NICOLAS ARCHITECTURES						Ordre des architectes n°S10797	3 architectes	485 K€ HT	5	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération malgré quelques écueils. Équipe non détaillée pour Artemise (CV de l'ensemble de l'agence) et pour PROCESS (absence de diplômes également)	20	Le prix de la troisième référence est très bas, car l'opération est combiné avec du logement. la cour oasis est très peu visible. Les références montrent une certaine adéquation avec les exigences du règlement de consultation, mais il y a des éléments qui pourraient être davantage alignés avec les spécificités demandées. Une écriture architecturale soignée et élégante Une démarche paysagère peu convainquante l'intégration dans son contexte est adapté mais pas pour toutes les références Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces éloignées de l'opération. 1 des projets a une démarche environnementale supérieure à la réglementation Certains membres de l'équipe ont déjà collaboré ensemble sur un projet. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	10	50	
	Architecte associé	A26						Ordre des architectes n°S15736	4 architectes	27 346 K€ HT	199	Adapté à l'opération						
	Structure	CABINET MTC						OPQIBI n°79 06 0215	1 ingénieur structure	2 692 K€ HT	14	Adapté à l'opération						
	Economie de la construction	CABINET MTC						OPQIBI n°79 06 0215	1 économiste de la construction	2 692 K€ HT	14	Adapté à l'opération						
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	CABINET MTC						OPQIBI n°79 06 0215	2 ingénieurs électricité, 1 ingénieur TCE	2 692 K€ HT	14	Adapté à l'opération						
	Ingénierie environnementale	CABINET MTC						OPQIBI n°79 06 0215	1 ingénieur génie climatique	2 692 K€ HT	14	Adapté à l'opération						
	Acousticien	ACOUSTIBEL						GIAC CINOV	1 ingénieur acousticien	1 435 K€ HT	9	Adapté à l'opération						
	Paysagiste concepteur	Artemise							2 paysagistes concepteurs (attestation)	791 K€ HT	8	Adapté à l'opération						
BE Cuisiniste	PROCESS Cuisines Blanchisseries - SARL Yannick THEBAULT							2 ingénieurs cuisinistes	653 K€ HT	4	Adapté à l'opération							
	OPC	CABINET MTC						OPQIBI n°79 06 0215		2 692 K€ HT	14	Adapté à l'opération						
45	Architecture	CINQ-CINQ ARCHITECTURE						Ordre des architectes n°S02109	5 architectes	5 493 K€ HT	53	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération. CINQ-CINQ ENVIRONNEMENT ne fournit pas l'attestation de paysagiste concepteur délivrée par l'Etat.	10	Trois écritures diversifiées , avec des cout m2 très performants. Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale soignée et élégante Une écriture paysagère de qualité. l'intégration dans son contexte est adapté mais pas pour toutes les références Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. Au moins 2 des projets ont une démarche environnementale supérieure à la réglementation Le choix des références est argumenté.	40	5	55
	Structure	EVEN STRUCTURES						OPQIBI N° 77 11 0023	3 ingénieurs structure	4 751 K€ HT	53	Adapté à l'opération						
	Economie de la construction	CINQ-CINQ ARCHITECTURE						Ordre des architectes n°S02109	2 économistes de la construction	5 493 K€ HT	53	Adapté à l'opération						
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	CINQ-CINQ INGENIERIE						OPQIBI N°24 02 5587	1 ingénieur fluides	1 005 K€ HT	10	Adapté à l'opération						
	Ingénierie environnementale	CINQ-CINQ ENVIRONNEMENT							2 ingénieurs environnement	2 221 K€ HT	5	Adapté à l'opération						
	Acousticien	LESLIE ACOUSTIQUE						OPQIBI N° 20 02 3937	2 ingénieurs acousticiens	882 K€ HT	10	Adapté à l'opération						
	Paysagiste concepteur	CINQ-CINQ ENVIRONNEMENT							1 paysagiste concepteur (sans attestation)	2 221 K€ HT	5	Adapté à l'opération						
	BE Cuisiniste	BBN CONSEILS						Équivalence OPQIBI	2 ingénieurs cuisinistes, 1 technicien cuisiniste	160 K€ HT	3	Adapté à l'opération						
	VRD	CINQ-CINQ ENVIRONNEMENT							1 ingénieur VRD	2 221 K€ HT	5	Adapté à l'opération						
	OPC	CINQ-CINQ INGENIERIE						OPQIBI N°24 02 5587	1 pilote OPC	1 005 K€ HT	10	Adapté à l'opération						
	SSI	CINQ-CINQ ARCHITECTURE						Ordre des architectes n°S02109	1 coordinateur SSI	5 493 K€ HT	53	Adapté à l'opération						

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

CANDIDATURES SATISFAISANTES

IDENTIFICATION DES CANDIDATS			DOSSIER ADMINISTRATIF					APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE					EVALUATION DES REFERENCES			EVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION			APPRÉCIATION GLOBALE
Numéro de dépôt	Prestation(s) exécutée(s)	Raison sociale	1 - DC1	2 - Déclaration sur l'honneur	3 - Le cas échéant, DC4	4 - Si recensement judiciaire, copie du jugement habitant à poursuivre l'activité	5 - Assurances	APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE		CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES	CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES		Commentaire de l'AMO	Appréciation de l'AMO	Références portant sur des opérations livrées ou en cours de réalisation		Qualité de la note d'intention présentant l'équipe candidate, ses motivations, sa compréhension du contexte et de ses enjeux et la justification du choix des 3 références choisies au regard du projet.		
								6 - Copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes	7 - Indication des titres d'études et professionnels et des certificats de qualification professionnelle	8 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité	9 - Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement des 3 dernières années (AMO)	10 - Description de l'équipement technique (AMO)			Commentaire de l'AMO sur la base des références présentées	Appréciation de l'AMO	Commentaire de l'AMO	Appréciation de l'AMO	
25	Architecture	Bruno Mader architecte	x				x	Ordre des architectes n°031301	3 architectes	410 K€ HT	10	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération malgré l'absence d'un professionnel dédié pour le BE cuisiniste. Bruno Mader architecte ne dispose pas d'un spécialiste cuisiniste dans son équipe.	10	Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC. Une écriture architecturale soignée et élégante Une écriture paysagère de qualité. L'intégration dans l'environnement immédiat est pertinente et soignée pour les 3 réf. Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. Au moins 2 des projets ont une démarche environnementale supérieure à la réglementation Certains membres de l'équipe ont déjà collaboré ensemble sur un projet. Le choix des références est argumenté.	40	Les enjeux de l'opération sont compris mais pas assez développés. Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Malgré le fait que se soit un point important de l'opération, le candidat évoque succinctement l'approche environnementale. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. L'approche des cours oasis est trop succincte. Les intentions de conception sont clairement exprimées et argumentées	5	55
	Structure	BCIS	x				x		2 ingénieurs structure	288 K€ HT	6	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	BMF	x				x	OPQIBI N°15 02 2863 / OPQTECC	1 économiste de la construction	6 841 K€ HT	41	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	THERMI FLUIDES	x				x	OPQIBI N° 97 10 1287 avec mention RGE	1 ingénieur fluides, 1 ingénieur TCE, 2 ingénieurs électricité	1 239 K€ HT	15	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	THERMI FLUIDES	x				x	OPQIBI N° 97 10 1287 avec mention RGE	1 ingénieur TCE	1 239 K€ HT	15	Adapté à l'opération							
	Acousticien	THERMIBEL	x				x	OPQIBI N° 15 10 3092 avec mention RGE	2 ingénieurs acousticiens	1289 K€ HT	18	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	Purple Studio	x				x		1 paysagiste concepteur (attestation), 1 paysagiste urbaniste	30 K€ HT	2	Adapté à l'opération							
BE Cuisiniste	Bruno Mader architecte	x				x	Ordre des architectes n°031301	Absence de spécialiste cuisiniste	410 K€ HT	10	Adapté à l'opération								
Architecture	BARRAULT PRESSACCO	x				x	Ordre des architectes n°S13412	2 architectes	1 260 K€ HT	15	Adapté à l'opération	Les références montrent une certaine adéquation avec les exigences du règlement de consultation, mais il y a des éléments qui pourraient être davantage alignés avec les spécificités demandées. Une écriture architecturale soignée et élégante Une démarche paysagère peu convainquante L'intégration dans son contexte est adapté mais pas pour toutes les références Le cout au m2 semble particulièrement élevé les projets présentés offrent des surfaces éloignées de l'opération. 1 des projets a une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	20	20	Les enjeux sont compris et clairement exprimés le contexte de l'opération est explicitement décrit Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Un contexte urbain bien appréhendé Le candidat décrit de manière pertinente les cours. Les intentions de conceptions sont clairement exprimées et argumentées	20	60		
	Structure	ATELIER MASSE	x				x	OPQIBI N° 17 02 3380	2 ingénieurs structure	495 K€ HT	7							Adapté à l'opération	
5	Economie de la construction	VPEAS	x				x		2 économistes de la construction	4 537 K€ HT	28	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération. Cependant, on note l'absence de CV pour le BE cuisiniste	20	Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale soignée et élégante Une écriture paysagère de qualité. Le contexte est peu lisible ou laisse à s'interroger sur le lien entre l'équipement et son environnement. Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. Au moins 2 des projets ont une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	40	Les enjeux de l'opération sont compris mais pas assez développés. Le contexte de l'opération est explicitement décrit Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Un contexte urbain bien appréhendé L'approche des cours oasis est trop succincte.	10	60
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	ESPACE TEMPS	x				x	OPQIBI N° 95 10 1150 avec mention RGE	1 ingénieur électricité, 1 ingénieur génie thermique	1 869 K€ HT	23	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	ESPACE TEMPS	x				x	OPQIBI N° 95 10 1150 avec mention RGE	1 ingénieur génie climatique	1 869 K€ HT	23	Adapté à l'opération							
	Acousticien	RESONNANCE ACOUSTIQUE	x				x		1 ingénieur acousticien	192 K€ HT	1	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	ATELIER JEAN CHEVALIER	x				x		1 paysagiste concepteur (attestation)	125 K€ HT	4	Adapté à l'opération							
	BE Cuisiniste	ATEC INGENIERIE	x				x		Pas de CV	225 K€ HT	2	Adapté à l'opération							
13	Architecture	CROIXMARIEBOURDON ARCHITECTES ASSOCIES (92)	x				x	Ordre des architectes n°S05605	2 architectes, 1 architecte-urbaniste	1 266 K€ HT	14	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques semblent en adéquation avec l'importance de l'opération, mais plusieurs manquements dans le dossier. CV peu développés et pas de diplômes pour BGECO / Effectif dédié à l'opération limité pour C-TEK / Equipe non détaillée pour Atelier Lignes / Pas de CV pour ACP-ADS	10	Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale soignée et élégante Une écriture paysagère de qualité. Le contexte est peu lisible ou laisse à s'interroger sur le lien entre l'équipement et son environnement. Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. Au moins 2 des projets ont une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	40	Les enjeux de l'opération sont compris mais pas assez développés. Le contexte de l'opération est explicitement décrit Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Un contexte urbain bien appréhendé L'approche des cours oasis est trop succincte.	10	60
	Structure	Ligne be (37)	x				x		1 ingénieur structure, 2 techniciens projeteurs	396 K€ HT	5	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	BGECO	x				x		2 économistes de la construction	201 K€ HT	2	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	C-TEK	x				x	OPQIBI N° 13 06 2577 avec mention RGE	1 ingénieur électricité	467 K€ HT	4	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	C-TEK	x				x	OPQIBI N° 13 06 2577 avec mention RGE	1 ingénieur thermicien et HQE	467 K€ HT	4	Adapté à l'opération							
	Acousticien	ALHYANGE	x				x	OPQIBI N° 106 06 1823	2 ingénieurs acousticiens, 1 technicien acousticien	2 079 K€ HT	22	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	Atelier Lignes	x				x		3 paysagistes concepteurs	355 K€ HT	5	Adapté à l'opération							
BE Cuisiniste	ACP-ADS	x				x		1 ingénieur cuisiniste	77 283 € HT	2	Adapté à l'opération								

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

02

CANDIDATURES SATISFAISANTES

IDENTIFICATION DES CANDIDATS		DOSSIER ADMINISTRATIF					APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE				EVALUATION DES REFERENCES		EVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION		APPRÉCIATION GLOBALE				
Numéro de dépôt	Prestation(s) exécutée(s)	Raison sociale	1 - DC1	2 - Déclaration sur l'honneur	3 - Le cas échéant, DC4	4 - Si redressement judiciaire, copie du jugement habilitant à poursuivre l'activité	5 - Assurances	APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE		CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES	CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES		Commentaire de l'AMO	Appréciation de l'AMO		Références portant sur des opérations livrées ou en cours de réalisation		Qualité de la note d'intention présentant l'équipe candidate, ses motivations, sa compréhension du contexte et de ses enjeux et la justification du choix des 3 références choisies au regard du projet.	
								6 - Copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes	7 - Indication des titres d'études et professionnels et des certificats de qualification professionnelle		8 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité	9 - Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement des 3 dernières années (AMO)				10 - Description de l'équipement technique (AMO)	Commentaire de l'AMO sur la base des références présentées		Appréciation de l'AMO
35	Architecture	NZI Architectes	x					Ordre des architectes n°S15378	3 architectes	1508 K€ HT	15	Adapté à l'opération	L'équipe ne justifie pas de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération malgré quelques écarts. Le nombre de professionnels (2) dédiés pour MAYA semblent légèrement insuffisant en comparaison avec le nombre dédié (5) par le BE VRD ORLING. Équipe dédiée non détaillée pour BET VRD ORLING (CV de l'ensemble des ingénieurs et techniciens du bureau d'études). L'attestation de paysagiste concepteur n'est pas fournie.	10	Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale soignée et élégante Une écriture paysagère de qualité. L'intégration dans son contexte est adapté mais pas pour toutes les références Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. Au moins 2 des projets ont une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est argumenté.	40	Les enjeux sont compris et clairement exprimés Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Un contexte urbain bien appréhendé Le candidat décrit de manière pertinente les cours.	10	60
	Structure	MAKE INGENIERIE	x				OPQIBI N°17 04 3438	2 ingénieurs structure	739 K€ HT	11	Adapté à l'opération								
	Economie de la construction	TEOH	x				OPQIBI N°22 02 4624	2 économistes de la construction	150 K€ HT	3	Adapté à l'opération								
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	MAYA CONSTRUCTION DURABLE	x					1 ingénieur thermicien	912 K€ HT	14	Adapté à l'opération								
	Ingénierie environnementale	MAYA CONSTRUCTION DURABLE	x					1 ingénieur environnement	912 K€ HT	14	Adapté à l'opération								
	Acousticien	AGIRACOUSTIQUE	x					3 ingénieurs acousticiens	630 K€ HT	11	Adapté à l'opération								
	Paysagiste concepteur	NZI Architectes	x				Ordre des architectes n°S15378	1 paysagiste concepteur (sans attestation)	1508 K€ HT	15	Adapté à l'opération								
	BE Cuisiniste	MAYA CONSTRUCTION DURABLE	x					1 ingénieur thermicien	912 K€ HT	14	Adapté à l'opération								
VRD	BET VRD ORLING	x				OPQIBI n°20 02 3934	5 professionnels (ingénieurs et techniciens) CV non détaillés	930 K€ HT	10	Adapté à l'opération									
48	Architecture	M'CUB ARCHITECTES	x				Ordre des architectes n°S16083	5 architectes	593 K€ HT	9	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération. Néanmoins, l'attestation de paysagiste concepteur de l'État n'est pas fournie par TOPAGER.	10	Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale soignée et élégante Une écriture paysagère de qualité. L'intégration dans l'environnement immédiat est pertinente et soignée pour les3 réf. Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. Au moins 2 des projets ont une démarche environnementale supérieure à la réglementation Certains membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur un projet. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	40	Les enjeux sont compris et clairement exprimés Le contexte de l'opération est explicitement décrit Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. Le candidat décrit de manière pertinente les cours.	10	60	
	Structure	NEY & PARTNERS - WOW	x					4 ingénieurs structure	1 167 K€ HT	16	Adapté à l'opération								
	Economie de la construction	SARL CALLIET	x				OPQTECC	2 économistes de la construction	389 K€ HT	5	Adapté à l'opération								
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	AIREO ENERGIES	x					1 ingénieur fluides	330 K€ HT	8	Adapté à l'opération								
	Ingénierie environnementale	AIREO ENERGIES	x					1 ingénieur environnement / HQE	330 K€ HT	8	Adapté à l'opération								
	Acousticien	GENIE ACOUSTIQUE	x				OPQIBI N° 22 04 4666	3 ingénieurs acousticiens	762 K€ HT	9	Adapté à l'opération								
	Paysagiste concepteur	TOPAGER	x					1 paysagiste concepteur (sans attestation)	1 866 K€ HT	21	Adapté à l'opération								
	BE Cuisiniste	M'CUB ARCHITECTES	x				Ordre des architectes n°S16083	1 ingénieur cuisiniste	593 K€ HT	9	Adapté à l'opération								
52	Architecture	NUNC ARCHITECTES	x				Ordre des architectes n°S12203	5 architectes	3 343 K€ HT	30	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération. Néanmoins, l'attestation de paysagiste concepteur de l'État n'est pas fournie par NUNC ARCHITECTES.	20	Trois écritures de qualité, dommage que les images de synthèse prédominent (même pour des projets livrés) pas de cours oasis présente dans les références. Les références montrent une certaine adéquation avec les exigences du règlement de consultation, mais il y a des éléments qui pourraient être davantage alignés avec les spécificités demandées. Une écriture architecturale soignée et élégante Une démarche paysagère peu convainquante L'intégration dans son contexte est adapté mais pas pour toutes les références Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. Au moins 2 des projets ont une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les images données ne permettent pas d'analyser correctement les références. Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est argumenté.	20	Les enjeux sont compris et clairement exprimés Le contexte de l'opération est explicitement décrit Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Un contexte urbain bien appréhendé Le candidat décrit de manière pertinente les cours. Les intentions de conception sont clairement exprimées et argumentées	20	60	
	Structure	ARBORESCENCE	x					3 ingénieurs structure	1 206 K€ HT	14	Adapté à l'opération								
	Economie de la construction	GEC Rhône-Alpes	x					2 économistes de la construction	420 K€ HT	4	Adapté à l'opération								
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	SOLARES BAUEN	x				OPQIBI n° 12 06 2444 avec mention RGE	1 ingénieur CVC, 1 ingénieur thermicien, 1 ingénieur fluides TCE, 1 technicien dessinateur projeteur	4 880 K€ HT	71	Adapté à l'opération								
	Ingénierie environnementale	SOLARES BAUEN	x				OPQIBI n° 12 06 2444 avec mention RGE	1 ingénieur environnement / HQE	4 880 K€ HT	71	Adapté à l'opération								
	Acousticien	LINK ACOUSTIQUE	x				OPQIBI N° 20 06 4010	2 ingénieurs acousticiens	291 K€ HT	5	Adapté à l'opération								
	Paysagiste concepteur	NUNC ARCHITECTES	x				Ordre des architectes n°S12203	1 paysagiste concepteur (sans attestation)	3 343 K€ HT	30	Adapté à l'opération								
	BE Cuisiniste	E3F Ingénierie	x					3 ingénieurs cuisinistes	829 K€ HT	8	Adapté à l'opération								
OPC	NUNC ARCHITECTES	x				Ordre des architectes n°S12203	1 pilote OPC	3 343 K€ HT	30	Adapté à l'opération									

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

CANDIDATURES SATISFAISANTES

IDENTIFICATION DES CANDIDATS			DOSSIER ADMINISTRATIF					APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE					EVALUATION DES REFERENCES			EVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION			APPRÉCIATION GLOBALE
Numéro de dépôt	Prestation(s) exécutée(s)	Raison sociale	1 - DC1	2 - Déclaration sur l'honneur	3 - Le cas échéant, DC4	4 - Si redressement judiciaire, copie du jugement habilitant à poursuivre l'activité	5 - Assurances	APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE		CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES	CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES		Commentaire de l'AMO	Appréciation de l'AMO	Références portant sur des opérations livrées ou en cours de réalisation		Qualité de la note d'intention présentant l'équipe candidate, ses motivations, sa compréhension du contexte et de ses enjeux et la justification du choix des 3 références choisies au regard du projet.		
								6 - Copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes	7 - Indication des titres d'études et professionnels et des certificats de qualification professionnelle	8 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité	9 - Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement des 3 dernières années (AMO)	10 - Description de l'équipement technique (AMO)			Commentaire de l'AMO sur la base des références présentées	Appréciation de l'AMO	Commentaire de l'AMO	Appréciation de l'AMO	
4	Architecture	GUIRAUD-MANENC SARL d'architecture	x			x		Ordre des architectes n°S13897 / Certificats de capacité et prix	4 architectes	1 420 K€ HT	11	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération.	40	le paysagiste à une belle référence, et une bonne explication de cette référence. la ref du Md'oe n'est pas réalisée. Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale peu convaincante Une écriture paysagère de qualité. Le contexte est peu lisible ou laisse à s'interroger sur le lien entre l'équipement et son environnement. Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. la démarche environnementale semble absente Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est argumenté.	20	Les enjeux de l'opération sont compris mais pas assez développés. Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Malgré le fait que se soit un point important de l'opération, le candidat évoque succinctement l'approche environnementale. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. Le candidat décrit de manière pertinente les cours. Les intentions de conceptions sont clairement exprimées et argumentées	5	65
	Structure	GRUET INGENIERIE	x			x		Équivalences OPQIBI 1811-1202-1204-1206-1320-1224-1332-1333-1419-1421-0321-0322	1 ingénieur structure	5 001 K€ HT	26	Adapté à l'opération							
	Économie de la construction	DELPORTE AUMOND LAIGNEAU	x			x			1 économiste de la construction	3 865 K€ HT	30	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	GRUET INGENIERIE	x			x		Équivalences OPQIBI 1811-1202-1204-1206-1320-1224-1332-1333-1419-1421-0321-0322	1 ingénieur TCE, 2 ingénieurs fluides, 2 projeteurs fluides, 1 ingénieur électricité, 1 technicien électricité	5 001 K€ HT	26	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	NOBATEK INEF4	x			x			2 ingénieurs construction durable	5471 K€ HT	67	Adapté à l'opération							
	Acousticien	SAS ORFEA Acoustique	x			x		OPQIBI N° 06 02 1796	3 ingénieurs acousticiens	3776 K€ HT	59	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	ATELIER NOUS	x			x			1 paysagiste concepteur (attestation), 1 architecte paysagiste	481126 € HT	13	Adapté à l'opération							
	BE Cuisiniste	CONCEPTION CUISINE	x			x			1 dessinateur projeteur, 1 architecte	713333 € HT	7	Adapté à l'opération							
	VRD	GRUET INGENIERIE	x			x		Équivalences OPQIBI 1811-1202-1204-1206-1320-1224-1332-1333-1419-1421-0321-0322	1 ingénieur VRD	5 001 K€ HT	26	Adapté à l'opération							
SSI	GRUET INGENIERIE	x			x		Équivalences OPQIBI 1811-1202-1204-1206-1320-1224-1332-1333-1419-1421-0321-0322		5 001 K€ HT	26	Adapté à l'opération								
OPC	CRX CENTRE	x			x			1 pilote OPC	600 K€ HT	5	Adapté à l'opération								
7	Architecture	Groupement D'Architectes (GD'A)	x			x		Ordre des architectes n°S15295	5 architectes	1 352 K€	11	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération.	40	Les enjeux ne sont pas exprimés Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Malgré le fait que se soit un point important de l'opération, le candidat évoque succinctement l'approche environnementale. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. L'approche des cours est succincte. Les intentions de conception sont clairement exprimées et argumentées	20	5	65	
	Structure	Kube Structure	x			x		OPQIBI N° 17 12 3573	3 ingénieurs structure	1 800 K€	15	Adapté à l'opération							
	Économie de la construction	Sogeti Ingénierie Bâtiment	x			x		OPQIBI N° 79 02 0175	2 économistes de la construction	6 415 K€	64	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	Sogeti Ingénierie Bâtiment	x			x		OPQIBI N° 79 02 0175	1 ingénieur fluides, 2 technicien fluides, 1 ingénieur électricité, 1 technicien électricité, 1 ingénieur thermicien, 1 technicien thermicien	6 415 K€	64	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	Sogeti Ingénierie Bâtiment	x			x		OPQIBI N° 79 02 0175	1 ingénieure environnement	6 415 K€	64	Adapté à l'opération							
	Acousticien	Abc Decibel	x			x		OPQIBI N° 05 02 1690	2 ingénieurs acousticiens	380 K€	3	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	Atelier Paysager	x			x			2 paysagistes concepteurs	322 K€	4	Adapté à l'opération							
	BE Cuisiniste	Spi Ingénierie	x			x			1 ingénieur cuisiniste, 1 projeteur dessinateur	174 K€	3	Adapté à l'opération							

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025



CANDIDATURES SATISFAISANTES

IDENTIFICATION DES CANDIDATS		DOSSIER ADMINISTRATIF					APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE				EVALUATION DES REFERENCES		EVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION		APPRÉCIATION GLOBALE				
Numéro de dépôt	Prestation(s) exécutée(s)	Raison sociale	1 - DC1	2 - Déclaration sur l'honneur	3 - Le cas échéant, DC4	4 - Si redressement judiciaire, copie du jugement habilitant à poursuivre l'activité	5 - Assurances	APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE		CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES	CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES		Commentaire de l'AMO	Appréciation de l'AMO		Références portant sur des opérations livrées ou en cours de réalisation		Qualité de la note d'intention présentant l'équipe candidate, ses motivations, sa compréhension du contexte et de ses enjeux et la justification du choix des 3 références choisies au regard du projet.	
								6 - Copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes	7 - Indication des titres d'études et professionnels et des certificats de qualification professionnelle	8 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité	9 - Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement des 3 dernières années (AMO)	10 - Description de l'équipement technique (AMO)				Commentaire de l'AMO sur la base des références présentées	Appréciation de l'AMO		Commentaire de l'AMO
9	Architecture	La Soda	x			x		Ordre des architectes n°S16616	2 architectes	740 K€HT	12	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération.	40	Les références montrent une certaine adéquation avec les exigences du règlement de consultation, mais il y a des éléments qui pourraient être davantage alignés avec les spécificités demandées. Une écriture architecturale soignée et élégante Une démarche paysagère peu convainquante Le contexte est peu lisible ou laisse à s'interroger sur le lien entre l'équipement et son environnement. Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. 1 des projets a une démarche environnementale supérieure à la réglementation Certains membres de l'équipe ont déjà collaboré ensemble sur un projet. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	20	Les enjeux ne sont pas exprimés Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. L'approche des cours est succincte. Les intentions de conception sont clairement exprimées et argumentées	5	65
	Structure	C&E INGENIERIE	x			x		OPQIBI N° 00 12 1448	1 architecte-ingénieur, 1 dessinateur projeteur	2 247 K€ HT	20	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	ECHOS	x			x		OPQIBI N° 16 04 3197 avec mention RGE	2 économistes de la construction	1121 K€ HT	15	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	ECHOS	x			x		OPQIBI N° 16 04 3197 avec mention RGE	1 ingénieur électricité, 1 ingénieur thermique, 1 technicien projeteur, projeteur CVC,	1121 K€ HT	15	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	ECHOS	x			x		OPQIBI N° 16 04 3197 avec mention RGE	1 ingénieur environnement, 1 ingénieur génie climatique et énergétique	1121 K€ HT	15	Adapté à l'opération							
	Acousticien	AAB-J.Stryjenski & H.Monti SARL	x			x			3 ingénieurs acousticiens	943 K€ HT	9	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	TERRITOIRES	x			x			2 paysagistes concepteurs (attestation)	341 K€ HT	6	Adapté à l'opération							
	BE Cuisiniste	ECOHAL	x			x		CQP: Concepteur en Ingénierie de Restauration	1 ingénieur cuisiniste	191 K€ HT	3	Adapté à l'opération							
VRD	ECHOS	x			x		OPQIBI N° 16 04 3197 avec mention RGE	1 projeteur / coordinateur BIM	1121 K€ HT	15	Adapté à l'opération								
14	Architecture	Studio Hybride Architectes	x			x		Ordre des architectes n°S12455	4 architectes	1 141 K€ HT	12	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques semblent en adéquation avec l'importance de l'opération, mais quelques manquements dans le dossier. Ainsi, on note l'absence de diplômes pour BETOM.	20	Les références montrent une certaine adéquation avec les exigences du règlement de consultation, mais il y a des éléments qui pourraient être davantage alignés avec les spécificités demandées. Une écriture architecturale soignée et élégante Une démarche paysagère peu convainquante l'intégration dans son contexte est adapté mais pas pour toutes les références Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. 1 des projets a une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	40	Les enjeux de l'opération sont compris mais pas assez développés. Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. L'approche des cours oasis est trop succincte.	5	65
	Structure	BETOM Ingénierie	x			x			1 ingénieure structure	10 126K€ HT	75	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	GICA	x			x			1 économiste de la construction	362K€ HT	3	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	BETOM Ingénierie	x			x		OPQIBI N° 78 04 0089	1 technicien électricité / coordinateur SSI, 1 ingénieur CVC, 1 ingénieur en hydraulique urbaine/VRD, 1 chef de projet TCE / pilote OPC	10 126K€ HT	75	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	CAP TERRE	x			x		OPQIBI N° 23 04 5064 avec mention RGE	2 ingénieurs environnement et énergie, 1 technicien énergie	1 579K€ HT	19	Adapté à l'opération							
	Acousticien	AKOUSTIK INGENIERIE & CONSEILS	x			x			2 ingénieurs acousticiens	307K€ HT	5	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	Purple Studio	x			x			2 paysagistes concepteurs (attestation)	30K€ HT	2	Adapté à l'opération							
	BE Cuisiniste	Influence Restauration	x			x			1 ingénieur cuisiniste	392K€ HT	2	Adapté à l'opération							
	VRD	BETOM Ingénierie	x			x		OPQIBI N° 78 04 0089	1 ingénieur en hydraulique urbaine/VRD	10 126K€ HT	75	Adapté à l'opération							
	SSI	BETOM Ingénierie	x			x		OPQIBI N° 78 04 0089	1 technicien électricité / coordinateur SSI	10 126K€ HT	75	Adapté à l'opération							
OPC	BETOM Ingénierie	x			x		OPQIBI N° 78 04 0089	1 chef de projet TCE / pilote OPC	10 126K€ HT	75	Adapté à l'opération								
30	Architecture	FRANCIS LANDRON SARL D'ARCHITECTURE	x			x		Ordre des architectes n°047673	5 architectes	311 K€ HT	5	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération.	40	Les références montrent une certaine adéquation avec les exigences du règlement de consultation, mais il y a des éléments qui pourraient être davantage alignés avec les spécificités demandées. Une écriture architecturale soignée et élégante Une démarche paysagère peu convainquante l'intégration dans son contexte est adapté mais pas pour toutes les références Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. 1 des projets a une démarche environnementale supérieure à la réglementation Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	20	Les enjeux de l'opération sont compris mais pas assez développés. Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Malgré le fait que se soit un point important de l'opération, le candidat évoque succinctement l'approche environnementale. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. L'approche des cours oasis est trop succincte.	5	65
	Structure	MECOBAT	x			x		OPQIBI N°17 06 3491	1 ingénieur structure	878 K€ HT	11	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	MECOBAT	x			x		OPQIBI N°17 06 3491	1 économiste de la construction	878 K€ HT	11	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	MECOBAT INGENIERIE	x			x		OPQIBI N°17 06 3491 avec mention RGE	1 ingénieur CVC / thermique, 1 ingénieur CVC, 1 ingénieur électricité / coordinateur SSI	878 K€ HT	11	Adapté à l'opération							
	Ingénierie	MECOBAT	x			x		OPQIBI N°17 06 3491	1 ingénieur environnement	878 K€ HT	11	Adapté à l'opération							
	Acousticien	GENERAL	x			x		OPQIBI N°08 08 2007	1 ingénieur acousticien	565 K€ HT	7	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	AGENCE SYMBIOSIS	x			x			2 paysagistes concepteurs (attestation)	432 k € HT	3	Adapté à l'opération							
	BE Cuisiniste	SEITH	x			x			2 ingénieurs cuisinistes	1 671 K€ HT	10	Adapté à l'opération							

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

CANDIDATURES SATISFAISANTES

IDENTIFICATION DES CANDIDATS			DOSSIER ADMINISTRATIF					APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE					EVALUATION DES REFERENCES			EVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION			APPRÉCIATION GLOBALE
Numéro de dépôt	Prestation(s) exécutée(s)	Raison sociale	1 - DC1	2 - Déclaration sur l'honneur	3 - Le cas échéant, DC4	4 - Si redressement judiciaire, copie du jugement habilitant à poursuivre l'activité	5 - Assurances	APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE		CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES	CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES		Commentaire de l'AMO	Appréciation de l'AMO	Références portant sur des opérations livrées ou en cours de réalisation		Qualité de la note d'intention présentant l'équipe candidate, ses motivations, sa compréhension du contexte et de ses enjeux et la justification du choix des 3 références choisies au regard du projet.		
								6 - Copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes	7 - Indication des titres d'études et professionnels et des certificats de qualification professionnelle	8 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité	9 - Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement des 3 dernières années (AMO)	10 - Description de l'équipement technique (AMO)			Commentaire de l'AMO sur la base des références présentées	Appréciation de l'AMO	Commentaire de l'AMO	Appréciation de l'AMO	
6	Architecture	DOMINIQUE COULON & ASSOCIES	X			X		Ordre des architectes n°S03843	4 architectes	2 513 K€ HT	25	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération.	40	Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale soignée et élégante Une démarche paysagère peu convainquante Le contexte est peu lisible ou laisse à s'interroger sur le lien entre l'équipement et son environnement. Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. la démarche environnementale semble absente Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est argumenté.	20	Les enjeux sont compris et clairement exprimés Le contexte de l'opération est explicitement décrit Malgré le fait que se soit un point important de l'opération, le candidat évoque succinctement l'approche environnementale. Un contexte urbain bien appréhendé L'approche des cours est succincte. Les intentions de conception sont clairement exprimées et argumentées	10	70
	Structure	BATISERF	X			X	OPQIBI N° 19 04 3807	2 ingénieurs structure	4 780 K€ HT	15	Adapté à l'opération								
	Economie de la construction	E3 ECONOMIE	X			X	OPQTECC 7490A	2 économistes de la construction, 1 pilote OPC	1311 K€ HT	11	Adapté à l'opération								
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	ELITHIS SOLUTIONS	X			X	OPQIBI N° 23 08 5273 avec mention RGE	1 ingénieur fluides, 1 ingénieur CVC, 1 ingénieur électricité	6 829 K€ HT	74	Adapté à l'opération								
	Ingénierie environnementale	ELITHIS SOLUTIONS	X			X	OPQIBI N° 23 08 5273 avec mention RGE	2 ingénieurs environnement et énergie	6 829 K€ HT	74	Adapté à l'opération								
	Acousticien	ESP DB SILENCE	X			X	Diplôme Acoustique CNAM Paris	4 ingénieurs acousticiens	855 K€ HT	8	Adapté à l'opération								
	Paysagiste concepteur	BRUNO KUBLER	X			X		1 paysagiste concepteur (attestation)	120 K€ HT	1	Adapté à l'opération								
	BE Cuisiniste	ES SERVICES ENERGETIQUES	X			X	OPQIBI N° 02 04 1546	1 ingénieur cuisiniste, 1 responsable d'affaires	61 884 K€ HT	4	Adapté à l'opération								
VRD	BET LAMOUR	X			X		4 ingénieurs VRD	704 K€ HT	22	Adapté à l'opération									
11	Architecture	A5A ARCHITECTES	X			X	Ordre des architectes n°S02858	5 architectes	1 433 K€ HT	13	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération.	40	Les références montrent une certaine adéquation avec les exigences du règlement de consultation, mais il y a des éléments qui pourraient être davantage alignés avec les spécificités demandées. Une écriture architecturale soignée et élégante Une démarche paysagère peu convainquante l'intégration dans son contexte est adapté mais pas pour toutes les références Le cout au m2 semble particulièrement élevé les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. 1 des projets a une démarche environnementale supérieure à la réglementation Certains membres de l'équipe ont déjà collaboré ensemble sur un projet. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	20	Les enjeux ne sont pas exprimés Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. L'approche des cours oasis est trop succincte. Les intentions de conception sont clairement exprimées et argumentées	10	70	
	Structure	EPDC	X			X	OPQIBI N° 15 12 31 36	2 ingénieurs structure, 1 technicien projeteur	8 868 K€ HT	46	Adapté à l'opération								
	Economie de la construction	MEBI	X			X		2 économistes de la construction	1 717 K€ HT	8	Adapté à l'opération								
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	EPDC	X			X	OPQIBI N° 15 12 31 36	1 ingénieur électricité, 1 projeteur CVC-PB, 1 conducteur de travaux / pilote OPC, 1 projeteuse VRD	8 868 K€ HT	46	Adapté à l'opération								
	Ingénierie environnementale	IETI	X			X	OPQIBI N° 16 02 3163 avec mention RGE	1 ingénieur bâtiment, 1 ingénieur énergétique	1 472 K€ HT	10	Adapté à l'opération								
	Acousticien	GANTHA	X			X	OPQIBI N° 12 08 2488	1 ingénieur acousticien	2 195 K€ HT	3	Adapté à l'opération								
	Paysagiste concepteur	ARPENTS PAYSAGES	X			X		1 paysagiste concepteur (attestation)	52 K€ HT	1	Adapté à l'opération								
	BE Cuisiniste	SARL SYSTAL	X			X		1 ingénieur cuisiniste	202 K€ HT	1	Adapté à l'opération								
42	Architecture	TECTONIQUES	X			X	Ordre des architectes n°S02039	3 architectes	3 680 K€ HT	31	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération malgré quelques écueils. Équipe dédiée non détaillée pour TECTONIQUES ARCHITECTES ET INGÉNIEURS (CV de l'ensemble des architectes et des ingénieurs du BE).	40	les deux premières références sont très similaires dans leur écriture, avec pourtant des contextes urbains qui semblent bien différents, des couts au m2 très élevés les deux premières références sont très similaires dans leur écriture, avec pourtant des contextes urbains qui semblent bien différents, des couts au m2 très élevés Les références montrent une certaine adéquation avec les exigences du règlement de consultation, mais il y a des éléments qui pourraient être davantage alignés avec les spécificités demandées. Une écriture architecturale peu convaincante Une démarche paysagère peu convainquante l'intégration dans son contexte est adapté mais pas pour toutes les références Le cout au m2 semble particulièrement élevé les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. 1 des projets a une démarche environnementale supérieure à la réglementation	20	Les enjeux sont compris et clairement exprimés Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Un contexte urbain bien appréhendé Le candidat décrit de manière pertinente les cours.	10	70	
	Structure	TECTONIQUES INGENIEURS	X			X	OPQIBI N° OPQIBI N° 06 12 1854 avec mention RGE	CV correspondant mais équipe dédiée non détaillée	1 883 K€ HT	21	Adapté à l'opération								
	Economie de la construction	TECTONIQUES INGENIEURS	X			X	OPQIBI N° OPQIBI N° 06 12 1854 avec mention RGE	CV correspondant mais équipe dédiée non détaillée	1 883 K€ HT	21	Adapté à l'opération								
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	TECTONIQUES INGENIEURS	X			X	OPQIBI N° OPQIBI N° 06 12 1854 avec mention RGE	CV correspondant mais équipe dédiée non détaillée	1 883 K€ HT	21	Adapté à l'opération								
	Ingénierie environnementale	TECTONIQUES INGENIEURS	X			X	OPQIBI N° OPQIBI N° 06 12 1854 avec mention RGE	CV correspondant mais équipe dédiée non détaillée	1 883 K€ HT	21	Adapté à l'opération								
	Acousticien	CABINET CONSEIL VINCENT HEDONT	X			X		3 ingénieurs acousticiens	470 K€ HT	4	Adapté à l'opération								
	Paysagiste concepteur	ALTITUDE 35	X			X		2 paysagistes concepteurs (attestation)	600 K€ HT	9	Adapté à l'opération								
	BE Cuisiniste	PK INGENIERIE RESTAURATION	X			X		*****	233 K€ HT	3	Adapté à l'opération								
VRD	TECTONIQUES INGENIEURS	X			X	OPQIBI N° OPQIBI N° 06 12 1854 avec mention RGE	CV correspondant mais équipe dédiée non détaillée	1 883 K€ HT	21	Adapté à l'opération									

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

02

CANDIDATURES SATISFAISANTES

IDENTIFICATION DES CANDIDATS			DOSSIER ADMINISTRATIF					APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE					EVALUATION DES REFERENCES			EVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION			APPRÉCIATION GLOBALE
Numéro de dépôt	Prestation(s) exécutée(s)	Raison sociale	1 - DC1	2 - Déclaration sur l'honneur	3 - Le cas échéant, DC4	4 - Si redressement judiciaire, copie du jugement habilitant à poursuivre l'activité	5 - Assurances	APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE		CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES	CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES		Commentaire de l'AMO	Appréciation de l'AMO	Références portant sur des opérations livrées ou en cours de réalisation		Qualité de la note d'intention présentant l'équipe candidate, ses motivations, sa compréhension du contexte et de ses enjeux et la justification du choix des 3 références choisies au regard du projet.		
								6 - Copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes	7 - Indication des titres d'études et professionnels et des certificats de qualification professionnelle	8 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité	9 - Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement des 3 dernières années (AMO)	10 - Description de l'équipement technique (AMO)			Commentaire de l'AMO sur la base des références présentées	Appréciation de l'AMO	Commentaire de l'AMO	Appréciation de l'AMO	
17	Architecture	AER ARCHITECTES	X					Ordre des architectes n°S11847	1 architecte DPLG 1 architecte HMNOP et CEPH Propaille 1 responsable pôle conception et référent BIM 1 graphiste 1 responsable qualité 1 assistante technique	5 008 K€ HT	39	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération.	40	Les 3 références sont encore non réalisées. Les références montrent une certaine adéquation avec les exigences du règlement de consultation, mais il y a des éléments qui pourraient être davantage alignés avec les spécificités demandées. Une écriture architecturale soignée et élégante Une démarche paysagère peu convainquante L'intégration dans son contexte est adapté mais pas pour toutes les références Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces éloignées de l'opération. 1 des projets a une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	20	Les enjeux sont compris et clairement exprimés Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Un contexte urbain bien appréhendé Le candidat décrit de manière pertinente les cours.	10	70
	Architecte associé	ARTEFACT	X				Ordre des architectes n°S00576	3 Directeurs de projet 1 Chargé de projet 1 Assistant de projet	6 026 K€ HT	60	Adapté à l'opération								
	Structure	SYNAPSE CONSTRUCTION	X			X	OPQIBI n°94 04 1033	1 ingénieur structure, 3 techniciens structures	6 452 K€ HT	73	Adapté à l'opération								
	Economie de la construction	SYNAPSE CONSTRUCTION	X			X	OPQIBI n°94 04 1033	2 économistes de la construction	6 452 K€ HT	73	Adapté à l'opération								
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	SYNAPSE CONSTRUCTION	X				OPQIBI n°94 04 1033	1 technicien TCE, 1 ingénieur fluides, 1 ingénieur fluides thermique et énergétique, 2 techniciens fluides thermique et énergétique, 2 techniciens électricité,	6 452 K€ HT	73	Adapté à l'opération								
	Ingénierie environnementale	SYMOE	X				OPQIBI n°13 02 2537	1 chargé d'études 1 directeur du pôle études 1 directeur du pôle projet 1 chargé de projet travaux	1 248 K€ HT	17	Adapté à l'opération								
	Acousticien	ACOUSTB	X				OPQIBI N°12 04 2414	1 chef de projet 1 chargé d'affaires 1 ingénieur écoénergétique	3 892 K€ HT	45	Adapté à l'opération								
	Paysagiste concepteur	AGENCE SUD, Filiale de JNC INTERNATIONAL	X					3 paysagistes concepteurs (attestation)	1 589 K€ HT	10	Adapté à l'opération								
	BE Cuisiniste	SYNAPSE CONSTRUCTION	X				OPQIBI n°94 04 1033	1 ingénieur cuisiniste, 1 technicienne cuisiniste	6 452 K€ HT	73	Adapté à l'opération								
	VRD	SYNAPSE CONSTRUCTION	X				OPQIBI n°94 04 1033	1 ingénieur VRD, 1 technicien VRD	6 452 K€ HT	73	Adapté à l'opération								
SSI	SYNAPSE CONSTRUCTION	X				OPQIBI n°94 04 1033	1 technicien électricité / coordinateur SSI	6 452 K€ HT	73	Adapté à l'opération									
OPC	ARTEFACT	X				Ordre des architectes n°S00576	1 Directeur de travaux 1 Secrétaire de travaux	6 026 K€ HT	60	Adapté à l'opération									

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

02 CANDIDATURES SATISFAISANTES

IDENTIFICATION DES CANDIDATS			DOSSIER ADMINISTRATIF					APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE					EVALUATION DES REFERENCES			EVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION			APPRÉCIATION GLOBALE
Numéro de dépôt	Prestation(s) exécutée(s)	Raison sociale	1 - DC1	2 - Déclaration sur l'honneur	3 - Le cas échéant, DC4	4 - Si redressement judiciaire, copie du jugement habilitant à poursuivre l'activité	5 - Assurances	APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE		CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES	CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES		Commentaire de l'AMO	Appréciation de l'AMO	Références portant sur des opérations livrées ou en cours de réalisation		Qualité de la note d'intention présentant l'équipe candidate, ses motivations, sa compréhension du contexte et de ses enjeux et la justification du choix des 3 références choisies au regard du projet.		
								6 - Copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes	7 - Indication des titres d'études et professionnels et des certificats de qualification professionnelle	8 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité	9 - Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement des 3 dernières années (AMO)	10 - Description de l'équipement technique (AMO)			Commentaire de l'AMO sur la base des références présentées		Appréciation de l'AMO	Commentaire de l'AMO	
16	Architecture	ATELIER ACONCEPT	X					Ordre des architectes n°S04816	5 architectes, 1 architecte d'intérieur, 1 directeur artistique, 1 ingénieure qualité / MOE exécution et OPC, 1 économiste de la construction, 1 maître d'œuvre d'exécution / OPC, 1 dessinateur projeteur	2 257 K€ HT	24	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération. L'équipe d'ATELIER A CONCEPT est chargée, et la compétence "économie de la construction" est à la fois à la charge de ATELIER A CONCEPT et d'ALTEREA.	40	2 références sont encore non réalisées. Le coût de réalisation en conception réalisation à L'Haye les roses est extrêmement élevé. Les références montrent une certaine adéquation avec les exigences du règlement de consultation, mais il y a des éléments qui pourraient être davantage alignés avec les spécificités demandées. Une écriture architecturale soignée et élégante. Une démarche paysagère peu convainquante. L'intégration dans l'environnement immédiat est pertinente et soignée pour les 3 réf. Le coût au m2 semble particulièrement élevé. Les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. La démarche environnementale semble absente. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération.	20	Les enjeux sont compris et clairement exprimés. Le contexte de l'opération est explicitement décrit. Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. L'approche des cours oasis est trop succincte. Les intentions de conception sont clairement exprimées et argumentées.	20	80
	Structure	ALTEREA	X			X	OPQIBI N° 13 06 2586 avec mention RGE et autres certifications	1 ingénieur structure	52 472 K€	518	Adapté à l'opération								
	Economie de la construction	ALTEREA	X			X	OPQIBI N° 13 06 2586 avec mention RGE et autres certifications	1 économiste de la construction	52 472 K€	518	Adapté à l'opération								
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	ALTEREA	X			X	OPQIBI N° 13 06 2586 avec mention RGE et autres certifications	1 technicien expert CVC et fluides, 1 technicien expert électricité, 1 conducteur de travaux TCE principal, 1 conducteur de travaux TCE suppléant, 1 ingénieure génie civil	52 472 K€	518	Adapté à l'opération								
	Ingénierie environnementale	ALTEREA	X			X	OPQIBI N° 13 06 2586 avec mention RGE et autres certifications	1 ingénieure environnement	52 472 K€	518	Adapté à l'opération								
	Acousticien	CDB ACOUSTIQUE	X			X	OPQIBI N° 12 04 2401	3 ingénieurs acousticiens	942 K€ HT	10	Adapté à l'opération								
	Paysagiste concepteur	WALD	X			X		1 paysagiste concepteur (attestation)	539 K€ HT	9	Adapté à l'opération								
	BE Cuisiniste	ECCI	X			X	RFE (Rsto France Experts) OPQIBI 1511 (En cours) OPQIBI 1512 (En cours)	1 ingénieur cuisiniste, 1 projeteur dessinateur	185,7 K€ HT	3	Adapté à l'opération								
VRD	ALTEREA	X			X	OPQIBI N° 13 06 2586 avec mention RGE et autres certifications	1 technicien expert VRD	52 472 K€	518	Adapté à l'opération									
38	Architecture	Nomade architectes	X				Ordre des architectes n°S04977	5 architectes	5 187 K€ HT	53	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération malgré quelques écueils. Équipe dédiée non détaillée pour AKOUSTIK (CV de l'ensemble des ingénieurs du BE).	40	Les références montrent une certaine adéquation avec les exigences du règlement de consultation, mais il y a des éléments qui pourraient être davantage alignés avec les spécificités demandées. Une écriture architecturale soignée et élégante. Une démarche paysagère peu convainquante. L'intégration dans son contexte est adaptée mais pas pour toutes les références. Le coût au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet. Les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. 1 des projets a une démarche environnementale supérieure à la réglementation. Certains membres de l'équipe ont déjà collaboré ensemble sur un projet. Le choix des références est argumenté.	20	Les enjeux sont compris et clairement exprimés. Le contexte de l'opération est explicitement décrit. Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Un contexte urbain bien appréhendé. Le candidat décrit de manière pertinente les cours.	20	80	
	Structure	Cairn Ingénierie	X			X	Équivalences OPQIBI	1 ingénieur structure	1 202 K€ HT	18	Adapté à l'opération								
	Economie de la construction	Cairn Ingénierie	X			X	Équivalences OPQIBI		1 202 K€ HT	18	Adapté à l'opération								
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	Cairn Ingénierie	X			X	Équivalences OPQIBI	3 ingénieurs fluides, TCE, 1 ingénieur thermique, 1 ingénieur électricité, 1 ingénieur fluides VRD,	1 202 K€ HT	18	Adapté à l'opération								
	Ingénierie environnementale	Cairn Ingénierie	X			X	Équivalences OPQIBI	1 ingénieur environnement / HQE	1 202 K€ HT	18	Adapté à l'opération								
	Acousticien	AKOUSTIK INGENIERIE & CONSEILS	X			X		5 ingénieurs acousticiens (CV non détaillés)	307 K€ HT	5	Adapté à l'opération								
	Paysagiste concepteur	FAAR PAYSAGE	X			X		1 paysagiste concepteur (attestation)	490 K€ HT	13	Adapté à l'opération								
	BE Cuisiniste	Benard Leduc Services	X			X		5 ingénieurs et techniciens cuisinistes	5 451 K€ HT	16	Adapté à l'opération								
VRD	Cairn Ingénierie	X			X	Équivalences OPQIBI	1 ingénieur structure VRD	1 202 K€ HT	18	Adapté à l'opération									

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

02

CANDIDATURES TRÈS SATISFAISANTES

IDENTIFICATION DES CANDIDATS			DOSSIER ADMINISTRATIF					APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE				EVALUATION DES REFERENCES		EVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION		APPRÉCIATION GLOBALE			
Numéro de dépôt	Prestation(s) exécutée(s)	Raison sociale	1 - DC1	2 - Déclaration sur l'honneur	3 - Le cas échéant, DC4	4 - Si redressement judiciaire, copie du jugement habilitant à poursuivre l'activité	5 - Assurances	APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE		CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES	CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES		Commentaire de l'AMO	Appréciation de l'AMO	Références portant sur des opérations livrées ou en cours de réalisation		Qualité de la note d'intention présentant l'équipe candidate, ses motivations, sa compréhension du contexte et de ses enjeux et la justification du choix des 3 références choisies au regard du projet.		
								6 - Copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes	7 - Indication des titres d'études et professionnels et des certificats de qualification professionnelle	8 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité	9 - Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement des 3 dernières années (AMO)	10 - Description de l'équipement technique (AMO)			Appréciation de l'AMO			Appréciation de l'AMO	
2	Architecture	Archi5prod	×				×	Ordre des architectes n°S12492	3 architectes	6 488 K€ HT	39	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération.	40	Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale soignée et élégante Une écriture paysagère de qualité. L'intégration dans l'environnement immédiat est pertinente et soignée pour les 3 réf. Le cout au m2 semble particulièrement élevé les projets présentés offrent des surfaces éloignées de l'opération. Au moins 2 des projets ont une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	40	Les enjeux de l'opération sont compris mais pas assez développés. Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. L'approche des cours est succinte.	5	85
	Structure	BERIM	×				×	OPQIBI n° : 78 12 0150 avec mention RGE	1 ingénieur structure et technicien (pas de CV)	30 332 K€ HT	321	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	BERIM	×				×	OPQIBI n° : 78 12 0150 avec mention RGE / OPQTECC	1 économiste de la construction	30 332 K€ HT	321	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	BERIM	×	×			×	OPQIBI n° : 78 12 0150 avec mention RGE	1 ingénieur fluides, 1 ingénieur VRD, 1 ingénieur génie électrique et techniciens (pas de CV)	30 332 K€ HT	321	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	AGI2D	×				×	OPQIBI N° 17 04 3423 avec mention RGE	1 ingénieur construction durable, 1 ingénieur énergie et développement durable	1 356 K€ HT	17	Adapté à l'opération							
	Acousticien	CAP HORN SOLUTIONS	×				×	OPQIBI N° 14 12 2823	3 ingénieurs acousticiens	858 K€ HT	10	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	Archi5prod	×				×		2 paysagistes dont 1 paysagiste concepteur (attestation)	6 488 K€ HT	39	Adapté à l'opération							
BE Cuisiniste	BERIM	×				×	OPQIBI n° : 78 12 0150 avec mention RGE	1 technicien conception cuisine	30 332 K€ HT	321	Adapté à l'opération								
10	Architecture	DCA	×				×	Ordre des architectes n°S11504	2 architectes	221 K€ HT	3	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération. Équipe non détaillée pour MOTEEC INGÉNIERIE (6 économistes, nombre trop important pour le projet)	40	Les références montrent une certaine adéquation avec les exigences du règlement de consultation, mais il y a des éléments qui pourraient être davantage alignés avec les spécificités demandées. Une écriture architecturale soignée et élégante Une démarche paysagère peu convainquante L'intégration dans son contexte est adapté mais pas pour toutes les références Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. 1 des projets a une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	40	Les enjeux de l'opération sont compris mais pas assez développés. Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Malgré le fait que se soit un point important de l'opération, le candidat évoque succinctement l'approche environnementale. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. L'approche des cours oasis est trop succinte. Les intentions de conception sont clairement exprimées et argumentées	5	85
	Structure	EUCLID INGÉNIERIE	×				×	OPQIBI N° 82 10 0550 avec mention RGE	1 ingénieur structure, 1 ingénieur génie civil	2 392 K€ HT	41	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	MOTEEC INGÉNIERIE	×				×		6 économistes de la construction	648 K€ HT	6	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	EUCLID INGÉNIERIE	×				×	OPQIBI N° 82 10 0550 avec mention RGE	2 ingénieurs génie thermique & fluides, 2 ingénieurs génie électrique	2 392 K€ HT	41	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	EXEO INGÉNIERIE	×	×			×	OPQIBI N° 23 04 5067 avec mention RGE	2 ingénieurs énergéticiens, 1 technicien dédié à la réalisation des études d'ingénierie	406 K€ HT	5	Adapté à l'opération							
	Acousticien	ACOUSTIQUE VIVIÉ & ASSOCIÉS	×				×	OPQIBI N° 15 04 2936	1 ingénieur acousticien	821 K€ HT	4	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	ACTE 2 PAYSAGE	×				×		1 paysagiste concepteur (attestation), 1 ingénieure paysagiste, 1 architecte urbaniste, 1 architecte	801 K€ HT	9	Adapté à l'opération							
BE Cuisiniste	EUCLID INGÉNIERIE	×				×	OPQIBI N° 82 10 0550 avec mention RGE	2 ingénieurs cuisinistes	2 392 K€ HT	41	Adapté à l'opération								

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

CANDIDATURES TRÈS SATISFAISANTES

IDENTIFICATION DES CANDIDATS			DOSSIER ADMINISTRATIF					APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE					EVALUATION DES REFERENCES		EVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION		APPRECIATION GLOBALE		
Numéro de dépôt	Prestation(s) exécutée(s)	Raison sociale	1 - DC1	2 - Déclaration sur l'honneur	3 - Le cas échéant, DC4	4 - Si redressement judiciaire, copie du jugement habilitant à poursuivre l'activité	5 - Assurances	APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE		CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES	CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES		Commentaire de l'AMO	Appréciation de l'AMO	Références portant sur des opérations livrées ou en cours de réalisation			Qualité de la note d'intention présentant l'équipe candidate, ses motivations, sa compréhension du contexte et de ses enjeux et la justification du choix des 3 références choisies au regard du projet.	
								6 - Copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes	7 - Indication des titres d'études et professionnels et des certificats de qualification professionnelle	8 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité	9 - Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement des 3 dernières années (AMO)	10 - Description de l'équipement technique (AMO)			Commentaire de l'AMO sur la base des références présentées			Appréciation de l'AMO	Commentaire de l'AMO
12	Architecture	Paul Le Quernec Architectes	x				x	Ordre des architectes n°S15464	3 architectes	610 K€ HT	7	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération.	40	Les références montrent une certaine adéquation avec les exigences du règlement de consultation, mais il y a des éléments qui pourraient être davantage alignés avec les spécificités demandées. Une écriture architecturale soignée et élégante Une démarche paysagère peu convainquante L'intégration dans son contexte est adapté mais pas pour toutes les références Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. 1 des projets a une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est argumenté.	40	Les enjeux ne sont pas exprimés Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Malgré le fait que se soit un point important de l'opération, le candidat évoque succinctement l'approche environnementale. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. L'approche des cours oasis est trop succinte. Les intentions de conception sont clairement exprimées et argumentées	5	85
	Structure	NOVAM Ingénierie	x				x	OPQIBI N° 20 04 3968 avec mention RGE / OPQIBI N° 20 06 4019 / OPQTECC	2 ingénieurs structure	13 605 K€ HT	159	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	NOVAM Ingénierie	x				x	OPQIBI N° 20 04 3968 avec mention RGE / OPQIBI N° 20 06 4019 / OPQTECC	2 économistes de la construction	13 605 K€ HT	159	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	NOVAM Ingénierie	x				x	OPQIBI N° 20 04 3968 avec mention RGE / OPQIBI N° 20 06 4019 / OPQTECC	1 ingénieur fluides génie climatique et énergétique, 1 ingénieur fluides et thermique	13 605 K€ HT	159	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	NOVAM Ingénierie	x				x	OPQIBI N° 20 04 3968 avec mention RGE / OPQIBI N° 20 06 4019 / OPQTECC	1 ingénieur thermique et environnement, 1 technicien environnement	13 605 K€ HT	159	Adapté à l'opération							
	Acousticien	Ingemansson	x				x	OPQIBI N° 12 04 2421	1 ingénieur acousticien, 1 technicien acousticien	130 K€ HT	2	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	MCPaysages	x				x		1 paysagiste concepteur (attestation)	151 K€ HT	1	Adapté à l'opération							
	BE Cuisiniste	Ingénierie Cuisines Professionnelles (ICP)	x				x	OPQIBI N° 23 04 5135	2 ingénieurs cuisinistes	363 K€ HT	3	Adapté à l'opération							
SSI	NOVAM Ingénierie	x				x	OPQIBI N° 20 04 3968 avec mention RGE / OPQIBI N° 20 06 4019 / OPQTECC	1 technicien électricité SSI	13 605 K€ HT	159	Adapté à l'opération								
33	Architecture	ATELIER 2A+	x				x	Ordre des architectes n°028768	4 architectes	1 312 K€ HT	10	Adapté à l'opération	"L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération malgré quelques écueils. Équipe dédiée non détaillée pour VERDI (CV de l'ensemble des ingénieurs et techniciens du bureau d'études).	40	Les références montrent une certaine adéquation avec les exigences du règlement de consultation, mais il y a des éléments qui pourraient être davantage alignés avec les spécificités demandées. Une écriture architecturale soignée et élégante Une démarche paysagère peu convainquante L'intégration dans son contexte est adapté mais pas pour toutes les références Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet 1 des projets a une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	40	Les enjeux de l'opération sont compris mais pas assez développés. Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Malgré le fait que se soit un point important de l'opération, le candidat évoque succinctement l'approche environnementale. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. L'approche des cours oasis est trop succinte. Les intentions de conception sont clairement exprimées et argumentées	5	85
	Structure	VERDI BÂTIMENT CŒUR DE France	x				x	OPQIBI N°17 12 3563 avec mention RGE	3 chefs de projet (pas de précision quant à l'équipé dédiée)	1 666 K€ HT	15	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	E.P.B.V.	x				x	Equivalence OPQTECC 1.5 et 2	3 économistes de la construction	520 K€ HT	5	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	VERDI BÂTIMENT CŒUR DE France	x				x	OPQIBI N°17 12 3563 avec mention RGE	3 chefs de projet (pas de précision quant à l'équipé dédiée)	1 666 K€ HT	15	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	VERDI BÂTIMENT CŒUR DE France	x				x	OPQIBI N°17 12 3563 avec mention RGE	3 chefs de projet (pas de précision quant à l'équipé dédiée)	1 666 K€ HT	15	Adapté à l'opération							
	Acousticien	BETHERM	x				x	OPQIBI n°16 12 3408	1 ingénieur acousticien	945 K€ HT	9	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	LA FABRIQUE DU PAYSAGE	x				x		2 paysagistes concepteurs (attestation)	133 K€ HT	3	Adapté à l'opération							
	BE Cuisiniste	CRECEPT	x				x	OPQIBI N° 06 12 1859	1 ingénieur cuisiniste, 1 architecte DPLG	435 K€ HT	5	Adapté à l'opération							
23	Architecture	Atelier d'Architecture Brenac-Gonzalez & Associés	x				x	Ordre des architectes n°S20455	4 architectes	683 K€ HT	44	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération.	40	Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale soignée et élégante Une démarche paysagère peu convainquante L'intégration dans l'environnement immédiat est pertinente et soignée pour les3 réf. Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. Au moins 2 des projets ont une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est argumenté.	40	Les enjeux de l'opération sont compris mais pas assez développés. Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Malgré le fait que se soit un point important de l'opération, le candidat évoque succinctement l'approche environnementale. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. L'approche des cours oasis est trop succinte. Les intentions de conception sont clairement exprimées et argumentées	5	85
	Structure	EQUILIBRIUM France	x				x		2 ingénieurs structure	200 K€ HT	37	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	Fabrice Bougon	x				x	OPQTECC	2 économistes de la construction	984 K€ HT	3	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	SOLAB	x				x	OPQIBI N°13 12 2646	2 ingénieurs énergéticiens, 1 ingénieur électricité, 1 ingénieur fluides CVC-PB,	765 K€ HT	95	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	Atelier Franck Boutté	x				x	OPQIBI N°21 08 4339 avec mention RGE	1 ingénieur génie civil, 2 ingénieurs environnement	806 K€ HT	30	Adapté à l'opération							
	Acousticien	SOLAB	x				x	OPQIBI N°13 12 2646	1 ingénieur acousticien	765 K€ HT	95	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	22 DEGRÉS	x				x		2 paysagistes concepteurs (attestation), 1 paysagiste	528 K€ HT	10	Adapté à l'opération							
	BE Cuisiniste	SOLAB	x				x	OPQIBI N°13 12 2646	1 ingénieur cuisiniste	765 K€ HT	95	Adapté à l'opération							

Accusé de réception en préfecture
083-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

02

CANDIDATURES TRÈS SATISFAISANTES

IDENTIFICATION DES CANDIDATS			DOSSIER ADMINISTRATIF					APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE					EVALUATION DES REFERENCES			EVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION			APPRECIATION GLOBALE
Numéro de dépôt	Prestation(s) exécutée(s)	Raison sociale	1 - DC1	2 - Déclaration sur l'honneur	3 - Le cas échéant, DC4	4 - Si redressement judiciaire, copie du jugement habilitant à poursuivre l'activité	5 - Assurances	APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE		CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES	CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES		Commentaire de l'AMO	Appréciation de l'AMO	Références portant sur des opérations livrées ou en cours de réalisation		Qualité de la note d'intention présentant l'équipe candidate, ses motivations, sa compréhension du contexte et de ses enjeux et la justification du choix des 3 références choisies au regard du projet.		
								6 - Copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes	7 - Indication des titres d'études et professionnels et des certificats de qualification professionnelle	8 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité	9 - Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement des 3 dernières années (AMO)	10 - Description de l'équipement technique (AMO)			Commentaire de l'AMO sur la base des références présentées		Appréciation de l'AMO	Commentaire de l'AMO	
1	Architecture	TOA architectes associés	X				X	Ordre des architectes n°S03039 / Certificats de capacité (CERTIMAP, etc.)	3 architectes	2 229 K€ HT	24	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération.	40	Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale soignée et élégante Une écriture paysagère de qualité. L'intégration dans son contexte est adapté mais pas pour toutes les références Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. Au moins 2 des projets ont une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est argumenté.	40	Les enjeux sont compris et clairement exprimés Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Un contexte urbain bien appréhendé Le candidat décrit de manière pertinente les cours.	10	90
	Structure	EDE INGENIERIE Group	X				X	OPQIBI n°77 09 0030 / OPQIBI n°94 02 1023-B / OPQIBI n°21 02 4116	1 ingénieur structure, 2 dessinateurs projeteurs	12 543 K€ HT	150	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	EDE INGENIERIE Group	X				X		2 économistes de la construction	12 543 K€ HT	150	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	EDE INGENIERIE Group	X				X	OPQIBI n°94 06 1053-A	3 ingénieurs fluides, 1 ingénieur électricité, 1 technicien électricité, 2 dessinateurs projeteurs, 2 techniciens SSI, 1 ingénieur VRD,	12 543 K€ HT	150	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	EDE INGENIERIE Group	X				X	OPQIBI N° 16 06 3266 avec mention RGE	1 ingénieur, 1 technicien	12 543 K€ HT	150	Adapté à l'opération							
	Acousticien	EDE INGENIERIE Group	X				X		1 ingénieur acousticien	12 543 K€ HT	150	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	David Besson-Girard	X				X		1 paysagiste concepteur (attestation)	200 K€ HT	3	Adapté à l'opération							
BE Cuisiniste	EDE INGENIERIE Group	X				X		1 ingénieur cuisiniste	12 543 K€ HT	150	Adapté à l'opération								
15	Architecture	Yié Architectes	X				X	Ordre des architectes n°S20113	3 architectes	618 K€ HT	13	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques semblent en adéquation avec l'importance de l'opération, mais quelques manquements dans le dossier.	40	Les trois références, bine que de très grande qulité et diversité architecturale, ne sont pas réalisées Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale soignée et élégante Une écriture paysagère de qualité. Le contexte est peu lisible ou laisse à s'interroger sur le lien entre l'équipement et son environnement. Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. Au moins 2 des projets ont une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	40	Les enjeux de l'opération sont compris mais pas assez développés. Le contexte de l'opération est explicitement décrit Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. Le candidat décrit de manière pertinente les cours.	10	90
	Structure	Oteis	X				X	OPQIBI N° 12 12 2516 avec mention RGE	1 ingénieur travaux, 1 ingénieur structure	49 559 K€ HT	641	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	Oteis	X				X	OPQIBI N° 12 12 2516 avec mention RGE	1 économiste de la construction	49 559 K€ HT	641	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	Oteis	X				X	OPQIBI N° 12 12 2516 avec mention RGE	1 ingénieur électricité, 1 ingénieur Thermicien CVC-Plomberie, 1 ingénieur fluides,	49 559 K€ HT	641	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	Oteis	X				X	OPQIBI N° 12 12 2516 avec mention RGE	1 ingénieur environnement	49 559 K€ HT	641	Adapté à l'opération							
	Acousticien	Art acoustique	X				X	OPQIBI N° 19 08 3862	2 ingénieurs acousticiens	800 K€ HT	8	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	Bianchi Majer	X				X		1 paysagiste concepteur (attestation), 1 architecte paysagiste	120 K€ HT	3	Adapté à l'opération							
BE Cuisiniste	Oteis	X				X	OPQIBI N° 12 12 2516 avec mention RGE		49 559 K€ HT	641	Adapté à l'opération								
VRD	Oteis	X				X	OPQIBI N° 12 12 2516 avec mention RGE	1 ingénieur VRD	49 559 K€ HT	641	Adapté à l'opération								
27	Architecture	(apm) & associés	X				X	Ordre des architectes n°S03222	2 architectes	2 727 K€ HT	33	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération.	40	Les trois références sont en exécution, pas une référence réalisée. Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale soignée et élégante Une écriture paysagère de qualité. L'intégration dans l'environnement immédiat est pertinente et soignée pour les3 réf. Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet Au moins 2 des projets ont une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	40	Les enjeux sont compris et clairement exprimés Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. L'approche des cours oasis est trop succinte. Les intentions de conception sont clairement exprimées et argumentées	10	90
	Structure	I2C INGENIERIE	X				X	OPQIBI N° 17 12 3565 avec mention RGE	1 ingénieur structure, 2 techniciens structures	3 046 K€ HT	26	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	DS2E	X				X		2 économistes de la construction	300 K€ HT	5	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	I2C INGENIERIE	X				X	OPQIBI N° 17 12 3565 avec mention RGE	2 techniciens génie climatique, 1 technicien électricité	3 046 K€ HT	26	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	TRIBU ÉNERGIE	X				X	OPQIBI N° 16 02 3149 avec mention RGE	2 ingénieurs environnement, 1 architecte	2 787 K€ HT	39	Adapté à l'opération							
	Acousticien	SIGMA Acoustique	X				X	OPQIBI N°15 02 2858	2 ingénieurs acousticiens	977 K€ HT	14	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	BIGBANG	X				X	OPQIBI N°22 02 4583	3 paysagistes concepteurs (attestation)	1 003 K€ HT	10	Adapté à l'opération							
	BE Cuisiniste	ALMA CONSULTING	X				X	OPQIBI N°08 02 1950	2 ingénieurs cuisinistes	978 K€ HT	7	Adapté à l'opération							
	VRD	I2C INGENIERIE	X				X	OPQIBI N° 17 12 3565 avec mention RGE	1 référent technique	3 046 K€ HT	26	Adapté à l'opération							
OPC	I2C INGENIERIE	X				X	OPQIBI N° 17 12 3565 avec mention RGE	1 référent technique	3 046 K€ HT	26	Adapté à l'opération								

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-2025020-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

CANDIDATURES TRÈS SATISFAISANTES

IDENTIFICATION DES CANDIDATS			DOSSIER ADMINISTRATIF		APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE					EVALUATION DES REFERENCES		EVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION		APPRECIATION GLOBALE					
Numéro de dépôt	Prestation(s) exécutée(s)	Raison sociale	1 - DC1	2 - Déclaration sur l'honneur	3 - Le cas échéant, DC4	4 - Si recouvrement judiciaire, copie du jugement habilitant à poursuivre l'activité	5 - Assurances	APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE		CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES	CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES		Commentaire de l'AMO		Appréciation de l'AMO	Références portant sur des opérations livrées ou en cours de réalisation		Qualité de la note d'intention présentant l'équipe candidate, ses motivations, sa compréhension du contexte et de ses enjeux et la justification du choix des 3 références choisies au regard du projet.	
								6 - Copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes	7 - Indication des titres d'études et professionnels et des certificats de qualification professionnelle	8 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité	9 - Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement des 3 dernières années (AMO)	10 - Description de l'équipement technique (AMO)				Commentaire de l'AMO sur la base des références présentées	Appréciation de l'AMO	Commentaire de l'AMO	Appréciation de l'AMO
28	Architecture	JP LOTT ARCHITECTE	X			X		Ordre des architectes n°S04067	5 architectes	2 225 K€ HT	10	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération.	40	Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale soignée et élégante Une écriture paysagère de qualité. L'intégration dans son contexte est adapté mais pas pour toutes les références Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. 1 des projets a une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	40	Les enjeux sont compris et clairement exprimés Le contexte de l'opération est explicitement décrit Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. Le candidat décrit de manière pertinente les cours.	10	90
	Structure	TPF INGENIERIE	X			X		OPQIBI N° 1402 28 38 avec mention RGE	1 ingénieur structure	43 406 K€ HT	371	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	TPF INGENIERIE	X			X		OPQIBI N° 1402 28 38 avec mention RGE	1 économiste de la construction	43 406 K€ HT	371	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	TPF INGENIERIE	X			X		OPQIBI N° 1402 28 38 avec mention RGE	1 ingénieur électricité, 1 technicien électricité / coordinateur SSI, 1 spécialiste génie climatique	43 406 K€ HT	371	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	ETAMINE	X			X		OPQIBI N° 17 04 3420 avec mention RGE	2 ingénieurs environnement et génie climatique	6 041 K€ HT	88	Adapté à l'opération							
	Acousticien	TPF INGENIERIE	X			X		OPQIBI N° 1402 28 38 avec mention RGE	1 ingénieur acousticien	43 406 K€ HT	371	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	TSAS D PAYSAGE	X			X			2 paysagistes concepteurs (attestation), 1 paysagiste	436 K€	4	Adapté à l'opération							
	BE Cuisiniste	TPF INGENIERIE	X			X		OPQIBI N° 1402 28 38 avec mention RGE	1 ingénieur cuisiniste	43 406 K€ HT	371	Adapté à l'opération							
VRD	TPF INGENIERIE	X			X		OPQIBI N° 1402 28 38 avec mention RGE	1 ingénieur VRD	43 406 K€ HT	371	Adapté à l'opération								
49	Architecture	Atelier SOA	X			X		Ordre des architectes n°S05731	4 architectes	1 496 K€ HT	16	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération.	40	Trois écritures diversifiées et contextualisée, dommage que le square évoqué dans la troisième référence, ne soit pas représentée dans les photographie, pas de cours oasis présente dans les références présentées. Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale soignée et élégante Une démarche paysagère peu convainquante L'intégration dans l'environnement immédiat est pertinente et soignée pour les3 réf. Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. Au moins 2 des projets ont une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	40	Les enjeux de l'opération sont compris mais pas assez développés. Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Un contexte urbain bien appréhendé Le candidat décrit de manière pertinente les cours. La présentation et la mise en page de la lettre contribuent à clarifier son contenu.	10	90
	Structure	FACEA	X			X		OPQIBI N° 15 04 2943	3 ingénieurs structure	9 298 K€ HT	69	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	FACEA	X			X		OPQIBI N° 15 04 2943	2 économistes de la construction	9 298 K€ HT	69	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	FACEA	X			X		OPQIBI N° 15 04 2943	3 ingénieurs fluides	9 298 K€ HT	69	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	AI ENVIRONNEMENT	X			X		OPQIBI n° 22 08 4803	1 ingénieur environnement / HQE	1 383 K€ HT	9	Adapté à l'opération							
	Acousticien	LASA Acoustique	X			X		OPQIBI	1 ingénieur acousticien	3 788 K€ HT	45	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	Acme paysage	X			X			2 paysagistes concepteur (attestation)	170 K€ HT	5	Adapté à l'opération							
	BE Cuisiniste	FACEA	X			X		OPQIBI N° 15 04 2943	1 ingénieur cuisiniste	9 298 K€ HT	69	Adapté à l'opération							
VRD	FACEA	X			X		OPQIBI N° 15 04 2943	1 ingénieur VRD	9 298 K€ HT	69	Adapté à l'opération								
32	Architecture	AKLA ARCHITECTES	X			X		Ordre des architectes n°042689	4 architectes	892 K€ HT	9	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération.	40	Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale soignée et élégante Une écriture paysagère de qualité. L'intégration dans l'environnement immédiat est pertinente et soignée pour les3 réf. Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet 1 des projets a une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	40	Les enjeux sont compris et clairement exprimés Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Un contexte urbain bien appréhendé Le candidat décrit de manière pertinente les cours.	10	90
	Structure	GEC INGÉNIERIE	X			X		OPQIBI N°85 06 0703	1 ingénieur structure	2 007 K€ HT	11	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	GEC INGÉNIERIE	X			X		OPQIBI N°85 06 0703	1 économiste de la construction	2 007 K€ HT	11	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	GEC INGÉNIERIE	X			X		OPQIBI N°85 06 0703	1 ingénieur Fluides, Thermique, Génie climatique et Plomberie, 1 ingénieur électricité / coordinateur SSI	2 007 K€ HT	11	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	EODD Ingénieurs Conseils	X			X		OPQIBI N°11 08 2317 avec mention RGE	5 ingénieurs HQE et construction durable	19 461 K€ HT	232	Adapté à l'opération							
	Acousticien	OUEST ACOUSTIQUE	X			X			3 ingénieurs acousticiens	223 K€ HT	8	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	ElémentTerre Paysages SARL	X			X			2 paysagistes concepteurs (attestation)	264 K€ HT	6	Adapté à l'opération							
BE Cuisiniste	AC2R	X			X		OPQIBI N°85 06 0703	2 ingénieurs cuisinistes, 1 technicien projeteur	756 K€ HT	9	Adapté à l'opération								

Accusé de réception en préfecture
033-Z1930464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

02

CANDIDATURES TRÈS SATISFAISANTES

IDENTIFICATION DES CANDIDATS			DOSSIER ADMINISTRATIF					APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE					EVALUATION DES REFERENCES			EVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION			APPRECIATION GLOBALE
Numéro de dépôt	Prestation(s) exécutée(s)	Raison sociale	1 - DC1	2 - Déclaration sur l'honneur	3 - Le cas échéant, DC4	4 - Si redressement judiciaire, copie du jugement habilitant à poursuivre l'activité	5 - Assurances	APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE		CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES	CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES		Commentaire de l'AMO	Appréciation de l'AMO	Références portant sur des opérations livrées ou en cours de réalisation		Qualité de la note d'intention présentant l'équipe candidate, ses motivations, sa compréhension du contexte et de ses enjeux et la justification du choix des 3 références choisies au regard du projet.		
								6 - Copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes	7 - Indication des titres d'études et professionnels et des certificats de qualification professionnelle	8 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité	9 - Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement des 3 dernières années (AMO)	10 - Description de l'équipement technique (AMO)			Commentaire de l'AMO sur la base des références présentées		Appréciation de l'AMO	Commentaire de l'AMO	
36	Architecture	Ateliers o-s architectes (V. Baur + G. Colboc + G. Le Nouène)	×				×	Ordre des architectes n°S15378	3 architectes	1 928 K€ HT	11	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération.	40	Une intégration dans le paysage de qualité et un écriture architecturale diversifiée Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale soignée et élégante Une écriture paysagère de qualité. L'intégration dans l'environnement immédiat est pertinente et soignée pour les3 réf. Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. la démarche environnementale semble absente Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est argumenté.	40	Les enjeux sont compris et clairement exprimés Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Malgré le fait que se soit un point important de l'opération, le candidat évoque succinctement l'approche environnementale. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. L'approche des cours oasis est trop succincte. La présentation et la mise en page de la lettre contribuent à clarifier son contenu. Les intentions de conception sont clairement exprimées et argumentées	10	90
	Structure	EVP Ingénierie	×				×		2 ingénieurs structure	3 233 K€ HT	31	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	Isabelle CASALIS (I.C.TEC)	×				×	OPQTECC	1 économiste de la construction	391 K€ HT	1	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	GEFI INGENIERIE	×				×	OPQIBI n°82 12 0562 avec mention RGE	1 ingénieur énergéticien, 1 technicien dessinateur projeteur	933 K€ HT	12	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	GEFI INGENIERIE	×				×	OPQIBI n°82 12 0562 avec mention RGE	1 technicien génie climatique	933 K€ HT	12	Adapté à l'opération							
	Acousticien	Atelier Jourdan	×				×		1 ingénieur acousticien	115 K€ HT	2	Adapté à l'opération							
	Paysagiste	PAYSARCHITECTU	×				×		2 paysagistes	110 K€ HT	2	Adapté à l'opération							
	BE Cuisiniste	GEFI INGENIERIE	×				×	OPQIBI n°82 12 0562 avec mention RGE	1 ingénieur cuisiniste	933 K€ HT	12	Adapté à l'opération							
37	Architecture	BADIA BERGER Architectes	×				×	Ordre des architectes n°S03345	14 architectes (équipé dédiée non détaillée)	1958 K€ HT	14	Adapté à l'opération	"L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération malgré quelques écueils. Équipe dédiée non détaillée pour BADIA BERGER (CV de l'ensemble des architectes).	40	De belles références, dommage que la partie paysagère bien que décrite dans le texte explicatif ne soit pas clairement lisible sur la première référence. Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale soignée et élégante Une écriture paysagère de qualité. Le contexte est peu lisible ou laisse à s'interroger sur le lien entre l'équipement et son environnement. Le cout au m2 semble particulièrement élevé les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. Au moins 2 des projets ont une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	40	Les enjeux sont compris et clairement exprimés Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. Le candidat décrit de manière pertinente les cours.	10	90
	Structure	GROUPE CETAB	×				×	OPQIBI N° 87 10 0774 avec mention RGE	1 ingénieur structure	8 679 K€ HT	50	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	Cabinet Philippe Colas	×				×	OPQTECC	1 économiste de la construction	164 K€ HT	2	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	GROUPE CETAB	×				×	OPQIBI N° 87 10 0774 avec mention RGE	1 ingénieur fluides / CVC, 1 ingénieur électricité	8 679 K€ HT	50	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	GROUPE CETAB	×				×	OPQIBI N° 87 10 0774 avec mention RGE	1 ingénieur environnement / HQE	8 679 K€ HT	50	Adapté à l'opération							
	Acousticien	EdB acoustic	×				×		1 ingénieur acousticien	117 K€ HT	2	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	ERA PAYSAGISTES	×				×		1 paysagiste concepteur (attestation)	274 K€ HT	5	Adapté à l'opération							
	BE Cuisiniste	CABINET C. MATHIEU ASSOCIES	×				×		1 ingénieur cuisiniste	134 K€ HT	2	Adapté à l'opération							
VRD	ERA PAYSAGISTES	×				×		1 ingénieur paysagiste	274 K€ HT	5	Adapté à l'opération								
20	Architecture	HB more architectes	×				×	Ordre des architectes n°S17977	3 architectes (pas de détail)	730 K€ HT	9	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération. On note seulement une équipe non détaillée pour HB (CV de l'ensemble des architectes de l'agence).	40	Les références montrent une certaine adéquation avec les exigences du règlement de consultation, mais il y a des éléments qui pourraient être davantage alignés avec les spécificités demandées. Une écriture architecturale soignée et élégante Une démarche paysagère peu convainquante l'intégration dans son contexte est adapté mais pas pour toutes les références Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. Au moins 2 des projets ont une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	40	Les enjeux de l'opération sont compris mais pas assez développés. Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Un contexte urbain bien appréhendé Le candidat décrit de manière pertinente les cours. Les intentions de conception sont clairement exprimées et argumentées	20	100
	Architecte associé	L'Atelier architectes	×				×	Ordre des architectes n°S05483	3 architectes	5 787 K€ HT	93	Adapté à l'opération							
	Structure	SCOPING	×				×	OPQIBI N° 04 12 1676 avec mention RGE	1 ingénieur bâtiment, 1 ingénieur structure, 1 ingénieur génie civil	11 302 K€ HT	130	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	SCOPING	×				×	OPQIBI N° 04 12 1676 avec mention RGE	1 économiste de la construction	11 302 K€ HT	130	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	SCOPING	×				×	OPQIBI N° 04 12 1676 avec mention RGE	1 ingénieur TCE, 1 ingénieur électricité, 1 ingénieur énergie / coordinateur SSI	11 302 K€ HT	130	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	SCOPING	×				×	OPQIBI N° 04 12 1676 avec mention RGE	1 ingénieur énergie / environnement, 1 technicien génie climatique, 1 technicien environnement / réemploi	11 302 K€ HT	130	Adapté à l'opération							
	Acousticien	Acoustique RP	×				×		1 ingénieur acousticien	33 K€ HT	1	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	SEMPERVIRENS	×				×		1 paysagiste concepteur (attestation), 1 architecte paysagiste, 1 ingénieure paysagiste, 1 architecte urbaniste	344 K€ HT	13	Adapté à l'opération							
	BE Cuisiniste	INGECOR	×				×	OPQIBI N° 12 06 2442	1 ingénieur cuisiniste, 1 technicienne cuisiniste	982 K€ HT	9	Adapté à l'opération							
	VRD	SCOPING	×				×	OPQIBI N° 04 12 1676 avec mention RGE	1 technicienne VRD	11 302 K€ HT	130	Adapté à l'opération							
SSI	SCOPING	×				×	OPQIBI N° 04 12 1676 avec mention RGE	1 ingénieur énergie / coordinateur SSI	11 302 K€ HT	130	Adapté à l'opération								

Accusé de réception en préfecture
093-21930464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

CANDIDATURES TRÈS SATISFAISANTES

IDENTIFICATION DES CANDIDATS			DOSSIER ADMINISTRATIF		APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE					EVALUATION DES REFERENCES		EVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION		APPRÉCIATION GLOBALE					
Numéro de dépôt	Prestation(s) exécutée(s)	Raison sociale	1 - DC1	2 - Déclaration sur l'honneur	3 - Le cas échéant, DC4	4 - Si redressement judiciaire, copie du jugement habilitant à poursuivre l'activité	5 - Assurances	APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE		CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES	CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES		Commentaire de l'AMO		Appréciation de l'AMO	Références portant sur des opérations livrées ou en cours de réalisation	Qualité de la note d'intention présentant l'équipe candidate, ses motivations, sa compréhension du contexte et de ses enjeux et la justification du choix des 3 références choisies au regard du projet.		
								6 - Copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes	7 - Indication des titres d'études et professionnels et des certificats de qualification professionnelle		8 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité	9 - Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement des 3 dernières années (AMO)						10 - Description de l'équipement technique (AMO)	Commentaire de l'AMO sur la base des références présentées
34	Architecture	CFL ARCHITECTES & ASSOCIES	x				x	Ordre des architectes n°S23603	4 architectes	1 523 K€ HT	12	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération.	40	Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale soignée et élégante Une démarche paysagère peut convaincante L'intégration dans l'environnement immédiat est pertinente et soignée pour les3 réf. Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. Au moins 2 des projets ont une démarche environnementale supérieure à la réglementation Certains membres de l'équipe ont déjà collaboré ensemble sur un projet. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente.	40	Les enjeux sont compris et clairement exprimés Le contexte de l'opération est explicitement décrit Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Un contexte urbain bien appréhendé Le candidat décrit de manière pertinente les cours. La présentation et la mise en page de la lettre contribuent à clarifier son contenu.	20	100
	Structure	CET INGENIERIE	x				x		1 ingénieur structure	15 541 K€ HT	49	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	CET INGENIERIE	x				x		2 économistes de la construction	15 541 K€ HT	49	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	CET INGENIERIE	x				x		2 ingénieurs CVC PB, 1 ingénieur électricité, 1 ingénieur électricité / coordinateur SSI, 1 technicien électricité, 1 ingénieur thermicien	15 541 K€ HT	49	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	GAYA DEVELOPPEMENT DURABLE	x				x	OPQIBI N°24 02 5605 avec mention RGE	3 ingénieurs environnement	454 K€ HT	5	Adapté à l'opération							
	Acousticien	PEUTZ & ASSOCIES	x				x	OPQIBI N°08 12 2035	1 ingénieur acousticien	1 789 K€ HT	18	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	ENDROITS EN VERT	x				x		4 paysagistes concepteurs	1 189 K€ HT	11	Adapté à l'opération							
	BE Cuisiniste	Arwytec	x				x	c	2 ingénieurs cuisinistes	1 120 K€ HT	8	Adapté à l'opération							
VRD	CET INGENIERIE	x				x		1 ingénieur VRD	15 541 K€ HT	49	Adapté à l'opération								
39	Architecture	GAETAN LE PENHUEL	x				x	Ordre des architectes n°039696	3 architectes	2 850 K€ HT	18	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération.	40	De belles référence avec des écritures diversifiées, dommage que la partie paysagère n'ait pas fait l'objet d'une référence à part entière Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale soignée et élégante Une écriture paysagère de qualité. L'intégration dans l'environnement immédiat est pertinente et soignée pour les3 réf. Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. 1 des projets a une démarriage environnementale supérieure à la réglementation Les membres de l'équipe ont déjà collaborés ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	40	Les enjeux sont compris et clairement exprimés Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. Le candidat décrit de manière pertinente les cours. Les intentions de conception sont clairement exprimées et argumentées	20	100
	Structure	SODEBA-GINKO	x				x	OPQIBI N° 12 02 2387	2 ingénieurs structure, 2 projeteurs dessinateurs	5 471 K€ HT	44	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	SODEBA-GINKO	x				x	OPQIBI N° 12 02 2387	1 économiste de la construction	5 471 K€ HT	44	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	SODEBA-GINKO	x				x	OPQIBI N° 12 02 2387	1 ingénieur fluides TCE, 1 ingénieur électricité / coordinateur SSI, 1 ingénieur thermicien	5 471 K€ HT	44	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	TRIBU ENERGIE	x				x	OPQIBI N° 11 04 2278	3 ingénieurs environnement	2 789 K€ HT	33	Adapté à l'opération							
	Acousticien	IMPEDANCE INGENIERIE	x				x	Équivalences OPQIBI	4 ingénieurs acousticiens	1 360 K€ HT	14	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	AGENCE BABYLONE	x				x		2 paysagistes concepteurs (attestation), 2 paysagistes	951 K€ HT	13	Adapté à l'opération							
	BE Cuisiniste	CONVERGENCE INGENIERIE	x				x		2 ingénieurs cuisinistes	3 888 K€ HT	24	Adapté à l'opération							
SSI	ETUDELEC & ASSOCIES	x				x		1 coordinateur SSI	565 K€ HT	5	Adapté à l'opération								
VRD	SODEBA-GINKO	x				x	OPQIBI N° 12 02 2387	1 ingénieur structure VRD	5 471 K€ HT	44	Adapté à l'opération								
43	Architecture	HAIKU ARCHITECTURE	x				x	Ordre des architectes n°S22070	3 architectes	1609 K€ HT	15	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération malgré quelques écueils. Équipe dédiée non détaillée pour AC&T (CV de l'ensemble des paysagistes).	40	Trois écritures diversifiées et contextualisées Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale soignée et élégante Une écriture paysagère de qualité. L'intégration dans son contexte est adapté mais pas pour toutes les références Le cout au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. Au moins 2 des projets ont une démarche environnementale supérieure à la réglementation Certains membres de l'équipe ont déjà collaboré ensemble sur un projet. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	40	Les enjeux sont compris et clairement exprimés Une ou plusieurs partie du contexte ont été oubliées. Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. Le candidat décrit de manière pertinente les cours. Les intentions de conception sont clairement exprimées et argumentées	20	100
	Structure	INGEBA	x				x	OPQIBI N°94 02 1023	2 ingénieurs structure	1466 K€ HT	21	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	HAIKU ARCHITECTURE	x				x	Ordre des architectes n°S22070	1 économiste de la construction	1609 K€ HT	15	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, VDI)	Bureau d'Études Fluides ETNR, Sarl	x				x	OPQIBI N° 23 04 5148 avec mention RGE	2 ingénieurs thermiciens	615 K€ HT	5	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	GAETAN VELU	x				x		1 ingénieur environnement / HQE	33 K€ HT	1	Adapté à l'opération							
	Acousticien	dBS	x				x	OPQIBI N° 21 12 4469	1 ingénieur acousticien	205 K€ HT	1	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	AC&T Paysages et Territoires	x				x		2 paysagistes concepteurs (attestation) - Équipe non détaillée	336 K€ HT	5	Adapté à l'opération							
	BE Cuisiniste	PIMANT FOODSERVICES CONSULTANTS	x				x		1 ingénieur cuisiniste	147 K€ HT	1	Adapté à l'opération							
SSI / électricité, courant fort, courant faible	T3E REIMS	x				x	OPQIBI n° 13 04 2612	2 ingénieurs électricité, 1 technicien électricité / coordinateur SSI	503 K€ HT	5	Adapté à l'opération								

Accusé de réception en préfecture
093-21930464-20250320-2025-03-18-DE
Date de transmission : 28/03/2025
Date de réception en préfecture : 28/03/2025



CANDIDATURES TRÈS SATISFAISANTES

IDENTIFICATION DES CANDIDATS			DOSSIER ADMINISTRATIF		APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE					EVALUATION DES REFERENCES		EVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION		APPRECIATION GLOBALE					
Numéro de dépôt	Prestation(s) exécutée(s)	Raison sociale	1 - DC1	2 - Déclaration sur l'honneur	3 - Le cas échéant, DC4	4 - Si redressement judiciaire, copie du jugement habilitant à poursuivre l'activité	5 - Assurances	APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE		CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES	CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES		Commentaire de l'AMO		Appréciation de l'AMO	Références portant sur des opérations livrées ou en cours de réalisation		Qualité de la note d'intention présentant l'équipe candidate, ses motivations, sa compréhension du contexte et de ses enjeux et la justification du choix des 3 références choisies au regard du projet.	
								6 - Copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes	7 - Indication des titres d'études et professionnels et des certificats de qualification professionnelle		8 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité	9 - Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement des 3 dernières années (AMO)				10 - Description de l'équipement technique (AMO)	Commentaire de l'AMO sur la base des références présentées		Appréciation de l'AMO
50	Architecture	AAVP ARCHITECTURE	X			X		Ordre des architectes n°S11543	7 architectes	3 289 K€ HT	27	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération.	40	Trois écritures diversifiées, dommage que le square évoqué dans la troisième référence, ne soit pas représentée dans les photographies. pas de cours oasis présente dans les références présentées. Les 3 réf.s répondent parfaitement aux exigences du RC Une écriture architecturale soignée et élégante Une démarche paysagère peu convainquante L'intégration dans son contexte est adaptée mais pas pour toutes les références Le coût au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet Les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. 1 des projets a une démarche environnementale supérieure à la réglementation Certains membres de l'équipe ont déjà collaboré ensemble sur un projet. Le choix des références est détaillé de manière très pertinente en relation directe avec l'opération	40	Les enjeux sont compris et clairement exprimés Une ou plusieurs parties du contexte ont été oubliées. Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. Le candidat décrit de manière pertinente les cours. Les intentions de conception sont clairement exprimées et argumentées	20	100
	Structure	GUSTAVE Ingénieur du bois	X			X		Attestation IBC (Ingénierie Bois Construction)	6 ingénieurs structure	1 408 K€ HT	16	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	ESPRIT TERRE INGENIERIE	X			X		OPQTECC	1 Chef de projet - 30 années d'expérience 1 Technicien en économie- 12 années d'expérience 1 Assistante	156 K€ HT	4	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	EUROELEC-SMART ENERGY	X			X		OPQIBI n°18 02 3593	1 ingénieur CVC, 1 ingénieur fluides et thermique, 1 ingénieur électricité / coordinateur SSI	622 K€ HT	8	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	EUROELEC-SMART ENERGY	X			X		OPQIBI n°18 02 3593	1 ingénieur énergétique	622 K€ HT	8	Adapté à l'opération							
	Acousticien	ATELIER ROUCH	X			X			2 ingénieurs acousticiens	468 K€ HT	3	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	Atelier NDF	X			X			2 paysagistes concepteurs (attestation)	177 K€ HT	3	Adapté à l'opération							
	BE Cuisiniste	Bet grandes cuisines RUBIO	X			X		OPQIBI N° 21 06 4304	2 ingénieurs cuisinistes	160K€ HT	2	Adapté à l'opération							
	VRD	IVOIRE	X			X		OPQIBI N° 12 04 2415	1 ingénieur VRD	588 K€ HT	8	Adapté à l'opération							
	OPC	GLOBAL	X			X		OPQIBI N°77 03 002	1 ingénieur coordinateur OPC	1 858 K€ HT	16	Adapté à l'opération							
SSI	EUROELEC-SMART ENERGY	X			X		OPQIBI n°18 02 3593	1 ingénieur électricité / coordinateur SSI	622 K€ HT	8	Adapté à l'opération								
51	Architecture	TRACE Architectes	X			X		Ordre des architectes n°S11543	5 architectes	2 165 K€ HT	22	Adapté à l'opération	L'équipe justifie de l'ensemble des compétences demandées dans le cadre de la consultation. Les moyens humains et techniques sont en adéquation avec l'importance de l'opération.	40	Les références montrent une certaine adéquation avec les exigences du règlement de consultation, mais il y a des éléments qui pourraient être davantage alignés avec les spécificités demandées. Une écriture architecturale soignée et élégante Une démarche paysagère peu convainquante L'intégration dans son contexte est adaptée mais pas pour toutes les références Le coût au m2 est pertinent compte tenu de la qualité du projet Les projets présentés offrent des surfaces assez proches de l'opération. Au moins 2 des projets ont une démarche environnementale supérieure à la réglementation Les membres de l'équipe ont déjà collaboré ensemble sur plusieurs projets majeurs. Le choix des références est argumenté.	40	Les enjeux sont compris et clairement exprimés Une ou plusieurs parties du contexte ont été oubliées. Le candidat propose une approche environnementale contextualisée. Les contraintes du quartier sont évoquées de manière trop succinctes. Le candidat décrit de manière pertinente les cours. La présentation et la mise en page de la lettre contribuent à clarifier son contenu. Les intentions de conception sont clairement exprimées et argumentées	20	100
	Structure	LGI STRUCTURE CONCEPT	X			X			1 ingénieur structure, 1 ingénieur CNAM, 1 technicien dessinateur projeteur	577 K€ HT	4	Adapté à l'opération							
	Economie de la construction	TRACE Architectes	X			X		OPQIBI n°20 08 4061	2 économistes de la construction	2 165 K€ HT	22	Adapté à l'opération							
	TCE Fluide (CVC, électricité, courant fort, courant faible, VDI)	ELEMENTS Ingénierie	X			X		OPQIBI 1332, 1333 &1905 en cours	1 ingénieur en génie civil, 1 technicien en génie thermique et énergétique, 1 technicien CVC-PB	1 672 K€ HT	15	Adapté à l'opération							
	Ingénierie environnementale	ELEMENTS Ingénierie	X			X		OPQIBI 1332, 1333 &1905 en cours	1 ingénieur en génie civil, 1 technicien en génie thermique et énergétique, 1 technicien CVC-PB	1 672 K€ HT	15	Adapté à l'opération							
	Acousticien	Pierre PASQUINI	X			X		OPQIBI N° 05 04 1725	2 ingénieurs acousticiens	196 K€ HT	3	Adapté à l'opération							
	Paysagiste concepteur	Canopée	X			X			1 paysagiste concepteur (attestation), 1 paysagiste	250 K€ HT	3	Adapté à l'opération							
	BE Cuisiniste	BEHAL	X			X		OPQIBI N° 23 08 5278	1 ingénieur cuisiniste, 1 technicien cuisiniste	402 K€ HT	4	Adapté à l'opération							
VRD	ELEMENTS Ingénierie	X			X		OPQIBI 1332, 1333 &1905 en cours	1 ingénieur VRD	1 672 K€ HT	15	Adapté à l'opération								

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

VILLE DE LIVRY-GARGAN
PROCES-VERBAL DU JURY DE CONCOURS
CONCOURS RESTREINT
Examen et avis du jury sur les offres

1 - DESIGNATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Collectivité concernée : VILLE DE LIVRY-GARGAN (93190)

Objet de la consultation : Missions de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une école primaire de 11 classes avec centre de loisirs et restauration

Date de parution de l'avis : BOAMP avis n°24-79347 du 07/07/2024– JOUE n°2024 avis n°409196 du 09/07/2024 - Publicité et mise en ligne du dossier de consultation sur le profil d'acheteur le 07/07/2024 référence 1030638

Date limite de réception des candidatures : Mardi 03 septembre 2024 – 12h00

Date de transmission du dossier de consultation phase offres aux 3 candidats retenus : 01/10/2025

Date limite de réception des offres : mercredi 11 décembre 2024 à 12h00

2 - COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Les membres du jury de concours ont été désignés par la délibération n°2020-06-03 du 11 juin 2020 (membres CAO) et par arrêté n°2024-462 du 19 septembre 2024 (architectes)

Date de la convocation : Lundi 04 novembre 2024

Date de la réunion : Lundi 20 janvier 2025 – 14h00

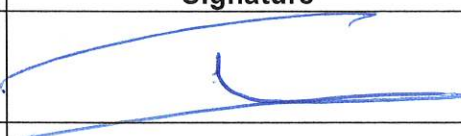
Membres à voix délibérative

Nom, prénom	Qualité	Fonction au sein de la commission	Présent(e)	Absent(e)
MARTIN Pierre-Yves	Maire	Président	X	
ATTARD Gérard	Adjoint au Maire	Titulaire	X	
MICONNET Olivier	Adjoint au Maire	Titulaire		X
BOUDJEMAI Kaissa	Adjointe au Maire	Titulaire	X	
MAUROBET Catherine	Conseillère Municipale	Titulaire	X	
TRILLAUD Laurent	Conseiller Municipal	Titulaire	X	
MARKARIAN Olivier	Conseiller Municipal	Suppléant	X	
BEREZIN Serge	Conseiller Municipal	Suppléant		X
HERRMANN Marie-Catherine	Adjointe au Maire	Suppléante		X
DI IORIO Rina	Conseillère Municipale	Suppléante		X
BONINI Bruno	Conseiller Municipal	Suppléant		X
ROLIN Cerise	Paysagiste -concepteur		X	
BOURGEOIS Jérôme	Architecte		X	
OUZOULIAS Serge	Architecte		X	

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception en préfecture : 28/03/2025

3 - COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION (suite & fin)

Membres à voix consultative

Nom	Qualité	Signature	Absent(e)
M. RAMONET	Représentant DDPP93		
M. PRESTI	Comptable du SGC du Raincy		X

Le quorum est atteint : OUI NON

Le jury peut, ~~ne peut pas~~ (rayer la mention inutile) valablement délibérer.

Secrétariat du jury :

Madame Catherine BOURQUIN, Gestionnaire marchés publics

4 – EXAMEN DES PRESTATIONS

ORGANISATION DE L'ANONYMAT (article 3 du Règlement de consultation)

En raison du principe de l'anonymat et sous peine de non-conformité, l'ensemble des documents remis par les concurrents ne portera aucune indication permettant de les identifier. **Chaque équipe est invitée à présenter toutes les pièces de façon anonyme. Aucun marquage permettant d'identifier les auteurs ne devra figurer sur ces pièces.**

Pour toutes les pièces requérant l'anonymat, **et notamment pour les prestations physiques à remettre**, aucun autre signe de reconnaissance de l'identifiant attribué ne sera admis. Afin de ne pas induire de signe distinctif quant à la provenance des offres, celles-ci seront déposées par une personne inconnue du maître d'ouvrage.

La Ville de Livry-Gargan a désigné un prestataire extérieur pour l'anonymisation des 3 offres, Monsieur Maxime Dodemant, société AMP Consulting.

L'anonymat sera levé après le classement des projets par le jury et l'établissement de son procès-verbal.

Le jury vérifie en premier lieu la conformité des prestations au règlement du concours. En particulier toute violation relevée par le jury de la règle de l'anonymat par un candidat entraînera son élimination pour non-conformité et en conséquence le non-paiement de l'indemnité prévue dans l'avis d'appel public à la concurrence.

Le rapport d'analyse de la commission technique pour chacun des projets sera ensuite présenté aux membres du jury par le rapporteur.

Le rapporteur de la commission technique informera également le jury sur :

- o les prestations ne correspondant pas au programme et aux prescriptions du règlement,
- o les prestations présentant des pièces en excès ou en défaut,
- o les prestations arrivées hors délai,
- o le respect de la préservation de l'anonymat des candidats.

Le jury analyse alors les prestations au vu des critères d'évaluation définis par le maître d'ouvrage dans le règlement.

Il sera fait lecture aux membres du jury de la lettre de présentation fournie par l'autorité de réception en préfecture, temps que la présentation des trois panneaux.

L'analyse est annexée au présent procès-verbal

Accusé de réception en préfecture
693 219360484-26250320-2625163-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

4 – EXAMEN DES PRESTATIONS (suite)

	Points accordés suite au vote secret	PROPOSITION DE CLASSEMENT
EQUIPE A	9 points	3
EQUIPE B	27 points	1
EQUIPE C	18 points	2

5 – OBSERVATIONS DES MEMBRES DU JURY SUR LES PROJETS

Le jury a décidé de négocier avec les équipes B et C qui sont donc les équipes lauréates du concours conformément à l'article R2122-6 du Code de la Commande Publique.

Lors de la levée de l'anonymat, l'équipe B correspond au candidat CFL ARCHITECTES et

L'équipe C correspond au candidat GAETAN LE PENHUEL

6 – PROPOSITION DU JURY SUR LE VERSEMENT DE LA PRIME

Le montant de la prime à verser aux concurrents sera de **35 000 € HT** par participant.

Ce montant correspond à :

- o la remise de l'esquisse +

La prime est versée par l'acheteur aux participants sur proposition du jury. Les participants peuvent faire parvenir leur demande de paiement dès qu'ils sont informés par l'acheteur des résultats du concours ou à compter de la publication de l'avis de résultat de concours.

En application de l'article R. 2172-4 du Code de la Commande Publique (CCP), sur proposition du jury, la prime :

- ne pourra être supprimée qu'en l'absence de prestations ou si les prestations remises sont inappropriées, c'est-à-dire sans rapport avec l'objet du concours et manifestement pas en mesure de répondre sans modification substantielle aux besoins et aux exigences de l'acheteur ;
- pourra faire l'objet d'un abattement maximum de 20 %

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

7 – PROPOSITION DU JURY SUR LE VERSEMENT DE LA PRIME (SUITE)

- si le dossier de projet décrit à l'article 4 règlement de consultation est incomplet ;
- si les prestations remises caractérisent un projet inacceptable, soit parce que l'acheteur ne serait pas en mesure de financer sa réalisation, soit parce qu'il contrevient manifestement à la législation en vigueur, sans modification substantielle ;

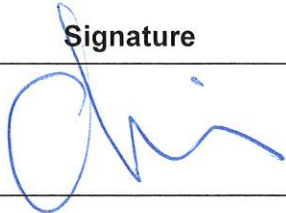


si les prestations remises ne sont que partiellement conformes au programme et qu'il serait manifestement impossible, sans modifications substantielles, de les adapter lors d'un élément de mission ultérieur pour les rendre conformes.

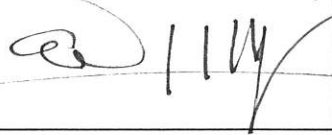

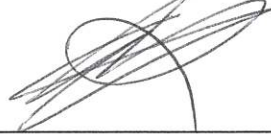




	Proposition du jury sur le versement de la prime
EQUIPE A	Favorable (8 voix) et 1 contre
EQUIPE B	Favorable
EQUIPE C	Favorable

Monsieur TRILLAUD s'oppose au versement de la prime de l'équipe A

8 – SIGNATURE DES MEMBRES DU JURY

Nom, prénom	Qualité	Fonction au sein de la commission	Signature
MARTIN Pierre-Yves	Maire	Président	
ATTARD Gérard	Adjoint au Maire	Titulaire	
MICONNET Olivier	Adjoint au Maire	Titulaire	
BOUDJEMAI Kaissa	Adjointe au Maire	Titulaire	
MAUROBET Catherine	Conseillère Municipale	Titulaire	
Laurent TRILLAUD	Conseiller Municipal	Titulaire	
MARKARIAN Olivier	Conseiller Municipal	Suppléant	
BEREZIN Olivier	Conseiller Municipal	Suppléant	
HERRMANN Marie-Catherine	Adjointe au Maire	Suppléante	
DI IORIO Rina	Conseillère Municipale	Suppléante	
BONINI Bruno	Conseiller Municipal	Suppléant	

• Membres à voix délibérative	Qualité	Signature
Madame ROLIN	Paysagiste – concepteur	
Monsieur BOURGEOIS	Architecte	
Monsieur OUZOULIAS	Architecte	

ADMINISTRATION		
• Nom Prénom	Qualité	Présents
Madame DIDIER DA CRUZ	Assistant à maîtrise d'ouvrage	
Monsieur ZIGHED	D.G.S.T	
Monsieur PERAT	D.G.A, par intérim Services à la population	
Madame BECHOUCHE Lillya	Directrice Affaires juridiques et Moyens Généraux	
Monsieur ABDOUL-MAGID	Responsable de la Commande Publique	
Madame SAMIH	Directrice du Patrimoine Bâti	
Madame LAKDHAR	Responsable Etudes et Grands Projets	

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

VILLE DE LIVRY-GARGAN
PROCES-VERBAL DU JURY DE CONCOURS
CONCOURS RESTREINT
Examen et avis du jury sur les candidatures

1 - DESIGNATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Collectivité concernée : VILLE DE LIVRY-GARGAN (93190)

Objet de la consultation : **Missions de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une école primaire de 11 classes avec centre de loisirs et restauration**

Date de parution de l'avis: **BOAMP avis n°24-79347 du 07/07/2024– JOUE n°2024 avis n°409196 du 09/07/2024 - Publicité et mise en ligne du dossier de consultation sur le profil d'acheteur le 07/07/2024 référence 1030638**

Date limite de réception des candidatures : **Mardi 03 septembre 2024 – 12h00**

2 - COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Les membres du jury de concours ont été désignés par la délibération n°2020-06-03 du 11 juin 2020 (membres CAO) et par arrêté n°2024-462 du 19 septembre 2024 (architectes)

Date de la convocation : **Mardi 17 septembre 2024**

Date de la réunion : **Mercredi 25 septembre 2024 – 12h30**

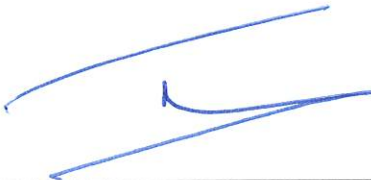
Membres à voix délibérative

Nom, prénom	Qualité	Fonction au sein de la commission	Présent(e)	Absent(e)
MARTIN Pierre-Yves	Maire	Président	X	
ATTARD Gérard	Adjoint au Maire	Titulaire	X	
MICONNET Olivier	Adjoint au Maire	Titulaire		X
BOUDJEMAI Kaissa	Adjointe au Maire	Titulaire	X	
MAUROBET Catherine	Conseillère Municipale	Titulaire	X	
TRILLAUD Laurent	Conseiller Municipal	Titulaire	X	
MARKARIAN Olivier	Conseiller Municipal	Suppléant	X	
BEREZIN Serge	Conseiller Municipal	Suppléant		X
HERRMANN Marie-Catherine	Adjointe au Maire	Suppléante		X
DI IORIO Rina	Conseillère Municipale	Suppléante		X
BONINI Bruno	Conseiller Municipal	Suppléant		X

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

3 - COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION (suite & fin)

Membres à voix consultative

Nom	Qualité	Signature	Absent(e)
M. RAMONET	Représentant DDPP93		
M. PRESTI	Comptable du SGC du Raincy		X

Le quorum est atteint : OUI NON

Le jury peut, ~~ne peut pas~~ (rayer la mention inutile) valablement délibérer.

Secrétariat du jury :

Madame Catherine BOURQUIN, Gestionnaire marchés publics

4 - CANDIDATURES

Examen de Prestations

Le registre des dépôts mentionne :

*reprendre cahier des charges Ameyrac
- AMO RR a été désigné par le jury*

- * 53 enveloppes électroniques remises dans les délais
- * 0 enveloppe électronique remise arrivé hors délais

Les candidatures ont été ouvertes, enregistrées et analysées le 03 septembre 2024, les renseignements relatifs aux candidatures figurent dans le rapport d'analyse des offres.

Au vu des renseignements relatifs aux candidatures, le jury :

prend, pour les candidatures reçues, les décisions d'admissions et d'éliminations proposées

5 observations jury suite à l'analyse offres.



Verbatim prise

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

5 – DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR SUR LES CANDIDATURES, APRES AVIS DU JURY OU DECISION DU JURY

Numéro d'ordre au registre des dépôts	Nom du candidat ou du groupement	Décisions		
		Admis	Non admis	Motifs
1	TOA ARCHITECTURES ASSOCIES	X		
2	ARCHI 5 PROD	X		
3	MU ARCHITECTURE		X	Le candidat ne justifie pas de la ou des compétences suivantes : BE cuisiniste
4	GUIRAUD – MANENC	X		
5	BARRAULT PRESSACCO	X		
6	DOMINIQUE COUDON ASSOCIES	X		
7	GROUPEMENT D'ARCHITECTES	X		
8	SAM ARCHITECTURE	X		
9	ARCHITECTE LA SODA	X		
10	DCA	X		
11	A5A ARCHITECTES	X		
12	SARL D'ARCHITECTURES PAUL LE QUERNEC	X		
13	CROIX MARIE BOURDON ARCHITECTES ASSOCIES	X		
14	STUDIO HYBRIDE ARCHITECTES	X		
15	YLE ARCHITECTES	X		
16	ATELIER ACONCEPT	X		
17	AER ARCHITECTES	X		
18	MARC NICOLAS ARCHITECTURES	X		
19	SARL IDONES	X		
20	HB MORE ARCHITECTES	X		
21	REGIS ROUDIL ARCHITECTE		X	Le candidat n'a pas fourni de lettre d'intention

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

Numéro d'ordre au registre des dépôts	Nom du candidat ou du groupement	Décisions		
		Admis	Non admis	Motifs
22	VIA ARCHITECTES		X	Le candidat n'a pas fourni de lettre d'intention
23	BRENAC ET GONZALEZ	X		
24	C+O IDF ARCHITECTES		X	Le candidat ne justifie pas de la ou des compétences suivantes : BE Cuisiniste
25	BRUNO MADER ARCHITECTE	X		
26	DUMONT LEGRAND ARCHITECTES		X	Le candidat a fourni une lettre trop longue
27	APM ET ASSOCIES	X		
28	JEAN PIERRE LOTT	X		
29	GOUDENEGE ET ASSOCIES		X	Le candidat a fourni une lettre trop longue
30	FRANCIS LANDRON SARL D'ARCHITECTURE	X		
31	Agence LAURENT FOURNET ARCHITECTES	X		
32	AKLA ARCHITECTES	X		
33	ATELIER 2A+	X		
34	CFL ARCHITECTES	X		
35	NZI ARCHITECTES	X		
36	ATELIERS OS ARCHITECTES	X		
37	BADIA BERGER ARCHITECTES	X		
38	NOMADE	X		
39	AGENCE GAETAN LE PENHUEL ARCHITECTES	X		
40	SARL AGENCE D'ARCHITECTURE C-A-B		X	Le candidat a fourni une lettre trop longue
41	LA ARCHITECTURES		X	Le candidat ne justifie pas de la ou des compétences suivantes : BE Cuisiniste
42	TECTONIKES ARCHITECTES	X		
43	HAIKU ARCHITECTURE	X		
44	COBALT ARCHITECTES		X	Le candidat n'a pas fourni de lettre

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception en préfecture : 28/03/2025

Numéro d'ordre au registre des dépôts	Nom du candidat ou du groupement	Décisions		
		Admis	Non admis	Motifs
45	CINQ ARCHITECTURE	X		
46	HESSAMFAR & VERONS ARCHITECTES ASSOCIE		X	Le candidat ne justifie pas de la compétence suivante : Paysagiste concepteur
47	ATELIER DE CHEZY		X	Le candidat a fourni une lettre trop longue
48	M'CUB ARCHITECTES	X		
49	SOA	X		
50	AAVP ARCHITECTURE	X		
51	TRACE ARCHITECTES	X		
52	NUNC ARCHITECTES	X		
53	ATELA ARCHITECTES		X	Un co-traitant (Armoni Acoustique) n'a pas fourni de dossier administratif

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

7 – OBSERVATIONS DES MEMBRES DU JURY



Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

Avis du jury sur le classement des candidatures :

Numéro d'ordre au registre des dépôts	Nom du candidat ou du groupement	Nombre de voix	Classement Phase candidature
1	TOA ARCHITECTURES ASSOCIES	1	
2	ARCHI 5 PROD	0	
4	GUIRAUD – MANENC	0	
5	BARRAULT PRESSACCO	0	
6	DOMINIQUE COUDON ASSOCIES	0	
7	GROUPEMENT D'ARCHITECTES	0	
8	SAM ARCHITECTURE	0	
9	ARCHITECTE LA SODA	0	
10	DCA	0	
11	A5A ARCHITECTES	0	
12	SARL D'ARCHITECTURES PAUL LE QUERNEC	0	
13	CROIX MARIE BOURDON ARCHITECTES ASSOCIES	0	
14	STUDIO HYBRIDE ARCHITECTES	0	
15	YLE ARCHITECTES	1	
16	ATELIER ACONCEPT	0	
17	AER ARCHITECTES	0	
18	MARC NICOLAS ARCHITECTURES	0	

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

Numéro d'ordre au registre des dépôts	Nom du candidat ou du groupement	Nombre de voix	Classement Phase candidature
20	HB MORE ARCHITECTES	3	4
23	BRENAC ET GONZALEZ	0	
25	BRUNO MADER ARCHITECTE	0	
27	APM ET ASSOCIES	0	
28	JEAN PIERRE LOTT	0	
30	FRANCIS LANDRON SARL D'ARCHITECTURE	0	
31	Agence LAURENT FOURNET ARCHITECTES	0	
32	AKLA ARCHITECTES	3	
33	ATELIER 2A+	0	
34	CFL ARCHITECTES	4	2
35	NZI ARCHITECTES	0	
36	ATELIERS OS ARCHITECTES	1	
37	BADIA BERGER ARCHITECTES	0	
38	NOMADE	0	
39	AGENCE GAETAN LE PENHUEL ARCHITECTES	6	1
42	TECTONIQUES ARCHITECTES	0	
43	HAIKU ARCHITECTURE	0	
45	CINQ ARCHITECTURE	0	
48	M'CUB ARCHITECTES	0	
49	SOA	0	
50	AAVP ARCHITECTURE	0	
51	TRACE ARCHITECTES	4	2
52	NUNC ARCHITECTES	0	

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

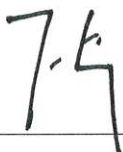

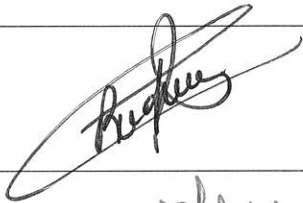
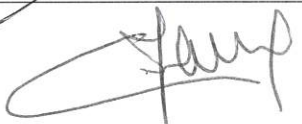

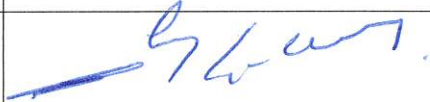
Sélection des candidats admis à la deuxième phase « offres »

Classement	Numéro de pli	Nom du candidat ou du groupement
1	39	AGENCE GAETAN LE PENHUEL ARCHITECTES
2	34	CFL ARCHITETES
2	51	TRACE ARCHITECTES
4	20	HB MORE ARCHITECTES

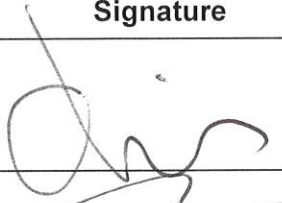

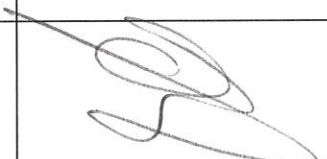
Le jury émet un avis favorable

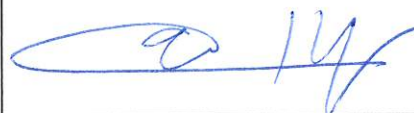

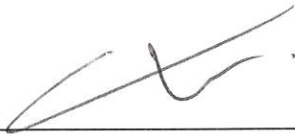
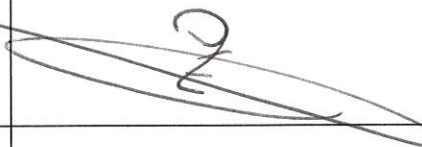


Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

8 – SIGNATURE DES MEMBRES DE LA COMMISSION

Nom, prénom	Qualité	Fonction au sein de la commission	Signature
MARTIN Pierre-Yves	Maire	Président	
ATTARD Gérard	Adjoint au Maire	Titulaire	
MICONNET Olivier	Adjoint au Maire	Titulaire	
BOUDJEMAI Kaissa	Adjointe au Maire	Titulaire	
MAUROBET Catherine	Conseillère Municipale	Titulaire	
Laurent TRILLAUD	Conseiller Municipal	Titulaire	
MARKARIAN Olivier	Conseiller Municipal	Suppléant	
BEREZIN Olivier	Conseiller Municipal	Suppléant	
HERRMANN Marie-Catherine	Adjointe au Maire	Suppléante	
DI IORIO Rina	Conseillère Municipale	Suppléante	
BONINI Bruno	Conseiller Municipal	Suppléant	

Accusé de réception en préfecture
 093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
 Date de télétransmission : 28/03/2025
 Date de réception préfecture : 28/03/2025

• Membres à voix délibérative	Qualité	Signature
Madame ROLIN	Paysagiste – concepteur	
Monsieur BOURGEOIS	Architecte	
Monsieur OUZOULIAS	Architecte	

ADMINISTRATION		
• Nom Prénom	Qualité	Présents
Madame DIDIER DA CRUZ	Assistant à maîtrise d'ouvrage	
Madame MULLER	D.G.S.	
Monsieur ZIGHED	D.G.S.T	
Monsieur GANDIA	D.G.A	
Madame BECHOUCHE Lillya	Directrice Affaires juridiques et Moyens Généraux	
Madame LAKDHAR	Responsable Etudes et Grands Projets	

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage
et de programmation

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE, ACM ET RESTAURATION

VILLE DE LIVRY-GARGAN

analyse des offres négociées

17 février 2025 (v1)

MAÎTRISE D'OUVRAGE

VILLE DE LIVRY-GARGAN
Mairie
3 place François Mitterrand
93190 LIVRY-GARGAN



ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025
Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage

RAPPEL DU JURY

A la suite du jury tenu le 20 janvier 2025, les membres du jury ont désigné deux lauréats:

CFL ARCHITECTES

Le candidat 2 représente le groupement composé de :

- Architecture (mandataire) : CFL ARCHITECTES
- Ingénierie en structure, courants forts et courants faibles, fluides-génie climatique / Economie de la construction : CET INGENIERIE
- Ingénierie environnementale : GAYA DEVELOPPEMENT DURABLE
- Ingénierie en cuisine : ARWYTEC
- Ingénierie en acoustique : PEUTZ & Associés
- Paysage : ENDROITS EN VERT

GAETAN LE PENHUEL

Le candidat 3 représente le groupement composé de :

- Architecture (mandataire) : GAETAN LE PENHUEL
- Ingénierie en structure, courants forts et courants faibles, fluides-génie climatique / Economie de la construction : SODEBA GINKO
- Ingénierie environnementale, thermique : TRIBU ENERGIE
- Ingénierie en cuisine : CONVERGENCE INGENIERIE EN RESTAURATION ET SERVICES
- Ingénierie en acoustique : Impédance Ingénierie 91
- Paysage : BABYLONE
- SSI / CSSI : ETUDELEC & ASSOCIÉS

A ces deux lauréats ont été envoyé des questions pour mesurer leur bonne compréhension du programme et de certaines modifications ou précisions à apporter.

En date du 11 février 2025, les 2 lauréats ont remise leur offre négociée.

PR'Optim et la commission technique e sont réunis pour analyser les offres négociées.

Ci contre la synthèse de l'analyse:

Pages 3 &4 le détail de analyse.

CFL	commentaires AMO	LE PENHUEL	commentaires AMO
Thématique : ARCHITECTURALE			
Q1. Dispositif de sécurité complémentaire (clôtures), intégration au projet	adapté	Q1. Cour maternelle en limite de l'espace public, problématique intimité et sécurité	attention à la vue depuis l'espace public
Q2. Absence de vues depuis l'espace public (ex. salle ACM en RDC)	adapté	Problématique acoustique liée aux cours proches de logements collectifs	les cours restent concentrées et proches des habitants de logement collectif
Q3. Justifier l'absence d'aménagement de la rue Léon Jouhaux et propositions éventuelles	adapté	Q3. Implantation des cours au Nord => risque de limiter l'ensoleillement	adapté
Q4. Sécurisation du parvis et justification d'un espace jugé trop minéral	adapté	Q4. Lien visuel entre cour maternelle et cour élémentaire => sécurité (risque de chute)	adapté
Q5. Cohérence entre écriture volumétrique courbe et travail des ouvertures	adapté	Q5. Terrain de sport => besoin pare-ballon	attention à la vue depuis l'espace public
Q6. Hauteurs et positionnements des étagères à lumière (brise-soleil) et claustras	adapté	Q6. Patio au centre éclairant la salle de motricité (ombrage potentiel par volumes techniques)	adapté
Q7. Pertinence de l'arbre sous le préau en R+1 (cour élémentaire)	adapté	Q7. Arbre implanté dans le patio => surface de pleine terre suffisante ?	adapté
Q8. Ensoleillement de la cour maternelle (et salle d'exercices à l'Ouest)	adapté	Q8. Différence de surface au parvis (110 m² vs 75 m² réel)	adapté
Q9. Essences végétales utilisées dans les cours	adapté	Q9. Surface de parvis inférieure au programme (100 m² demandés)	adapté
Thématique : FONCTIONNELLE			
Q10. Entretien des cours, mise en œuvre, stationnement technique	élément à faire préciser par le service entretien	Q10. Aucun accès depuis le parvis pour l'entretien de la bande végétalisée	adapté
Q11. Gestion du pare-ballon pour le plateau multi-sport	adapté	Q11. Projet intègre un SAS à l'entrée ; possibilité de le repositionner ou de le supprimer	adapté
Q12. Bureau direction ACM n'a pas de vue sur flux entrants/sortants	adapté	Q12. Bureau de direction sans vue sur flux entrant/sortant	adapté
Q13. Local stockage jeux ext. en maternelle et en élémentaire		Q13. Local déchets/tri sélectif mal positionné (passage via le hall)	adapté
Q14. Intégration de patères en maternelle et justification patères en élémentaire	adapté	Q14. Mutualisation sanitaires ACM maternelle / élémentaire non souhaitée	adapté
Q15. Apport de lumière suffisant pour salles maternelles au RDC (exposition Nord)	adapté	Q15. Position des salles de repos maternelles (éloignement des salles d'exercices, nuisances sonores)	adapté
Q16. Justification des formes courbes dans les salles de propreté maternelles	adapté	Q16. Espace reprographie inexistant	adapté
Q17. Organisation spatiale de la restauration (distribution, laverie, flux)	adapté	Q17 / Q18 (Divers ajustements de plan : bureaux, RASED, etc.)	adapté
Q18. Manque 4 m² de dépôts pédagogiques en élémentaire	adapté		
Thématique : TECHNIQUE			
Q19. Incohérence portes intérieures / blocs-portes métalliques	adapté		
Q20. Détail du poste menuiseries intérieures	adapté		
Q21. Résistance des briquettes de parement	adapté		
Q22. Niveau de sécurité anti-effraction pour les vitrages	adapté		
Q23. Démarche bas carbone (choix constructifs)	adapté		
Thématique : PHASAGE			
Planning	adapté	Planning	adapté
Thématique : HONORAIRES			
Mission de base	adapté	Mission de base	adapté
Missions complémentaires optionnelles	ne pas retenir cette option ou demandé encore une négociation, car le nombre de jours sur place est de 3X par semaine (soit 21 heures, cela semble trop important)	Missions complémentaires optionnelles	la mission OPC faite par l'architecte semble sous évaluée
Total	bon pour la mission de base mais surévalué pour l'OPC	Total	bon pour la mission de base mais sous évalué pour l'OPC
BILAN			
<p>La proposition CFL se caractérise par des compléments particulièrement riches (annexes techniques détaillées, croquis explicites) et une réelle capacité à remettre en question ou ajuster les premiers éléments fournis. Il peut néanmoins être envisagé de ne pas affermir la tranche optionnelle OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination).</p>		<p>La proposition Lepenhuel répond globalement aux attentes avec des solutions fonctionnelles riches et pertinentes. Toutefois, le choix d'un mur de clôture en briques, ainsi que d'un pare-ballon en PVC, présente un traitement urbain assez « dur », susceptible de restreindre le dialogue entre le bâtiment et l'espace public. De plus, l'estimation financière de la phase OPC proposée par l'architecte semble sous-évaluée.</p>	

CFL		commentaires AMO
Thématique : ARCHITECTURALE		
Q1. Dispositif de sécurité complémentaire (clôtures), intégration au projet	Propose la pose de clôtures en limite de propriété avec haies persistantes. L'intégration se fait avec un soin esthétique (lames pivotantes en bois, claustras en briques pour occulter les vues). Assure aussi le passage de la petite faune en partie basse.	adapté
Q2. Absence de vues depuis l'espace public (ex. salle ACM en RDC)	Utilise des dispositifs variés : haies, clôtures, claustras, etc. Les claustras en briques font office de moucharabieh.	adapté
Q3. Justifier l'absence d'aménagement de la rue Léon Jouhaux et propositions éventuelles	Le projet initial se concentrait sur le lien Est avec le futur parc. Propose néanmoins un plan de requalification des 2 rues (Léon Jouhaux et Antoine de Saint-Exupéry) : plateau piétonnier, bande plantée, traversées sécurisées	adapté
Q4. Sécurisation du parvis et justification d'un espace jugé trop minéral	Préconise l'agrandissement du parvis, suppression de stationnements, mise en place de clôtures coulissantes fermant totalement le parvis hors temps scolaire, ajout de végétalisation en limite de la rue.	adapté
Q5. Cohérence entre écriture volumétrique courbe et travail des ouvertures	Conserve l'idée des fenêtres bandeaux pour la luminosité, propose des ajustements : corniches en partie haute et basse, menuiseries bois ou alu teinté bois, meneaux pour rythmer la façade et créer une harmonie visuelle plus « organique ».	adapté
Q6. Hauteurs et positionnements des étagères à lumière (brise-soleil) et claustras	S'appuie sur des études thermiques/STD (logiciel Pléiade) : compromis entre apport de lumière naturelle, limitation du soleil direct et confort d'été. Ajustement par modélisation (profondeur des étagères, hauteurs, etc.)	adapté
Q7. Pertinence de l'arbre sous le préau en R+1 (cour élémentaire)	Déplacement du local vélo pour agrandir le décaissé et repositionner l'arbre plus en périphérie de l'auvent. Propose un arbre fastigié type « Carpinus betulus fastigiata » (charme à port colonnaire).	adapté
Q8. Ensoleillement de la cour maternelle (et salle d'exercices à l'Ouest)	A minima 50 % d'autonomie lumineuse (calcul Certivea). Propose d'abaisser de 50 cm certains volumes interstitiels pour améliorer l'apport solaire.	adapté
Q9. Essences végétales utilisées dans les cours	Palette végétale issue du guide CAUE Paris (cours Oasis), listant notamment : Acer campestre, Tilia cordata, Prunus avium, Cornus sanguinea, etc.	adapté
Thématique : FONCTIONNELLE		
Q10. Entretien des cours, mise en œuvre, stationnement technique	Accès technique élargi à 2,3 m depuis la rue du 8 mai 1945, prolongement de sol technique dans le couloir pour passage des équipements. Ajout d'une place de stationnement pour véhicule de la ville. ()	élément à faire préciser par le service entretien
Q11. Gestion du pare-ballon pour le plateau multi-sport	Propose un pare-ballon discret en maille fine en U autour du terrain, complété par une vague en claustra de briques pour l'intégration esthétique.	adapté
Q12. Bureau direction ACM n'a pas de vue sur flux entrants/sortants	Déplacement de la direction ACM en contact direct avec le hall. Configuration revue : depuis le bureau, vue sur hall et couloir d'accès aux salles.	adapté
Q13. Local stockage jeux ext. en maternelle et en élémentaire	Ajout d'un local de stockage pour la maternelle accessible directement depuis la cour. Pour l'élémentaire, légère extension et décalage de l'escalier pour créer un espace de 10 m² ouvert sur la cour.	
Q14. Intégration de patères en maternelle et justification patères en élémentaire	90 patères en maternelle (circulation et niches). En élémentaire, patères intégrées dans un meuble (28 par classe).	adapté
Q15. Apport de lumière suffisant pour salles maternelles au RDC (exposition Nord)	Études ALJ/FLJ : salle ouest ~52 % d'autonomie lumineuse. Conception ajustée par simulation Pléiade.	adapté
Q16. Justification des formes courbes dans les salles de propreté maternelles	Parti pris architectural pour apporter douceur et fluidité adaptée au jeune public. Les courbes ne remettent pas en cause la fonctionnalité	adapté
Q17. Organisation spatiale de la restauration (distribution, laverie, flux)	Distribution et laverie au centre, séparant physiquement maternelle et élémentaire. Laverie proche de la salle maternelle pour limiter déplacements. Armoire de maintien en température (chaud/froid) pour l'élémentaire.	adapté
Q18. Manque 4 m² de dépôts pédagogiques en élémentaire	Déplacement du stockage de jeux permet de récupérer un local de 10 m² comme dépôt pédagogique supplémentaire, portant le total à 23 m².	adapté
Thématique : TECHNIQUE		
Q19. Incohérence portes intérieures / blocs-portes métalliques	Portes extérieures en métal (résistance effraction, intempéries), portes intérieures en bois (sauf restauration, en polypropylène).	adapté
Q20. Détail du poste menuiseries intérieures	Liste détaillée : portes de classes anti-pinces doigts, portes de secours, cabines sanitaires, signalétique, etc	adapté
Q21. Résistance des briquettes de parement	Brique type TERCA (Wienerberger), résistance mécanique ~200 kN/m, réaction au feu A1, etc.	adapté
Q22. Niveau de sécurité anti-effraction pour les vitrages	Prévoit du vitrage feuilleté P6B (2 x 6 mm + 6 feuilles PVB).	adapté
Q23. Démarche bas carbone (choix constructifs)	Système mixte béton/bois (inertie + réduction carbone), isolants biosourcés, menuiseries mixtes bois-alu, etc. (adapté
Thématique : PHASAGE		
Planning	Propose 11 mois d'études, 4 mois d'AO, 14 mois de chantier (conforme au RC) mais suggère de compresser encore plus la phase études (pré-dossier PC dès la fin APS) pour se ménager une meilleure marge pendant le chantier. Donne un planning plus détaillé pour clarifier les étapes. Si Démarrage de l'APS : 01/04/2025 Durée des études (ESQ/APS → DCE) : 11 mois Fin des études (DCE validé) : fin février 2026. Appel d'offres : 4 mois (mars à juin 2026) Notification et OS Travaux : début juillet 2026 Durée de chantier : 14 mois (juillet 2026 à août 2027) Date prévisionnelle de fin de chantier / livraison : 31 août 2027	adapté
Thématique : HONORAIRES		
Mission de base	diminuée à 12,1% (diminution pour tous les cotraitants sauf le paysagiste)	adapté
Missions complémentaires optionnelles	2,43% (semble encore très élevé pour l'OPC, ne pas retenir cette option)	ne pas retenir cette option ou demandé encore une négociation, car le nombre de jours sur place est de 3X par semaine (soit 21 heures, cela semble trop important)
Total	14,53% (la phase OPC trop élevée)	bon pour la mission de base mais surévalué pour l'OPC
BILAN		
La proposition CFL se caractérise par des compléments particulièrement riches (annexes techniques détaillées, croquis explicites) et une réelle capacité à remettre en question ou ajuster les premiers éléments fournis. Il peut néanmoins être envisagé de ne pas retenir la tranche optionnelle OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination).		

Accusé de réception en préfecture
 03-219300464-20250320-2025-03-18-DF
 Date de transmission : 20/03/2025
 Date de réception préfecture : 28/03/2025

LE PENHUEL		commentaires AMO
Q1. Cour maternelle en limite de l'espace public, problématique intimité et sécurité	Prévoit un mur en briques de 2 m + épaisse bande végétale pour isoler la cour maternelle, empêchant les vues depuis la rue.	attention à la vue depuis l'espace public
Problématique acoustique liée aux cours proches de logements collectifs	Cour élémentaire au R+1 fermée par murs en briques, zones différenciées pour limiter les nuisances (espaces calmes vs jeux de ballon), préau à absorption acoustique.	les cours restent concentrées et proches des habitants de logement collectif
Q3. Implantation des cours au Nord => risque de limiter l'ensoleillement	Cour élémentaire ouverte à l'Ouest et en partie à l'Est (grâce au volume découpé). Possibilité de décaler ou d'abaisser certains volumes pour améliorer encore la lumière.	adapté
Q4. Lien visuel entre cour maternelle et cour élémentaire => sécurité (risque de chute)	Propose un garde-corps de 2 m autour de la cour en R+1, barreaudage avec bande végétale non accessible.	adapté
Q5. Terrain de sport => besoin pare-ballon	Terrain de sport entouré de murs de 4 m + filet horizontal pour empêcher la chute de ballons.	attention à la vue depuis l'espace public
Q6. Patio au centre éclairant la salle de motricité (ombrage potentiel par volumes techniques)	Plusieurs pistes : déplacer l'escalier, inverser la salle de motricité avec d'autres locaux pour agrandir le patio et améliorer la lumière	adapté
Q7. Arbre implanté dans le patio => surface de pleine terre suffisante ?	Estime possible de planter un arbre ; sinon arbustes. L'équipe paysagiste propose un système de plantation adapté, ou arbustes pour plus de lumière.	adapté
Q8. Différence de surface au parvis (110 m² vs 75 m² réel)	L'écart venait de la prise en compte d'une portion de trottoir dans le calcul. Propose de modifier les largeurs de bande plantée ou de supprimer le SAS d'entrée pour agrandir le parvis.	adapté
Q9. Surface de parvis inférieure au programme (100 m² demandés)	Solution : réaménager la bande végétale, ou supprimer le SAS pour dégager plus d'espace.	adapté
Q10. Aucun accès depuis le parvis pour l'entretien de la bande végétalisée	Confirme la possibilité d'intégrer un accès ou une portillon pour l'entretien.	adapté
Q11. Projet intègre un SAS à l'entrée ; possibilité de le repositionner ou de le supprimer	Propose la suppression du SAS pour agrandir le parvis, ou un repositionnement si besoin.	adapté
Q12. Bureau de direction sans vue sur flux entrant/sortant	Possibilité de déplacer le bureau à la place de l'infirmerie, afin d'ouvrir la vue directement sur le hall.	adapté
Q13. Local déchets/tri sélectif mal positionné (passage via le hall)	Peut être repositionné près de l'accès au préau maternelle, pour un chemin direct vers l'extérieur.	adapté
Q14. Mutualisation sanitaires ACM maternelle / élémentaire non souhaitée	Prévoit la possibilité de séparer clairement les sanitaires d'appoint maternelle de ceux élémentaires (ex. bloc à proximité ACM maternelle et un bloc dédié côté élémentaire)	adapté
Q15. Position des salles de repos maternelles (éloignement des salles d'exercices, nuisances sonores)	Deux propositions principales : inverser une salle d'exercice avec une salle de repos ou inverser carrément salle de motricité et repos, pour rapprocher les salles de repos des salles d'exercices (réveil échelonné), et limiter le bruit	adapté
Q16. Espace reprographie inexistant	Possibilité d'inverser salle des maîtres et salle RASED pour libérer un espace repro près de la salle des maîtres.	adapté
Q17 / Q18 (Divers ajustements de plan : bureaux, RASED, etc.)	Confirme la modularité de l'implantation (inversions de locaux, etc.) afin de répondre aux besoins de la maîtrise d'ouvrage.	adapté
Planning	<p>Propose 11 mois d'études, 4 mois d'AO, 14 mois de chantier (conforme au RC) .</p> <p>SI Démarrage de l'APS : 01/04/2025</p> <p>Durée des études (ESQ/APS → DCE) : 11 mois</p> <p>Fin des études (DCE validé) : fin février 2026.</p> <p>Appel d'offres : 4 mois (mars à juin 2026)</p> <p>Notification et OS Travaux : début juillet 2026</p> <p>Durée de chantier : 14 mois (juillet 2026 à août 2027)</p> <p>Date prévisionnelle de fin de chantier / livraison : 31 août 2027</p>	adapté
Mission de base	12,1% simialire car cohérente ave le montatn envisagé par l'Amo en phase étude	adapté
Missions complémentaires optionnelles	semble sous évalué sur la partie OPC, et élevé pour les missions STD FLJ	la mission OPC faite par l'architecte semble sous évaluée
Total	13,94 % (la phase OPC trop bas)	bon pour la mission de base mais sous évalué pour l'OPC
<p>La proposition Lepenhuel répond globalement aux attentes, avec des solutions fonctionnelles riches et pertinentes. Toutefois, le choix d'un mur de clôture en briques, ainsi que d'un mur entourant l'espace de jeux de ballons, présente un traitement urbain assez « dur », susceptible de restreindre le dialogue entre l'équipement et l'espace public. Par ailleurs, l'estimation financière de la phase OPC proposée par l'architecte semble sous-évaluée.</p>		

révisé le 10/03/2025
093-219300464-20250320-2025-03-18-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

CONCLUSION : Suite à la réception des réponses et l'analyse ci-dessus, il est proposé de retenir l'équipe CFL Architectes lauréate du concours de maîtrise d'œuvre.